

The enclosed cheque is the final installment (40%) of the amount due you under the Prairie ^Farm Income Payments.

This special Income bonus is calculated at a flat rate of .75¢ per acre.

The enclosed cheque is the final installment (40%) of the amount due you under the Pratts' and Income Tax.

This special Income Tax is calculated at a flat rate of 10% per cent.

February the 26th

42

To the COMPTROLLER OF THE TREASURY,
REGINA, Saskatchewan.

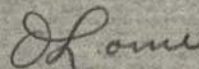
Dear sir:

We wish to acknowledge with thanks receipt of your cheque of February the 16th in the amount of \$68.00, for payment of Claim No: 726-12 under the Wheat Acreage Reduction Regulations. Official receipt also enclosed.

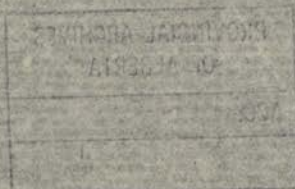
Yours truly,

Les Révérends Pères Oblats de M.I.
des Territoires du Nord Ouest.
(Father H. Routhier OMI, Superior Provincial)

per:



Procurement Officer.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC.

Blue Hill's School
2 March 1942 St-Paul, Alta

Le Ror. Père Langerin O.M.I.
Edmonton, Alta

Mon cher Père,

Je vous vous
avertir que j'ai dit
66 meses à vos
intentions le mois
dernier - Merci

Je reçu mes
disques - un
autre gros Merci

Union de Prières en N. d. J.

Père T. D. Bouchard
O.M.I.

OK

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quill's School, St-Paul, Alberta.
Le 13 Mars 1942.

Au Rev. Pere O. Langevin O.M.I.
St-Joechim, Edmonton.

Mon Bien Cher Pere et cnfrere,

En teponse à votre lettre
inattendue du 10 Mars, je trouve que c'est
pour le moins risible que votre illustre
devancier, homme impeccable et invincible
ne s'est pas occupé de cette Terre.

Ce qui est certain, c'est que cette
Terre a ete achetée par la Province O.M.I.,
qui je crois, doit, s'occuper et payer les
Taxes,

Nous avons cette Terre à notre
usage, mais elle nous est louée, tant par
année. Reprenez courage et cherchez de nou-
veau dans vos gros livres, il se peut que
vous mettiez la main sur des papiers qui
dissiperont vos soucis. Merci.

Union de prieres en N.M et Marie Imm.



T. Bouchard
du O.M.I.

SR

École d'été de la région de la Rivière
de la Saskatchewan

Le Directeur
École d'été de la région de la Rivière
de la Saskatchewan

à Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de votre lettre

du 15 août 1964, par laquelle vous m'avez

informé de la réception de votre lettre

du 10 août 1964, relative à la demande

de renseignements que vous m'avez adressée

à ce sujet. Je vous prie de croire

que j'ai été très intéressé par votre

rapport et que j'ai été heureux de

recevoir

vos renseignements sur cette affaire.

Je vous prie de croire que j'ai été

très intéressé par votre rapport et que

j'ai été heureux de recevoir vos

renseignements sur les travaux que

vous avez effectués.

Je vous prie de croire que j'ai été

Polymère

[Handwritten signature]

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Hills School
St. Paul, Alta

21 Mars 1942

Au Rev. Père O. Langemann O.M.I.
St. Joachim, Edm.

Mon cher Père,

Imaginez vous donc
que j'ai trouvé au Bureau
de Poste de Saddle Lake, une
Nouvelle Licence 1942-43
pour mon Auto de mission
et comme je m'en suis aché-
té une quand je suis allé
à Edmonton, maintenant
j'en ai deux - Je vous en re-
tourne donc une, no 87387.
en vous demandant de la
remettre et de réclamer
\$10.00, montant payé pour
cette licence - Quant au
transfert du truck - patentes

Père O. Langemann

1894

Police

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC.

H.

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

L.P.C. - M.S.

Blue Quill's School, St. Paul
Alberta

31 Mars 1942

Au P^{re}. Pere C. Langeman
St. Joachim Edm.

Mon Bien Cher Pere,

Mon premier mot
sera un Gros Merci pour
le feu, vous avez déjà fait
pour moi. Je viens vous
demander si ^{vous} pouvez com-
pléter votre travail de chari-
té en vous voulant vous
occuper des feuilles que je
vous adresse.

Il est question du
transfert du Truck. J'ai

réponse, mais je crois que
j'ai oublié de payer -

La feuille pour la ration
de Jozoline que je vous
envoie est pour le Truck.
Vous demandez pour 5000 miles
de milage, c'est trop peu.
Surtout mais c'est même
plus que j'ai assez.

Payer ce qu'il faudra
et me le faire savoir je
vous remercie. Par le
retour du Courrier.

Pendant le mois de
mars nous avons acquitté
58 messes à vos intentions

Merci
Père T. Touchard
O.M.I.

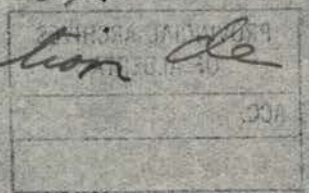
Cette du 31 Mars (suite)

Mon cher Père

Après la question du Transport (truck)
Puis du Rationnement de la
Gazoline (truck) une autre ques-
tion se pose : La question d'un
Permit transférable à mon
nom, vu que les employés
ne sont engagés que pour un
seul temps.

N.B. Ce truck est pour notre
usage personnel, pour l'École
seulement, pour aller cher-
cher les marchandises - charbon
à la station -

Peut être que chauffeur's licence
suffisait, alors pas question de
permit transférable -



Enfin faire renouveler
notre permit annuel de
transporter nos enfants au

besoin, comme par exemple
les transportes chez, (en fin) aller
les chercher (en sept) puis par-
fois pour d'autres raisons de
refoussance à l'extérieur
de notre terrain - - -

Vous avez un Programme
bien chargé; je le sais,
mais confiant en votre Zèle
et votre charité sans borne,
je suis certain que vous me
rendrez le Grand Service,
car c'est trop long d'expliquer
par lettres ces questions et
ces réponses. Merci.

F. J. Bouchard
Sec. Gen.

La reine mes 2 Paten Coupon Books

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Blue Quill's School
St Paul, Alta
Premier April 1948.

Mon cher Père Langeron
O.M.I.

Je vous envoie
un chèque de \$ 500.00,
partie de nos salaires.
L'autre partie sera \$ 400.00
que je vous enverrai avant
la Trinité, j'espère
bien; en tous cas acceptez
ce chèque aujourdhui
car je ne puis pas faire
beaucoup mieux sans
manquer de prudence
ou de sagesse.....

Au revoir.

Père T. Langeron
O.M.I.



[Faint, illegible handwriting at the top of the page]

[Small handwritten mark or signature]

[Faint, illegible handwriting in the middle section]

[Large block of faint, illegible handwriting, possibly a list or detailed notes]

[Faint, illegible handwriting at the bottom of the page]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

S.J.C. M.S.

Blue Gull's School
St Paul, Alta.
7 April 1942

Au Rev. Père Laperrière O.M.I.
St. Joachim, Edm.

Mon bien cher Père,

Je vous crois tout
en transpiration cherchant
à obtenir Transfer-Plates
coupons pour notre truck,
C'est pourquoi je vous envoie
un chèque de \$400.00 pour
essuyer votre front.

J'ai rempli le feuillet
pour les coupons du mieux
de ma connaissance et
j'espère que mon travail ne soit
pas complet, j'espère cependant

25 APR 1942
ATLANTA
30A

Qu'il vous sera suffisant
Pour un succès complet. D

Quant à la feuille pour
application de la License, vous
la trouverez au fond de la
cave au bas de la vallée,
car nous l'avons laissée
à la dernière station.

Succès et Bonjour

Pere T. Bouche ^{O.P.}

Le Bon Pere Provincial s'annonce
pour sa visite demain

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Le Pere Seclaire est toujours
de bonne humeur

L.J.C. & M.J.

Blue Bull's school, St. Paul
Alberta

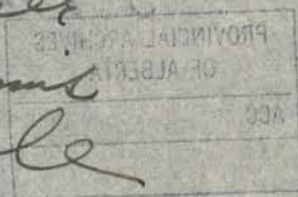
16 April 1942

Au Rev. O. Langens O.M.I.
Edmonton, Alta

Mon Bien cher Pere,

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je vous dis que votre travail est presque réussi à perfection. J'ai reçu Confans - plaques transfer, permis d'un an pour transporter nos enfants mais la question de Driver's license pour le truck n'a pas encore été traitée.

Cette demande pourrait se faire assez facilement, je crois, par correspondance, mais vu que vous avez déjà approché avec tant de succès ces Messieurs, vous m'obligeriez beaucoup dans votre excessive bonté de les approcher encore une fois et de vous informer si nous avons d'un permis spéciale pour conduire le



Truck pour affaire personnelle.

En tous cas, je vous rappelle
que nos employés ne travaillent
que pour un certain temps ici et
d'autres reviennent - et que tous
les employés sont parfois obli-
gés de temps en temps de con-
duire le truck, mais toujours
pour le besoin de l'école.

Je voudrais donc un
permis à mon nom trans-
férable, et par le fait que je
prêterais mon permis à
quelqu'un et serait autorisé
à conduire le truck sans
risque d'avoir d'ennuis
de la part des Capota jeunes
à Queen's Court.

Soyons prudents et infor-
mons nous et espérons que
vous aurez la bonté d'inter-
venir encore une fois de
plus pour moi. Merci.

Il vous manque \$1.00,
dites vous, mais en remettant
les deux plaques de surplus, vous
avez dû retirer \$10.00, montant
que j'ai payé par chèque \$3.- le
5 mars.

Revoir et Merci
Pere T. Duchard
P.T.D.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72-130

Blue Hill's school, St-Paul
Alberta
May 1st 42

Au Rev. Pere O. Laperriere
O.M.I.
Edmonton, Alberta

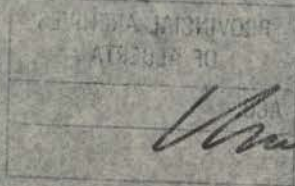
Mon cher Pere,

Le mois d'avril
dernier, nous avons
dit 42 messes à
vos intentions.
Veuillez en tenir
compte.

Merci

Pere T. Duchard
O.M.I.

Union de Quieres en N. S. et Marie Immac.



500.00

~~50.00~~

Messes 25.00
devores

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

J.P.C. & M.J.

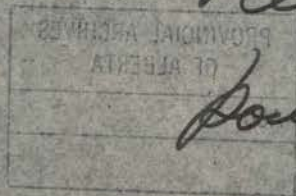
Blue Quill's School, St-Paul
8 May 1942
Alberta

Au Rev. Père O'Keefe O.M.I.
Edmonton, Alberta

Mon bien cher Père,

Je n'ai pas encore
reçu les \$ 10.00 pour les
plaques d'auto que vous
avez retournées. Aidez
vous la bonté, à la pro-
chaine occasion de vous
informer et de leur dire
à mots couverts que je
veux mes \$ 10.00

J'ai reçu votre
Reçu de notre crédit
pour messes acquittées



194
pendant le mois d'Avril,
mais ne soyez pas sur-
pris ou bouleversé si
je vous Cédite à mon
tour \$100.00 sur le
chèque de nos salaires
que je vous enverrai
c'est etc.

Vous comprendrez nous
sommes d'offats et nous
avons besoin d'avoir un
peu de Cash.

Espérant de vous
revoir Bientôt

P. F. Bouchard
Père F. Bouchard
O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC.

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.

1942

Janvier

Recettes

Messes acquittées (74)	\$ 65.50
Salaires	900.00
	<u>965.50</u>

Dépenses

Réparations (auto P. Bouchard)	\$ 23.50
Contribution (messes)	41.00
" (salaires)	900.00
	<u>964.50</u>

Recettes :	965.50
En banque '41 :	97.60
	<u>1063.10</u>
Dépenses :	964.50
En caisse :	98.60

{ b. 97.60
c. 1.00

Février

Messes acquittées (74)	73.00
	<u>73.00</u>

Lunettes (P. Forestier)	#2	8.28
Contribution (messes)		<u>66.00</u>
		74.28

Recettes :	73.00
Balance :	98.60
	<u>171.60</u>
Dépenses :	74.28
En caisse :	97.32

{ b. 89.32
c. 8.00

Mars

De C.G.
\$39.00 pour
58 messes

Messes acquittées (97)	62.00
Salaires	500.00
	<u>562.00</u>

Licence (auto P. Bouchard)	#3	10.00
Contribution (salaires)		<u>500.00</u>
		510.00

Recettes :	562.00
Balance :	97.32
	<u>659.32</u>
Dépenses :	510.00
En caisse :	149.32

{ b. 79.32
c. 70.00

Avril

Quête (Saddle Lake)	4.25
Messes acquittées (45)	45.00
Salaires	400.00
	<u>449.25</u>

Drap de soutane (P. Forest.)	19.00
Contribution (messes)	42.00
" (salaire)	400.00
	<u>461.00</u>

Recettes :	449.25
Balance :	149.32
	<u>598.57</u>

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

[juin 1946?]

Avril (suite)

	598.57	
Dépenses :	461.00	
En caisse	<u>137.57</u>	{ f. : 14.32 c. : 58.25

Mai

Messes acquittées (68)	59.50	Vêtements	# 4	12.00
Don	10.00	Soutane (P. Bouchard)	# 5	28.46
*Intérêt	.59	" (P. Balter)	# 6	28.43
	<u>70.09</u>	" (P. Forestier)	# 7	13.00
		Fruits		1.00
		Contribution (messes)		<u>55.50</u>
				138.39

"La disension" commence ici: (but. non entré.)

et se continue (26 mai: dépôt \$100.) cf avril: en caisse: 58.25!

Recettes :	70.09
Balance :	<u>137.57</u>
	207.66
Dépenses :	<u>138.39</u>
En caisse	69.27

Juin

Messes acquittées (53)	53.00	Vêtements		2.50
* Salaire	200.00	"Etudes Oblates"	# 8	2.00
Salaire	<u>700.00</u>	P. Forestier	# 8 ?	75.00
	953.00	Vin de messe	# 9	77.00
		Contribution (messes)		50.00
		" (Salaire)		<u>700.00</u>
				906.50

25 juin: dépôt \$200.

Recettes :	953.00
Balance :	<u>69.27</u>
	1022.27
Dépenses :	<u>906.50</u>
En caisse	115.77

Or le livre de banque donne \$144.02 pour la fin de juin et tous les chèques sont entrés!
 Quant à la caisse!! d'après le livre (cash book), ce serait \$48.
 Vous y comprenez-vous?

1000

1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000
1000

1000

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72,130

L.J.C. & M. I.

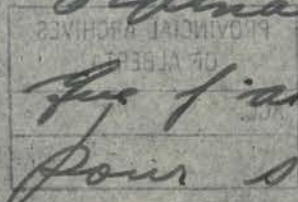
Blue Bell's School, St-Paul
1st July 42 Alberta

Au Rev. Pere O. Langenisi C.M.I.
Edmonton, Alberta

Mon bien cher Pere,

Je veux vous remercier
que nous avons dit 50 messes
à vos intentions, le mois
dernier, et nous esperons con-
tinuer encore à prier à vos
intentions.

Je vous envoie le cheque
de nos salaires \$ 700.00
il etait de \$ 900.00 mais
je vous ai credité \$ 175.00
pour notre utilité de la vie
ordinaire Oblate, et \$ 25.00
que j'ai donné au Pere Forester C.M.I.
pour s'acheter un capot d'au-



L'homme et le Printemps.

Ce Capot serait faire parti
de son trousseau, dit-il, au sortir
du scolasticat et on ne lui a pas
donné. C'est donc pour cela
que nous lui avons donné \$ 25.00
au nom de la Province et nous vous
le créditions, c'est plus facile. Comme
cela, beaucoup moins de charge.

J'irai à la dernière retraite
avec le Père Ballez O.M.I. Tout
semble bien aller. Son cours

Je termine en vous
demandant de faire pour nous
tous - Merci

P. J. Duchesne
O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC.

J.P. + M.V.

Blue Bell school, St. Paul
Alberta

Le Rev. Fr. O. Langens O.M.I.
Edmonton, Alberta

Mon Bien Cher Fr,

63. Nous avons dit, le mois
 dernier 63¢ mises à vos
 intentions et nous conti-
 nuons à faire encore à
 vos intentions.

48 a	1.00	48.00
15 a	50¢	7.50

Credits 55.50

Comme vous l'avez suggéré
 j'ai trouvé le \$10.00 des
 plaques au Post Office de Lac
 La Pêche - Merci donc pour
 votre beau travail à mon égard.
 Réponses. vous.

Rev. T. Richard
O.M.I.



1901

Mr. J. H. ...

Dear Sir,

Mr. J. H. ...

...

...

...

...

...

...

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

L.F.C. & M.I.

Blue Quill's School, St-Paul
2 Août 1942 Alberta

Au Per. Pere O. Langevin,
Edmonton, Alta. O.M.I.

Mon cher Pere,

Je viens vous avertir
que nous avons dit 38 messes
a vos intentions. Sur ce
nombre j'en ai dit 20 a
vos intentions.

Comme je vous l'ai deja
dit, vous devrez m'envoyer
les honoraires de mes messes
dites a vos intentions et accom-
pagnees de \$10.00 allocation du
Missionnaire de Sac La Belle.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 1000

Le Pere Tetreault O.M.I. est
occupe a s'installer a St-Paul
mais je me demande si il sera

Grand vicar ou Petit Curé
de St. Paul

Quant à nous nous attendons
le Grand Principal et économe
de Blue Hill tous les jours.

J'espère que vous vous
postez assez bien et que
vous ne tarderez pas
à m'adresser mon ad-
cation.

Merci.

Le P. Duchard

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC.

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
le 4 septembre 1942.

R.P. Omer Langevin, O.M.I.
Edmonton, Alta.,

Bien cher Père,

Comme je l'ai écrit au R.P. Provincial, je n'ai pu arriver à balancer les livres des Oblats: la différence est plutôt minime, mais comme les affaires sont les affaires, j'en décline toute responsabilité et ne commence qu'avec août. Merci tout de même de votre travail qui m'aide à me retrouver.

Nous avons acquitté 33 messes durant août à l'intention de la maison provinciale. A noter que le R.P. Bouchard a gardé ses intentions de messes.

A son départ de Lebret, le R.P. Tourigny a laissé \$162. de messes qu'il doit acquitter lui-même. Ces messes seront créditées de Lebret à la maison provinciale. Nous les acquitterons: 1 grand'messe de \$4.00; 1 trentain de \$15.; 143 messes à \$1. Voudriez-vous nous les créditer ?

Pour plus de commodité, ne serait-il pas mieux de nous envoyer, comme vous me l'aviez dit, un certain montant de messes, après que nous aurons acquitté ces \$162. de messes. Nous pourrions dire des trentains, comme me le demandait le R.P. Provincial, mais à raison d'un par mois, car cela est plus prudent quant nous faisons du ministère.

Merci, cher Père, pour toutes vos bontés!

Au plaisir d'une prochaine visite ici!

Religieusement vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Létourneau
O.M.I.

OF CANADA
BOARD



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
le 14 septembre 1942.

Révérend Père O. Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Révérend Père,

Au sujet des messes, veuillez les créditer à notre compte, mais en y ajoutant 6 messes que le Père Forestier avait oublié d'inscrire. Donc, 39 messes pour août.

Je vous inclus le rapport financier pour janvier-juillet 1942 et aussi le détail de chaque mois! Je dois vous dire qu'il m'a coûté plusieurs heures de travail, mais s'il peut vous rendre service...

J'ai commencé à balancer juillet, mais avec moins de succès, sympathisons!

Religieusement vôtre
en N.S. et M.I.,

L. G. Latour,
O. M. I.

[Handwritten mark]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
le 30 septembre 1942.

R.P. Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

J'accuse réception du reçu pour les messes
d'août.

Pour septembre, nous avons acquitté 105 messes (intention
du Père C. Tourigny) : 1 grand'messe de \$4.00 et 104 messes de \$1.
Donc \$ 108. pour messes de septembre. Il nous reste donc encore à
acquitter 1 trentain de \$15. et 39 messes de \$1. Nous aurons donc
à en dire aux intentions de la maison provinciale. Vous devez m'en
parler!... mais si vous préférez continuer comme par le passé, i.e.
à ce que je vous envoie le montant à la fin du mois, ce sera très
bien pour moi.

Quant aux livres de compte, le R.P. Provincial m'a écrit
de commencer en août, en tenant compte et en marquant la différence.
Or, comme il y a surplus de quelque \$23., c'est donc plus consolant.

Au revoir, cher Père,

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Laboue
OMI



Labour

Masses Sept

Ecole St Paul

Arvent

$143 \div 1 = 143$
 $144 = 4$
 $1410 = 10$

1962

L'ensemble de votre lettre et de la lettre de la Commission provinciale de l'éducation, nous avons reçu le 10e message (indiqué en l'encadré) et nous avons répondu le 10e message de la Commission provinciale de l'éducation. Il nous reste donc encore à répondre à l'encadré de la lettre de la Commission provinciale de l'éducation de la région d'Arvent. Vous devez m'en faire un message contenant comme suit le texte de la lettre que vous avez envoyée au moment de l'envoi de votre lettre. Bien sûr, il y a une copie de votre lettre provinciale m'a été envoyée aux livres de compte. Je vous prie de vouloir bien compléter au plus vite le dossier de la Commission provinciale de l'éducation. C'est tout ce que je vous prie de vouloir bien faire. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Respectueusement votre dévoué et fidèle,

[Signature]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72,130

Saint. Paul. Alta
le 2 novembre '42

Bien chers Piers

Le fameux chèque de
J. Tourigny vous sera envoyé
de Leduc. d'après ce qui en
a décidé. Vous nous crédite-
rez que les \$162. de meses:
105 m. (\$108.) pour septembre.
69 m. (\$54.) pour octobre.

Pour octobre, il restait
un Arrentaire de \$15. et 39 mes-
es de \$1.00. Donc \$54. — Nous
avons fini d'acquiescer ces
meses.

Nous continuerons d'en
acquiescer pour la m. s.

Le R. P. Provincial sera-
t-il bientôt à Edmonton?
Je compte y aller la semaine
prochaine.

Bien vôtre

L. C. Laboue
D. M. C.

[Handwritten scribble]

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
le 4 décembre 1942.

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus un chèque de \$40.70 pour solder
le loyer de la terre des Oblats, au montant de \$200.

Contrairement à ce que je vous avais dit, je ne pourrai
acquitter de messes pour la Maison Provinciale, ce mois-ci, puisque j'en
ai reçu plusieurs durant mon absence. Ce sera donc pour janvier.

J'espère pouvoir vous envoyer d'ici janvier, le salaire
de septembre, plus le salaire du P. Tourigny, de sorte que notre contri-
bution sera complète pour 1942, en tenant compte du \$900. de 1941, cré-
dité pour 1942. Il restera encore \$900. de 1942, que j'espère payer du-
rant 1943.

Bonjour fraternel,

L. C. Latour,
O.M.I.

10010101



Monsieur le Ministre,
Le 15 Mars 1942.



Monsieur le Ministre,
1100, Avenue
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de \$10.00 pour solder

le solde de la taxe des Grands, au montant de \$10.00.

Comptablement à ce que je vous envoie doit de ne donner

aucun autre de ceser pour la raison précédente de votre déduction

et vous m'informez de votre situation. Ce sera pour votre

compte de votre déduction de la déduction de la déduction

de déduction, puis la déduction de la déduction de la déduction

de déduction de la déduction de la déduction de la déduction

de déduction de la déduction de la déduction de la déduction

Je vous prie de croire, Monsieur,

à votre dévoué,

Handwritten signature

Rolland

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
16 décembre 1942.

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

ci-inclus \$ 400.00 de salaire... dernière
contribution de 1942! ce qui fait, si je ne me trompe, \$ 4098.50

Quant aux messes de novembre, j'en avais suffisamment
reçu. Nous commencerons en janvier à en acquitter pour vous.

Aucune désertion durant mon absence, ni durant celle
du P. Forestier! Deo gratias!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Lalou

O.M.I.



Bois d'Inde
Saint-John, Alberta
17 décembre 1942

Reverend Père Omer Lavigne, O.S.A.
1011, 1100e rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

ci-joint \$ 400.00 de salaire...
contribution de 1942; ce qui fait, si je ne me trompe, \$ 400.00.
Quant aux pages de novembre, j'en avais effectivement
reçu. Nous commençons en janvier à en racheter tout va-t-il.
Après lecture de votre lettre, j'ai bien sûr
du P. Lavigne, pas vrai?
Pratiquant votre en... et...
1942

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.



DEPARTMENT OF AGRICULTURE

EDMONTON, ALTA.

Edifice Monarch
17 décembre, 1942

Reverend Peres Oblats
9916-110 rue
EDMONTON, Alberta

Attention Reverend Pere O. Langevin

Mon ch^{er} Pere:

En examinant votre filiere pour la reduction des acres de ble pour l'annee 1941, le montant total qui etait payable aux Reverends Peres Oblats est de \$202.00. La somme de \$159.30 vous fut paye comme operateur du terrain et \$42.70 a M. Louis Billo comme proprietaire du SO 12-58-10.

Le cheque que vous avez re^{çu} est pour l'annee 1941. Votre application pour 1942, n'a pas ete encore paye.

Nous esperons paye votre application pour le bonus de 1942, avant longtemps.

Votre tout devoue,

J. Mason
Inspecteur en chef

JAN/ED

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
le ? décembre 1942.

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Révérend Père,

Ci-inclus le rapport financier pour
juillet-décembre 1942. Comme vous me l'avez souligné, j'ai
reporté au second semestre \$750.00 de contribution à la caisse
provinciale, soit \$700. de salaires et \$50. de messes (juin).

Quant aux salaires de 1942, il reste encore \$850.00
à payer. Je ferai mon possible, mais espérons que les quelque
30 enfants qui manquent, reviendrons!

Bonne, Heureuse et Sainte Année!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.

L. C. Laboué
o.m.i.

P.S. Nous commencerons à acquitter des neuvaines de messes
en janvier.

R.

7000 Ave. 50th
Edmonton, Alberta
le 15 novembre 1945

Reverend John David
5010, 110th Ave.
Edmonton, Alta.

Reverend Père,

En réponse à votre lettre du
17 juillet 1945. Comme vous le savez, l'État
retourne au second semestre 1945-46 de contribution à la dette
provinciale, soit 5000 de capitaux et 200 de masses (juin).
Ainsi que cela est le cas, il reste encore 4300.00
à payer. Je le ai son matériel, mais espère que les délais
30 jours qui résument, provisionnel
Bonne, Madame et Sainte Anne!
Respectueusement votre en R. et A. J.

E. J. ...

... nous sommes à regretter les nouvelles de l'État
en janvier.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72.130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
20 janvier 1943.

Révérénd Père O. Langevin, O.M.I.
Maison provinciale,
Edmonton, Alta.

Mon bien cher Père,

L'école a acquitté 4 neuvaines de messes
durant janvier, aux intentions de la maison provinciale.

Comme j'ai reçu plusieurs intentions de messes, y compris
un trentain, nous ne commencerons pas avant la fin de février à ac-
quitter des messes pour vous. Sera-ce des neuvaines ?

Il fait froid par ici! Bonne raison de rester chez moi!
Malgré le froid de ces derniers jours, deux se sont sauvés, mais
se sont arrêtés chez le premier voisin! Y a-t-il un saint patron
pour les déserteurs ?

Gros bonjour de tous.

Fraternellement vôtre
en N.S. et M.I.

L. C. Lator
omb.



[Handwritten signature]

École Rive Gauche
Saint-Paul, Alta.
30 janvier 1948

Monsieur J. J. Larivière, O.M.I.
son provincial
Edmonton, Alta.

Mon bien cher Père,

M'excuse de ne pas avoir écrit plus tôt, sur l'intention de la maison provinciale de passer l'été à l'école Rive Gauche.

Comme vous le savez, nous avons décidé de passer l'été à l'école Rive Gauche, et nous espérons que vous serez d'accord avec nous.

Il faut partir le 15 mai, et nous espérons que vous serez d'accord avec nous.

Très affectueux,

Travaillant votre
en A.S. M.I.

[Handwritten signature]

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
le 5 février 1943.

R.P. Omer Langevin, O.M.I.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus contribution de Blue Quill
à la province, après réception du chèque réduit de décembre.

J'espère pouvoir contribuer chaque mois maintenant,
car j'ai fait de nouvelles recrues et à moins de maladie ou
d'absences forcées, je compte faire mon nombre.

Il y a eu 26 nouvelles admissions, cette année.
Si tous étaient présents, j'aurais près de 165 enfants dans
l'école: c'est dire que cette année a été anormale.

Envoyez donc notre Père Tardif nous visiter quelques
jours!! Est-il gêné ???

Au revoir cher Père,

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour

O.M.I.



École Bine ouill
Saintré, 1882
le 5 février 1882

R. F. Omer Lamoignon, O.M.I.
Edmond, Aille.

Monsieur le

Etant donné que l'école de Bine ouill
a été supprimée, nous espérons qu'un bon
usage sera fait de son matériel. Il y a
un grand nombre de livres et de
matériel qui ont été déposés dans
le dépôt de la bibliothèque de la
ville de Saintré. Nous espérons
qu'ils seront utilisés à bon profit.
Cordialement,
R. F. Omer Lamoignon

Travaux de la bibliothèque de Saintré

Handwritten signature

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill
St. Paul, Alta.
28 avril 1943.

Bien cher Père,

A mon dernier voyage à Edmonton,
j'avais laissé chez Phillips Typewriters Co Ltd,
10115, 100^e rue. Le dactylographe du P. Touri-
gny — et je n'en ai pas entendu parler
depuis: on devait me l'envoyer par express.
C'est un "Underwood" - Champion - gris -
enregistré sous Blue Quill.

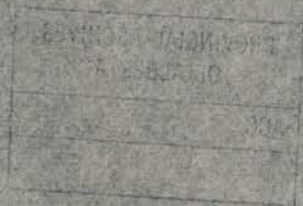
Auriez-vous l'obligeance d'y
voir, s'il vous plaît?

J'envierai le chèque la semaine
prochaine. Merci.

Bien vôtre,

L. C. Latour

dm.A.



St. Paul
St. Paul
St. Paul

Bureau

10112
A new document
...
...
...

J. G. Fisher
June

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
3 août 1943.

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien dier Père,

Ci-inclus chèque de \$400.00 pour contribution à la caisse provinciale.

Le R.P. Provincial m'a demandé de payer les dépenses de voyage du R.F. Régnier --ce qui me serait crédité par vous.
Ergo: \$75.00.

Venez nous voir!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Lapous.
omd.



Boole Line 1911
Edmonton, Alberta
3 Nov 1911

Reverend Père Jean Laflamme, O.M.I.,
915, 11ème Ave,
Edmonton, Alta.

Cher Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir agréer mes
très respectueuses salutations.

Le R.P. Provincial est désolé de ne pouvoir
de vous en R.P. résumer -- ce qui ne serait
pas possible.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur,

Très respectueusement votre au R.P. et M.I.

J. Laflamme
1911

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 22,130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
1 décembre 1943.

Révérend Père O. Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

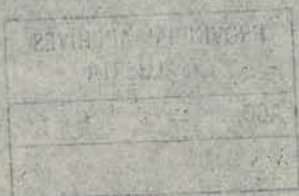
Bien cher Père,

Ci-inclus deux chèques: l'un de \$400.00
pour salaires de novembre; l'autre de \$750.00 comme balance éde
la contribution de l'Ecole.

R.P. Provincial est dans nos parages: hier, je suis
allé le mener chez le Père Levert: intéressant voyage parmi les
trous, les côtes et les roches.

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
o.m.i.



1. Remarque que
Saint-Paul, 1878.
Folio 310e verso.

Le 10 Mars 1878
Monsieur le
Général

St. Paul, 1878

Monsieur le

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis
travaille par les affaires de la ville et de la paroisse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Général, à l'assurance de ma haute
et respectueuse estime.

Très humblement votre dévoué
J. B. Lacombe

J. B. Lacombe

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill,
Saint-Paul, Alta.,
10 décembre 1943.

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Mon bien cher Père,

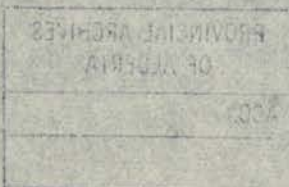
Voici le bilan des dépenses encourues
sur la ferme des Oblats:

Au-delà de \$50. pour poteaux, \$25. environ pour fil
barbelé, plusieurs jours de travail des 2 fermiers: j'estime le
tout à \$100. Est-ce trop? Et je vous envoie un chèque de \$100.
pour combler la différence du loyer. Et je suis pas mal à sec...

Merci, cher Père, de votre bonté.

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Labou
oms



10 décembre 1942
Saint-Jean, Alberta
Ecole No. 100



Mr. J. L. ...
Edmonton, Alberta

Veuillez le plain des documents enclaves

pour la tenue des livres

pour compléter le dit compte de l'année. Je vous prie de
me le faire parvenir au plus tôt. Je vous prie de
m'en adresser un exemplaire par la poste.

Merci, avec toute ma reconnaissance.

Très respectueusement,
J. L.

J. L.
100

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quill
St. Paul, Alta
15 janvier 1944.

Bien cher Père

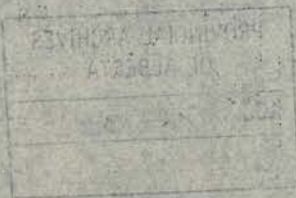
Ci-inclus \$350. pour
salaires. En 1943, je donnais 400.,
dont \$50. pour arriérés. Mais en 1944
je voudrais prendre un peu d'avant!

Auriez-vous un dictionnaire
grammaire crs à la maison Ford?
On m'a volé le mien.

Merci

Bien vôtre

L. Latour, owner.



1900
of the
the

From the

L. ...

...

...



...

...

...

...

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

L. J. C. M. S.

Ecole Blue Quill
Saint-Paul, Alta
1 février 1944.

R. P. O. Langerin, o.m.s.
Edmonton, Alta.

Bien chers Père

Ei-inclus chèque pour
salaires de janvier.

Merci pour le dictionnaire cris.

Huriez-vous la bonté de me rencontrer
au train du 10 février: j'amènerai 2 enfants
chez le Dr. Armstrong - pour maux d'yeux.
Merci.

Fraternellement

votre en R. P. S. M. S.

L. C. Latour
o.m.s.





[Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly including a name and date.]

[Faint handwriting in the upper middle section.]

[Faint handwriting in the middle section.]

[Faint handwriting in the middle section.]

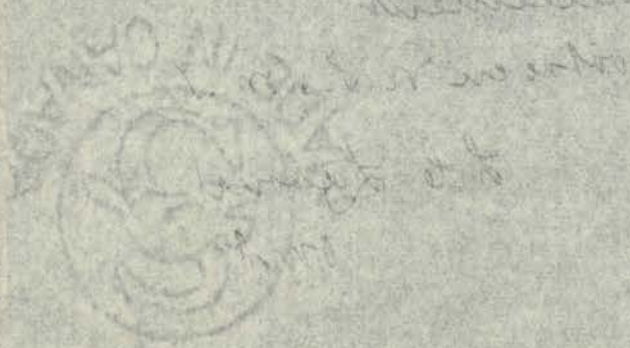
[Faint handwriting in the middle section.]

[Faint handwriting in the middle section.]

[Faint handwriting in the middle section.]

[Faint handwriting in the middle section.]

[Faint handwriting in the lower middle section.]



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quilt

St. Paul, Alta

1 mars 1944

Cher Père Laugevin,

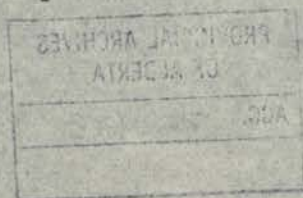
ci. inclus salaires de
mars.

Merci beaucoup pour votre
dévouement - Sans Genevieve.

Fraternellement

votre en N.S. & M. S.

L. C. Lafaus,
O.M.S.



1882

1882

1882

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES



ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72,130

Ecole Blue Quill,
Saint. Paul, Alta.

13 mars 1944.

R. P. Omer Langerin, O.M.I.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

J'ai avec réception de
votre généreux cadeau ! Merci !

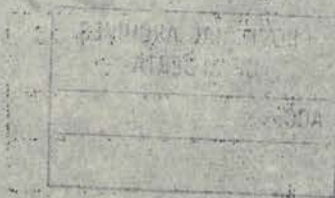
N'oubliez pas de m'envoyer
quelques copies des chansons crées
: O Canada, etc. Je veux dire les Jos.
roles !

Fraternellement vôtre

en N. S. & M. I.

L. C. Labous,

O.M.I.



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Large block of handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



Large block of handwritten text at the bottom of the page, likely bleed-through from the reverse side.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Ecole Blue Quill,
Saint. Paul, Alta.
2 avril 1944.

Bien chers Père

Es. inclus deux chèques:
salaires de mars et contribution à la
Com. aul.

Hi. je accuse réception des
paroles des champs cris? Je vous
en remercie.

Fraternellement

Votre en D. S. & M. S.

L. C. Lafous
O.M.S.

Dear Mr. [unclear]
[unclear] [unclear] [unclear]
[unclear] [unclear] [unclear]



Dear [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

[unclear] [unclear] [unclear]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Mills
4 octobre 1944

Bien cher Père

Çi. inclus \$ 3.65 pour argent
deboursé.

Les vaches vont bien, ainsi que les
12 nouvelles achetées. On en a du lait
maintenant: venez les voir! J'attends
un bon vendredi: venez le voir!

Bien vôtre,

L. C. Latour
oml.

Dear Sir
1912

Dear Sir

The amount of \$ 300.00

enclosed

is for the balance of the
account of the
of the
of the
of the

Yours truly

J. B. [Name]
[Address]



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 22.130

Ecole Blue Quills
2 novembre 1944.

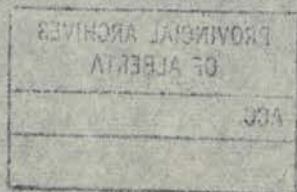
Mon Révérend Père,

En-enclosé chèque: salaires
d'octobre.

Pourriez-vous m'avertir de
la date du prochain conseil
provincial? J'aimerais rencontrer
M^{re} Georges-Marie.

Bien vôtre

L. C. Lafleur
omb.



Dear Sir
I have the honor to

acknowledge the receipt of

your letter of the 14th inst.

in relation to the matter
of the proposed purchase of
the land in the Township of
St. George, County of
Surrey, Province of Alberta.

I am sorry to hear that
you are unable to attend
the meeting on the 21st inst.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
1 décembre 1944.

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus deux chèques \$350. et \$200.
pour salaires de novembre et loyer de la terre des Oblats.

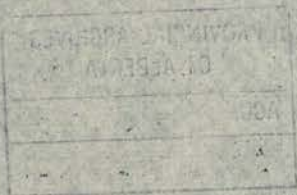
Au sujet de ce loyer, il n'y a jamais eu de contrat
entre les Oblats et l'école: pourriez-vous en faire un? ou du
moins, m'indiquer comment le faire. Ce serait plus en règle.

J'ai bien fait de revenir mercredi: je suis allé faire
un enterrement d'enfant au Lac la Selle, jeudi: autrement le
Père LeGoff aurait dû y aller.

Merci encore une fois de votre dévouement lors de
mon séjour à Edmonton.

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Latour
O.M.I.



Johnnie Smith
1880-1885

Received of the
Provincial Archives

Johnnie Smith

...

Johnnie Smith

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72,130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
7 décembre 1944.

Révérend Père O. Langevin, O.M.I.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

J'ai reçu votre bonne lettre et les deux reçus. Quant au loyer de la ferme, jusqu'ici je m'en suis tenu à ce qu'il ne paraisse pas dans les livres de l'Ecole: les dépenses de la ferme, vu l'achat de plusieurs vaches, etc., était assez considérable; mais ce ne sont pas les Oblats qui paient!

Quant au char du P. Calvez, espérons que tout finira bien; mais je ne veux avoir rien à faire avec cela. S'il lui en fallait un autre, je crois que M. Lapierre en a un: Ford coupé à vendre.

Les chèvres vous saluent!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Laloux O.M.I.

Pourriez-vous vous informer chez Ewen, si la montre que j'ai laissée est prête; je vous envoie la garantie. S'il est impossible de la réparer avant plusieurs semaines, pourriez-vous essayer ailleurs et l'envoyer C.O.D. Merci.

1911
1912
1913

1914
1915

1916

1917
1918
1919
1920
1921
1922

1923
1924
1925
1926
1927
1928

1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72.130

Blue Hills School

St. Paul, Alta

Dec. 16/44

Bien cher Père

Gros merci pour la montre.

Si, inclut \$2.50.

Tout va bien! Seul avec
P. Balthès durant Noël; O. Le Soff va à
Le Soff.

Bien vôtre

L. Chateau
onc.



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.



Handwritten text to the right of the seal, possibly a name or title.

Handwritten text in the middle section of the page.

Handwritten text in the middle section of the page.

Handwritten text in the middle section of the page.

Handwritten text in the lower middle section of the page.

Handwritten text in the lower middle section of the page.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills
Saint. Paul, Alta
1 Mars 1945.

Bien cher Père

Ci. inclus \$350.00.

Quid de boghei du P. Bripeau?
auto du F. Calvez?
Fr. Racl?

Bien vôtre

L. C. Latour
D.M.S.



Faint, illegible handwriting at the top of the page.

Faint, illegible handwriting in the middle section.

Faint, illegible handwriting in the middle section.

Faint, illegible handwriting in the middle section.

Faint, illegible handwriting in the middle section.



Faint, illegible handwriting in the lower middle section.

Faint, illegible handwriting in the lower middle section.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole des Luitls
St. Paul, Alta.

19 mars 1945.

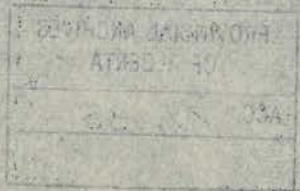
Bien cher Père.

Ci. inclus, recus de M. Lapierre.

Grand merci pour les images.

Bien vôtre,

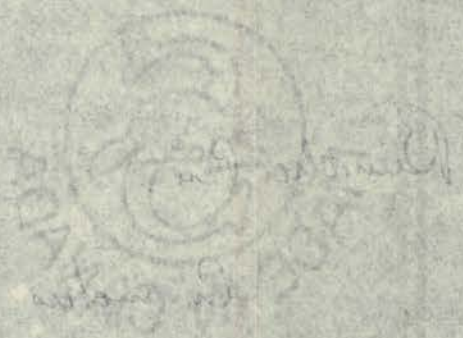
L. C. Latour
o. m. J.



1880

1881

Provincial Archives of Alberta



Provincial Archives of Alberta

Provincial Archives of Alberta

Provincial Archives of Alberta

Provincial Archives of Alberta

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72,130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
2 avril 1945.

Révérend Père O. Langevin, O.M.I.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus un chèque de \$400,
salaires de l'école.

Je vous envoie aussi les bouteilles pour Saintes
Huiles: auriez-vous la bonté de m'en procurer de récentes,
et chargez les frais.

Tout va bien! Est-ce que ça va encore mal ?

Bien vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Latour
O.M.I.





Faint, illegible text, possibly a title or header, located in the upper right quadrant of the page.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
Faint, illegible text, possibly a title or header, located in the middle of the page.

Faint, illegible text, possibly a title or header, located in the middle of the page.

Faint, illegible text, possibly a signature or name, located in the lower middle of the page.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.

3 octobre, 1945.

R. P. O. Langevin, o. m. i.
9916-110^e rue,
Edmonton, Alta.

Bien chers Frs.

Es. inclus chèque pour
salaires de septembre.

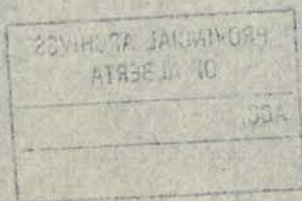
Tournez-vous aussi faire acquit.
Les ces 2 trentains, 6 semaines de
messes - aussi inclus.

Merci.

Bien vôtre en N. S. M. J.

L. C. Lalouis.

o. m. i.



Handwritten text at the top of the page, possibly a header or address, including the name "James" and "Alberta".



Large, faint, illegible handwritten text in the middle of the page, possibly a title or main heading.

Several lines of faint, illegible handwritten text below the main heading, possibly a body of text or a list.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
2 avril 1946.

R.P. O. Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus chèque de \$300. pour salaires
de mars.

Aussi en triplicat "Statement of Sale of Used Car", que
vous voudrez bien signer, et faire signer deux témoins, et envoyer
à qui de droit.

Excellent voyage au retour. Personne n'a deserté!!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Lafour
O.M.I.



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA

1911-12
1912-13
1913-14

1914-15
1915-16
1916-17

1917-18

1918-19

1919-20

1920-21
1921-22
1922-23

1923-24

1924-25

1925-26

1926-27



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
3 avril 1946.

R.P. Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

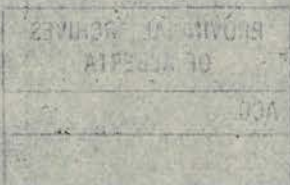
Bien cher Père,

Ci-inclus vous trouverez le chèque
dû à la Commission Oblate des Oeuvres Indiennes, omis dans l'autre
lettre.

A l'office de la municipalité, on me dit que les taxes
de 1945 n'ont pas été payées: elles se chiffrent à \$94.61. J'au-
rais voulu rencontrer M. Brosseau à ce sujet, mais il est à Bonny-
ville présentement.

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Lafleur
om.i.



1911
1912
1913



1911
1912
1913

1911
1912
1913

1911
1912
1913

1911
1912
1913

Handwritten signature

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72,130

St. Paul, Alberta
8 avril 1946

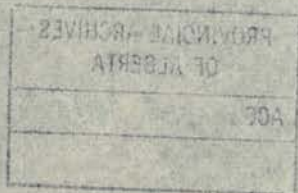
Bien cher Père

Ci. inclus votre copie.

Avez-vous eu des nouvelles au
sujet de la forte S'arrivée du
char ?

Sincèrement vôtre

L. C. Latour,
om.



2. Paul ...
8 March 1942



[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
2 mai 1946.

Révérend Père O. Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus cheque pour salaires de
ce dernier mois d'avril.

Si vous voyez Georges-Marie, dites-lui de venir
à Saint-Paul!

Je n'ai pas d'autre chose à dire!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Latour,
O.M.I.

École des Arts
Saint-Jean, Alta.
2 mai 1944

Wendell T. Lawrence, O.S.A.
411, 110th Ave.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Où-étais-tu en ce moment?
Je n'ai pas d'autre chose à dire.
Bonne nuit.
Bonne nuit.

Wendell T. Lawrence

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills
Saint-Paul, Alta.
18 juin 1946.

R. P. O. Langevin, o.m.b.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

J'enverrai par le P. Le
Goff ce que vous m'avez demandé.

J'espère que le P. Provincial vous
a fait la commission : de m'envoyer
v.v. p. le \$146.14 du P. Calvez pour le
fret payé. J'ai dû payer le creuseur
de puits et j'ai dû en emprunter.

Père Le Goff retourne jeudi
après-midi.

Bien vôtre

L. G. Latour
o.m.b.



12 June 1942

A. P. D. [unclear] [unclear]

[unclear]

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly a letter or report]

[Faint handwritten text at the bottom left]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
16 août 1946.

Extra Strong
Pollard

Révérend Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-joint chèque de \$300.00 pour salaires
à la Caisse provinciale.

J'ai déposé à la banque le titre de la terre et j'ai
demandé à M. Gill de vous écrire lui-même.

Maman retournera avec Georges-Marie jeudi prochain.

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Labrec
O.M.I.



100-100000

Extrait de l'acte

École Mine d'Or
Saint-Jean, Alta.
Le 20 Mars 1911

Le 20 Mars 1911, j'ai déposé à la banque la somme de \$300.00 pour la somme de \$300.00.

En témoignage de ce qui précède, j'ai signé et apposé mon sceau.

En présence de moi-même et de deux témoins, j'ai déposé à la banque la somme de \$300.00 pour la somme de \$300.00.

En présence de moi-même et de deux témoins, j'ai déposé à la banque la somme de \$300.00 pour la somme de \$300.00.

En présence de moi-même et de deux témoins, j'ai déposé à la banque la somme de \$300.00 pour la somme de \$300.00.

En présence de moi-même et de deux témoins, j'ai déposé à la banque la somme de \$300.00 pour la somme de \$300.00.

[Signature]

1911

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
17 décembre 1946.

Révérènd Père Omer Langevin, O.M.I.
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Ci-inclus chèque de \$311. 72 (\$300.
dernière contribution pour 1946; \$11.72 balance du loyer de la
terre). Vouddriez-vous faire deux reçus.

M. Hope, ancien gardien des garçons à Saint-Albert,
est arrivé hier soir, après entrevue avec le P. Gamache. Je
l'ai engagé. Espérons que tout ira bien, maintenant.

Le P. Levert est près de moi et vous salue!

Bonne et Heureuse Année! Joyeux Noël aussi!

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Lapous
oml

GOVERNMENT OF CANADA
POSTED

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.



Les RR. PP. Oblats
Bl. St. Amable, Alberta
St. Paul, Alberta.

25 Jan. 1914

Bien cher Père

Merci de votre lettre et
chéque pour messes. Rien
m'empêchait, comme nous en
avons au moins pour 4 mois
à l'avance.

Le Père Latour m'avait dit
que la maison des Oblats devrait
être assurée. Comme j'ai un
déficit dans la caisse des Oblats
de \$371.42, je vois que vous devriez
payer la prime. Autrement
j'aurais augmenté mon déficit,
et pour payer la prime il
me faudrait une somme de l'ar-
gent des messes, 4 ou 5 mois
à l'avance que les messes ne soient
faites.

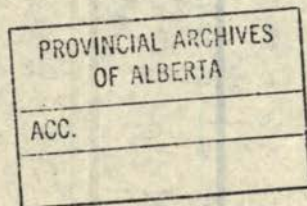
Je n'aime pas beaucoup faire
des arrangements semblables.
Le déficit vient surtout de ce
que le Père a déboursé \$240⁰⁰
pour la journée.

Je serai ce que vous me
direz. Mais encore une fois
je n'aime pas dépenser lar-
gent d'une messe, avant de
l'avoir dite.

Le 1^{er} Fév. je vous enverrai
le chèque de \$300⁰⁰.

Bien fraternellement votre
en U. S. & U. S.

J. Bitane



+

31 Janvier 47

Bien cher Père

Tous trouverez ci-joint votre chèque de
\$ 300⁰⁰ pour Janvier -

Je viens de recevoir vos deux reçus. Celui de
Decembre comportait \$11.72 pour loyer de la
maison. Je le trouve en effet inscrit dans le
livre des Objets. Mais je ne le comprends pas.

D'après ce que le P. Latour m'a dit, M^{lre}
Lefebvre paye \$10⁰⁰ par mois de loyer.
Cette somme, je ne la trouve inscrite nulle
part, excepté le 11.72 de Decembre. Maintenant,
il a pu s'arranger pour payer la fourniture
avec cela. Je n'en sais rien.

Si cela ne vous fait rien, je prendrai ce
\$10⁰⁰ de loyer, à partir du 1^{er} Janvier, et je le
garderai pour combler mon déficit de \$371.42.
M^{lre} Lefebvre m'a aussi demandé de
payer 5⁰⁰ par mois, pendant 3 ans, pour le
transformateur électrique. Vous savez sans
doute que l'électricité a été installée au
mois de Novembre dernier. Il est bien vexant
tant de payer sa lumière. Maintenant, à
la suite de cette installation, il y a une

Charge (flat rate) de \$8.64 par mois pendant 3 ans, afin que la compagnie de Calgary Power se rembourse le prix du transformateur. M^{re} Lefebvre dit: Si je paye toute la charge, je paye le transformateur moi-même et quand je partirai, le transformateur vous restera. J'ai donc cru bon de consentir à lui laisser payer 3.64, et je payerais les 5⁰⁰ qui représenterait l'achat du transformateur. Ça fera donc 5⁰⁰ à déduire chaque mois du loyer, pendant 3 ans - Donc, devenu du loyer jusqu'en Nov. 1949, 5⁰⁰ par mois. Qu'en pensez-vous?

Vous ne m'avez pas répondu au sujet de l'assurance de cette même maison. J'ai tellement peur du feu depuis l'incendie de l'étable de St. Albert!

Dans l'espoir de recevoir un mot de vous, quand vous m'avez le loisir, je demeure, bien cher Père -

Bien vôtre en U. S. et M. S.

J. Dittus

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72,130

+

1^{er} Mars 47

Mon bien cher Père

Je vous envoie un chèque de \$200⁰⁰
pour notre salaire de Février. Je l'entre
dans mes livres pour \$300⁰⁰, mais j'ai
retenu \$100⁰⁰ pour les missions du Père
Calvez. J'ai dû payer \$55⁰⁰ pour la
réparation du jeep qui ne marchait plus.
Ensuite j'ai mis quelques dépenses de
voyage pour desservir les missions à l'Inca-
chu, surtout le lac Bon Poisson.

J'ai peur que l'auditeur ne trouve à
redire, si je prends toutes ces dépenses
de l'école. J'ai appris que le P. Calvez
recevait de vous \$45⁰⁰ par mois.

Ces \$100⁰⁰ couvriront toutes mes dépenses
jusqu'à son retour. Je ne vous en
demanderais point d'autres. Le jeep ne
servira qu'au printemps. Tout le chemin
est bloqué. Pour aller au lac de
selle je marche. Ici la route ne peut
passer. Aujourd'hui j'ai 13 miles à faire.

Quin d'heure, en revenant ces 13 miles j'
me suis gelé la figure à tel point que
je n'ai pu me montrer. Les 20 de
la j'ouée droite me fait encore mal -
Le pire est la nuit au Lac La Pile -
Il y fait tellement froid dans cette vieille
maison, qui n'est plus qu'une vaste
salle ouverte au vent, que j'ai mon
lit tout près du poêle, et toutes les heures
il faut chauffer pour ne pas geler.
Le hiver a été tellement dur, depuis
mon arrivée ici!

Je n'ai pu encore assurer le mariage
des Oblats ici, pensant que peut-être
vous le feriez assurer à Edmonton, comme
je n'ai reçu aucune directive de vous
à ce sujet.

Je demeure bien cher Père

Fraternellement au th. S. U. M. S.

J. J. Zwick

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills, 7 Avril 1947

Bien cher Pere,

Encore une fois me voilà embarrasse. Le Pere Panhaleux vient de me telephoner pour me dire qu'il avait recu votre lettre et que vous desireriez que je fasse une provision du materiel de Boystown pour finir la maison du Lac La Selle.

Pour vous dire la verite, je ne connais absolument rien des arrangements qui ont ete faits jusqu'a date pour la construction de cette maison. D'ailleurs je n'en ai pas la cle, et je n'ysuis jamais entre. De l'exterieur j'ai pu voir qu'il n'y avait encore rien de fait a l'interieur. Je ne m'en suis pas occupe davantage, attendant le retour du P. Calvez.

D'ailleurs si je comprends bien le Pere Balter, est-ce-que le contrat n'est pas donne pour la construction complete a un certain Mr Aubin? Alors il doit avoir les plans et specifications et ce serait a lui a voir le materiel de Boystown et a se procurer ce dont il peut encore avoir besoin pour la finition. Et puis franchement je ne tiens pas a mettre les pieds dans le plat du P. Calvez. Ces affaires-la finissent toujours par causer des desagrements penibles, et il me serait difficile de finir cette maison a son gout.

Si je mets du ten-test sur les murs ou au plafond, il dira: Pourquoi n'a-t-on pas mis du platre, etc.?

Je suis alle voir aujourd'hui la maison des Oblats, ou habite Mr Lefebvre. Le Pere Calvez aurait promis, parait-il, de faire un plafond a la maison. Ce ne serait pas du luxe. Demain, j'irai a St Paul, et si je trouve un mille pieds de bon ten-test, je l'achete, pour faire plafonner pendant l'ete. J'admire Mr Lefebvre d'avoir passe l'hiver la dedans, avec sa famille de six petits enfants. ce n'est presque pas humain. Les Lefebvre ne sont certainement pas difficiles. Ils se contenteront de cette amelioration. Pour moi, je m'en contenterais a peine. L'exterieur fait bien pitie. Ce sont des planches mal jointes, pas peinturees et posees dans le sens vertical. Mr. Lefebvre me dit que c'etait l'intention de tout finir en stucco. C'est possible. Ce serait fini pour toujours. Mais il faudrait que ce soit fait assez vite, autrement la maison va se deteriorer. Puisqu'on defait Boystown, ne serait-ce pas mieux d'acheter du clabord d'occasion et de le faire poser sur les murs de la maison? Ensuite de le peinturer? De cette facon on devrait etre bon pour 7 ou 8 ans. Puis ce serait vraiment aider St Paul en achetant leur materiel. Meme en le payant a moitie prix, ils y gagneraient encore et nous aussi. En tout cas ce sera a vous a decider.

de Paques! J'espere que vous avez eu de belles et saintes fetes

Croyez-moi, bien cher Pere,

Bien fraternellement votre en N.S. et M.I.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

10 Avril 1947

Reverend et bien cher Pere,

Mr Aubin, le jeune, etait ici hier soir et m'a demande de lui faire, avec le camion de l'ecole, tout le charriage du materiel pour la construction de la maison au Lac La Selle. Il m'a dit que tout avait ete arrange avec lui, et que la finition allait aller bon train des que le materiel serait rendu sur place. Le tout avait ete commande l'an dernier chez Hayward et c'est la dans la cour attendant le camion. Je lui ai demande s'il avait recu de vous quelques instructions au sujet du materiel de Boystown, et il m'a dit que non.

Les routes ne sont pas encore suffisamment bonnes sur la reserve pour le transport du materiel a l'heure actuelle, mais je lui ai dit que, des que les chemins le permettront je lui ferai charrier ce dont il a besoin.

Ma presence la-bas ne sera pas necessaire. Il m'a dit que les plans et specifications sont bien claires et qu'il pourra faire le travail sans supervision. Le Pere Calvez lui aurait donne carte blanche et lui aurait dit de faire pour le mieux.

Alors voila une affaire de reglee, a moins que vous ne donniez des ordres contraires.

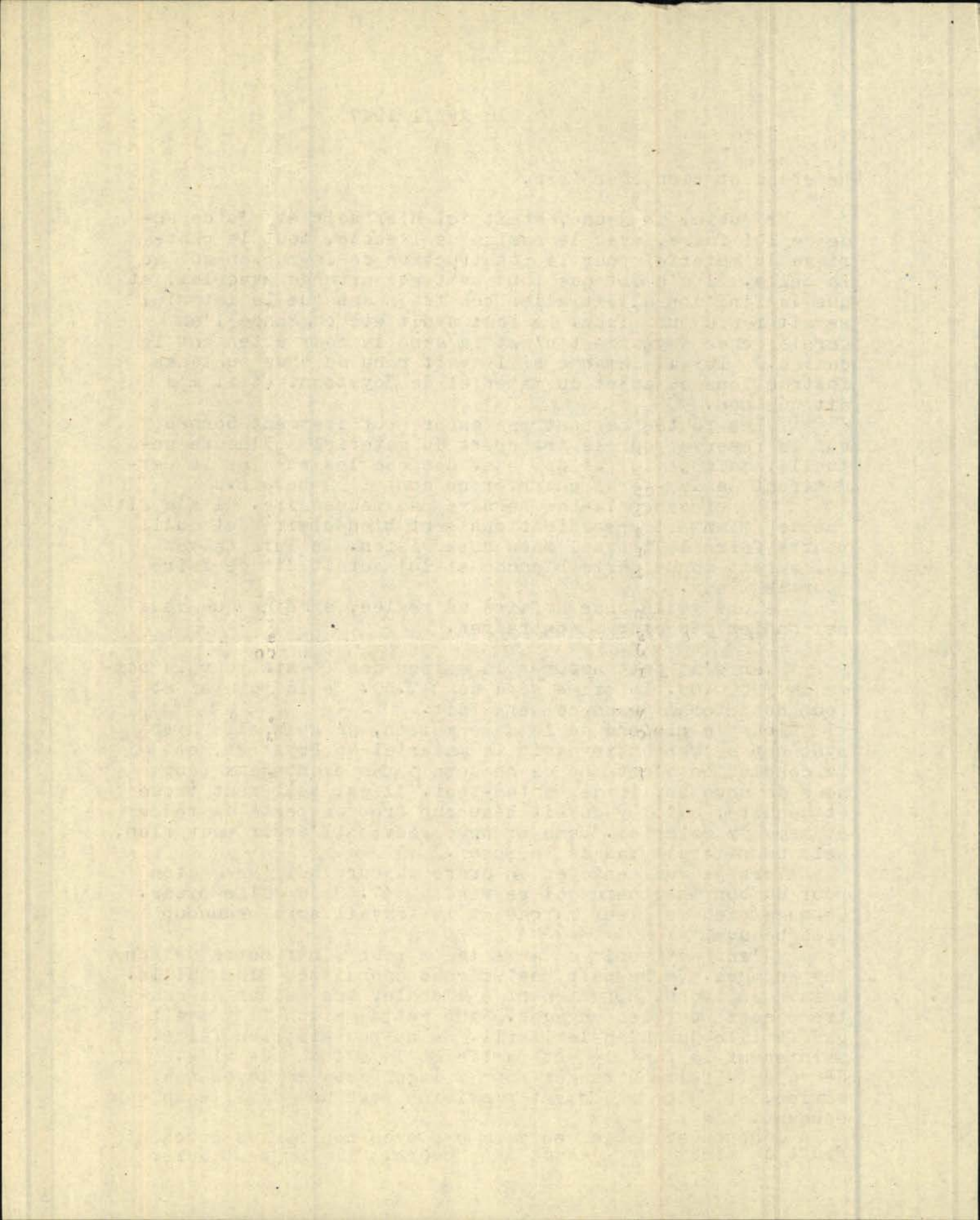
Hier j'ai fait assurer la maison des Oblats pour la somme de \$2000.00. La prime sera de \$17.50. Je la paierai et vous notifierai quand ce sera fait.

Pour le plafond de la meme maison, je suis alle hier avec notre charpentier voir le materiel de Boystown, et la conclusion c'est que ce ne serait pas avantageux pour nous de nous servir de ce ten-test. Il est tellement troue et dechire, qu'il y aurait beaucoup trop de perte de temps et meme de materiel. Meme si nous pouvions l'avoir pour rien, cela ne paierait pas de le poser.

Alors je vais envoyer un ordre aujourd'hui chez Eaton pour du bon wallboard qui se vend a \$47.50 du mille pieds. Ce sera bien meilleur marche et le travail sera beaucoup plus beau, *et plus rapide*

J'en fait venir en meme temps pour finir notre maison des engages. Je ne sais pas si vous connaissez Blue Quills. Mais nous avons, appartenant a l'ecole, une maison de quatre pieces pour les engages. Dans cette maison il y avait une famille jusqu'au 1er Avril. Je ne pouvais rien faire. maintenant la famille est partie et la maison est vide. Je vais la faire arranger pour y loger deux employes non maries, et faire egalement provision pour une famille au cas echeant.

A l'heure actuelle ces deux employes non maries couchent faute de mieux sur l'etage des Soeurs. Cela ne peut durer



indefiniment, d'ou le changement projete. D'ailleurs si je ne me sers de cette maison, il est certain qu'avant longtemps, les indiens qui ont toujours leur nez fourre partout, vont s'en emparer, et il sera difficile de les deloger.

Par le meme convoi, je fais venir egalement assez de ten-test ou wallboard, pour faire le corridor des Soeurs a la chapelle. Le Pere Balter me dit que ceci est approuve depuis longtemps; non seulement approuve, mais recommande par le provincial.

A present les Soeurs, pour se rendre a la chapelle, sont obligees de descendre de leur etage et de venir sur le notre. C'est embarrassant pour elles et pour nous. Apres cette amelioration elles seront plus chez elles et nous chez nous. Ce sera comme a Duck Lake.

Je regrette que le Pere Latour ait vendu toutes les briques qui avaient ete amenees ici pour l'allongement de l'ecole. J'aurais pu m'en servir pour les murs de corridor. Mais il est trop tard, et je n'ai pas les moyens d'en acheter d'autres. Alors je finirai a l'exterieur en brick-siding, comme la chapelle de St Albert a cote de l'arche. Ce sera a peu pres la meme couleur que le reste de l'ecole et cela ne paraitra pas mal.

En voila des entreprises pour quelques mois. J'espere pourtant les mener a bonne fin avant la retraite.

Quand a l'argent, j'ai un lampion qui brule continuellement devant St Joseph. Il faudra qu'il m'en trouve et qu'il nous donne une recolte abondante.

En attendant votre reponse, ou encore mieux, votre visite, si vous jugez bon de venir nous voir, je demeure, mon tres cher Pere.

Bien fraternellement votre en N.S. et M.I.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "J. Bidault". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the bottom.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

1er Avril 1947

Cher Pere Langevin,

Ci-joint veuillez trouver mon cheque de \$300.00 pour notre contribution mensuelle.

J'ai paye aussi aujourd'hui meme la somme de \$6.00 pour chassis doubles, que le Pere Latour avait achete au commencement de l'hiver. Ils ont ete poses a notre maison occupee par Mr Lefebvre. Alors veuillez aussi me crediter pour cette somme.

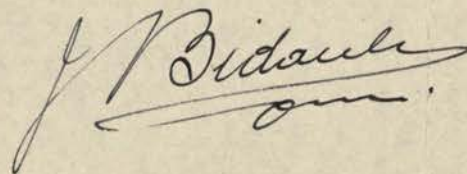
Il y a aussi quelques jours, j'ai paye au Pere Panhaleux la somme de \$30.00, pour 10 autres chassis doubles qui sont alles egalement a la meme maison. Mais ces derniers je les ai payes de l'argent de l'ecole, parce que l'ecole en avait achete 15 autres qui ont ete poses sur les batiments de l'ecole. Alors j'ai paye tous les 25 chassis d'un seul coup et en bloc: \$75.00 en tout. Je n'en ai parle a personne et vous n'aurez pas besoin de me les crediter.

Je n'ai pas encore fait assurer la maison. Negligence de ma part. Tant qu'il n'y a pas de feu, tout va bien. Mais je sais que je cours des chances. Aussitot que je le pourrai, je ferai assurer.

J'ai pris en note ce que vous m'avez ecrit au sujet des \$500.00 que l'ecole doit a la Province, pour la ferme. Je ne sais pas si je serai assez longtemps ici pour payer cette somme qui devrait venir de la recolte, d'autant plus que cette annee, il n'y aura pas de recolte, car on me dit que la terre est tres sale et qu'il faut la garder en labour d'ete pour la nettoyer.

En tout cas j'ai mis votre lettre en filiere, pour reference a venir, meme pour mon successeur, si je dois en avoir un a l'ete.

Je vous souhaite de bonnes et saintes fetes de Paques.
Bien fraternellement votre en N.S? et M.I.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

St Paul 2 mar 49

Mon cher Léon

Je vous envoie mon chequ^e du mois
300⁰⁰ - Malheureusement je suis à l'hôpital
et je n'ai pas de blanc de chequ^e payable
au pair - Si on vous demande trop d'argent,
renvoyez-le moi -

J'ai eu un malheureux accident le 25 mars
tombant bêtement d'un échaffaud, par distrac-
tion - J'aurais dû me tuer, ou me casser le dos -
mais tout va bien - Je commence à me lever, et
dans une autre semaine j'espère être à
Bl^{ue} Quills -

Dieu je dirige le tout du mieux que
je le peux - J'envoie le P. Leyoff en mission
à ma place, avec un homme pour le con-
duire en main -

Nous avons appris ce matin à 7^h la nouvelle
de l'élection du P. General - Quel charme
souvenir j'ai gardé de lui pendant qu'il
prêchait à Ottawa et à Hull!

Peut-être bientôt j'irai vous voir, car il
nous faut aller chercher notre semence de patates
à St Albert -

Bonjour, cher Léon - Oremus pro vobis

J. Widant

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

11 May 1949

Cher Père Languelin -

Vous ne m'avez pas retourné mon chèque
sans doute la Banque vous aura donné le
paire -

Je suis encore à l'hôpital. Je me tire, mais
Je ne puis pas encore diriger ma maison -
Les progrès sont très lents et parfois je me
demande si je ne suis pas paralysé pour le
reste de mes jours.

Je vous avais dit dans une lettre précé-
dente que je faisais venir de chez Gator
une quantité de 10 test, pour faire le plafond
de la maison des Oblats. Impossible d'obtenir
ce matériel; l'argent n'a été retourné.
En outre vous m'avez dit que si je pouvais
vous payer ce que l'école vous doit, vous feriez
arranger la maison vous-même, avec l'aide
à l'extérieur -

Je ne suis ici que jusqu'en juillet. Mais, voulez-
vous que je vous envoie un chèque pour \$ 700⁰⁰
moins les 16⁰⁰ que j'ai payés pour l'assurance?
Ainsi l'école aura fini avec les Oblats cette
année. La dette de 500 sera payée, plus le loyer
de 47. Qu'en pensez-vous? Mon successeur ne
peut être nommé. Mais Fiat!

Seulement, arrangez-vous pour faire finir
la maison, surtout à l'intérieur -
Je ne m'en occuperai pas -

J'attendrai votre réponse, et si elle est
affirmative, je vous enverrai le chèque -
Vous recevrez votre salaire chaque mois,
\$ 300. mais nous garderons nos ~~parts~~ pour
dépenses d'hospital et d'habillement ou
de voyages. How is that?

Priez pour pour afin que le Roy
Dieu me remette sur pied si
c'est son bon plaisir -

Bien fraternellement vôtre
W. S. de M. J.

J. Bidane

Blue Quills, 1er Juin 1947

Reverend et bien cher Pere:

Je vous envoie notre salaire du mois de Mai. Vous trouverez donc ci-joint un cheque de \$300.00.

J'inclus aussi un cheque pour le Pere Plourde. Je crois que c'est dans l'ordre de le faire payable a vous, n'est-ce pas?

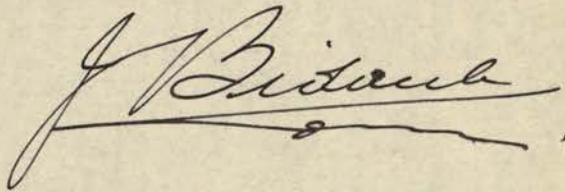
Je vous envoie aussi la notice des taxes sur la terre des Oblats. Maintenant, expliquez-moi donc un peu les conditions de rente; L'ecole loue la terre pour la somme de \$200.00 par an, n'est-ce-pas? Et qui paye les taxes? Vous, ou nous? Si vous les payez, cette terre ne vous rapporte pas grand chose. Juste \$63.00 par an. Alors laissez-moi savoir ce qu'il faut faire. Vous remarquerez qu'il y a une reduction de 7% si paye avant la fin de Juin.

J'ai chante la grand'messe ce matin a l'ecole. Ce qui veut dire que cela va beaucoup mieux. Mais je suis loin d'etre retabli. Est-ce-que je le serai jamais? Je passe la moitie du temps au lit, pendant la journee, et l'autre moitie a faire un peu d'ouvrage a mon bureau, et je vous assure que cela force. A l'heure actuelle, cela me prend tout mon change pour vous ecrire cette lettre. Cependant les ameliorations se font un peu tous les jours, mais si lentement.

Je suis sorti de l'hopital Dimanche dernier, apres juste un mois de sejour.

Je demeure, mon Reverend et bien cher Pere:

Bien fraternellement votre en N.S. et M.I.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Bidault', written in a cursive style. The signature is underlined with a single horizontal stroke.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

31 juillet 1949

Mon cher Père

Je vous envoie notre salaire de juillet. Maintenant, lorsque je suis allé au Lac La Selle, mardi dernier, j'ai compté les litres qui manquaient à l'équipe. Il y en a 13. J'ai pu sur moi de dire à Aubin, puisqu'il travaille encore là, de les remplacer. C'est mieux, je crois, que de faire venir un ouvrier plus tard, car il faudrait payer les dépenses de voyage.

Comme je m'attends à être changé bientôt, pourriez-vous, avec le Père Provincial, me signer une forme, que vous obtiendrez à la Banque de Cimmere, afin d'ouvrir un compte de vices pour Blue Mills. Ce pourrait être "Stipendium fructu accouit", ou quelque chose d'analogue. Cela serait plus facile pour mon successeur.

Bien fraternellement votre en U.S. et A.S.
J. Bidault

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills.
ce 4. Sept 1947

Bien cher Père,

Le R. P. Bidault nous a quitté ce matin et j'ai oublié de lui confier le chèque mensuel, mais la voie postale sera fidèle aussi.

Vous allez avoir des nouvelles de Blue Quills. Nous n'avons que 24 enfants, car surtout la réserve de Paddle-Lake, d'où la majorité vient, il y a une épidémie de "measles".

Ce soir je vais aller chercher les enfants du Lac Castor. Si bien que j'aurai fait tout le tour de mes "outriders".

Le travail ici est difficile mais très intéressant. A la grâce de Dieu!

Union de prières.

Joseph P. Kelly
O. M. I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72,130

Blue Quills. School.
Sept. 17. 1947.

Bien cher Père,

Ce matin, j'ai payé le garagiste
pour le frais d'un nouveau
moteur pour le pep du P. Calvez.
Ci-inclus le reçu.

J'espère qu'il va vous écrire pour
remercier.

Auriez-vous la bonté de me faire
savoir si le Père sus-nommé
reçoit une allocation de la Province
et si ce n'est pas une indiscretion
quel en est le montant par mois.

Ceci, pour essayer de composer mon
attitude dans le don à lui faire, au
cas où il serait sans secours!!!!

Bien vôtre, cher Père, en Notre
Seigneur et Marie Immaculée.

St. Benet Rolland
univ. O. U. S.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills School
St. Paul, Alberta.

Septembre ce30. 1947

Bien cher Père,

Avec la fin du mois je vous envoie le
chèque mensuel, et je profite de l'occasion pour vous demander si
vous auriez l'obligeance de nous envoyer des honoraires de messes.
Messes basses et si possible aussi grands messes.

Nous avons toujours une école au quart
remplie, étant donné que la quarantaine sur la Réserve de Saddle-
Lake n'a pas encore été levée, et ne le sera que vers le 15 de ce
mois. Ce n'est pas très intéressant!

Bien à vous et union de prières.

J. Bonnet-Lalonde
curé

1907

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

MADE IN CANADA

Blue Quills School

St. Paul, Alberta.

ce 21 Novembre 1947

Rev. Père O. Langevin O. M. I.
Econome Provincial
Edmonton. Alta.

Bien Cher Père,

Pour la bonne tenue de mes filières, je vous serais reconnaissant si vous pouviez me faire parvenir un reçu pour chaque contribution faite à l'administration provinciale, il me manque ceux de Septembre et d'Octobre.

De plus, nous sommes à court d'intentions de messes, et même j'aimerais, si possible, en envoyer à quelques uns de mes confrères de Grand Séminaire, en France, qui en sont complètement dépourvus.

La tentative du Père Labonté n'a pas été fructueuse et je vais essayer à la fin du mois de faire un nouveau départ dans mes comptes.

Emile Lefebvre, est pas mal anxieux de savoir si on va plafonner la maison avant l'arrivée des grands froids. Il me dit vous avoir écrit à ce sujet.

Ici, tous vous saluent et moi-même je me recommande à vos bonnes prières.

Fraternellement Vôtre en N. S. & M. I.

St. Bernard
miss. miss.

ce 21 novembre 1917

M. J. Langlois
L'Économique
L'Économique

Monsieur le Ministre

Je vous prie de bien vouloir agréer mes
 sentiments les plus distingués et de vouloir bien
 agréer mes remerciements pour l'intérêt que vous
 m'avez témoigné en me permettant de vous adresser
 ce document. Je suis persuadé que les renseignements
 qu'il contient vous seront utiles. Je vous prie de
 croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma
 haute considération.

Très respectueusement vôtre
 M. J. Langlois

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills School.
ce 18 Dec. 1947.

Bien cher Père,

Ci-joint le chèque de novembre; c'est un vrai plaisir de faire même les gros chèques, comme celui-ci, quand on sait que ça va balancer à la fin du mois. Je vous très reconnaissant et vous dois une fameuse chaudière.

Noël est proche et je vous souhaite donc de joyeuses Fêtes et également une bonne et heureuse Année 1948. - Pour que ces vœux soient efficaces, je les accompagne de mes prières bien fraternelles.

Tout vôtre en A.S. et M.I.

J. Bernethollandey
M.I. O. M.I.

[Faint, illegible handwriting on lined paper]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills School
ce 16 Mars. 1948

Rev. Père O. Langevin.
O. M. I.
Maison Provinciale.
Edmonton, Alta.

Bien cher Père,

Voici encore un petit chèque, "pour vous aider à vivre" comme vous dites si bien. Car de nos jours, vivre est un vrai problème, j'en sais quelque chose depuis que je suis dans les bottes d'un Principal.

Je tiens à vous remercier de votre bonté envers notre Frère Dorobiala, qui a beaucoup apprécié votre geste. Je crois qu'il a dit qu'il vous remercierait personnellement.

En vous quittant, je tiens à vous redire combien je vous sais gré d'avoir mis mes comptes sur pied. Maintenant c'est une farce que de les tenir.

Bien à vous en N. S. & M. I.

J. J. Demet, P. L. L. L.
M. S. O. M. I.

Miss Julia ...
1901

Mr. ...
...

Dear Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 14th inst. in relation to the matter mentioned therein. I am sorry that I cannot give you the information you desire at this time, but I will endeavor to do so as soon as possible.

I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
...

[Handwritten signature]
...

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills.
15 Avril 1948.

Bien cher Père

Veuillez trouver ci-inclus
cheque représentant salaires
mois de Mars.

Cela vous aidera un peu
à joindre les deux bouts.

J'espère que vous êtes
satisfait du matériel Weisler.

Bien à vous en h.s. et m.i.

Et Berneth Rolland

o. m. i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills School.
May. 4th. 1948.

Rev. Père Langevin M.S.
9916-110^e Rue.
Edmonton. Alta.

Bien cher Père,

Ci- inclus chèque de \$ 300.00
representant notre contribution
pour le mois d'Avril.

Salutations à tous, et meilleur
souvenir.

Votre en h.s. et M.S.

St Berneth Rollandey

Miss [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72.130

Blue Quills School
St. Paul, Alberta.

R. P. O. Langevin. O. M. I.
Econome Prov.

Bien cher Père,

On me demande de vous demander ce qu' on devrait vous demander soi-même. Voici:

P. S. Est-ce que le P. Le Goff a bien "shippé" la petite caisse que je lui ait confiée. ?

Albert Lefebvre, le frère d'Emile, n'est plus à notre service et va se marier au début de Juillet, puis s'établira sur sa terre. Il voudrait acheter les deux vieilles batisses en planches qui se trouvent non loin de la maison que nous louons à son frère Emile, il voudrait les avoir pour les planches et se faire des graineries avec. Il donnerait \$ 75.00 pour celle du fond, je suis allé la voir et en effet elle ne vaut guère plus car elle tombe en ruine ; il aimerait avoir également la petite étable adjacente au petit shack qui servait de poulaillier, mais les planches n'en étant pas fameuses, il aimerait qu'on lui en fasse cadeau purement et simplement. Je viens donc vous soumettre l'affaire et il attend votre réponse pour la semaine prochaine.

Ici rien de bien neuf, sauf que l'année est presque finie et que les enfants ainsi que le principal ont bien hâte qu'elle soit complètement enterrée.

Bien sincères salutations.

St. Bernier & Lalonde
O. M. I.

Alberta
... ..

... ..
... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72-130

...

Blue Quills School.
ce 10 juin 1948.

Bien cher Père,

Voici ma contribution de l'été.
Ci-jointe la feuille de taxes de la terre de Billo.
Le compte en Banque de Dolats dépasse ce dont nous
pouvons avoir besoin, je vous envoie donc
B. 500.00 pour vous aider.

Bien vôtre en A.S. et M.I.

Et Bernet Rolland

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Oct. 11. 1948.

R. P. O. Langevin O.M.I.
9916-110^e Rue - Edmonton,

Bien cher Père,

Ci-inclus chèque comprenant
3 mois de salaires.

J'ai bien hâte que le
Père Re Goff arrive, non seule-
ment pour vous donner un
chèque complet, mais surtout
pour qu'il puisse me donner
un coup de main.

Savez-vous si je fais
compter sur lui pour le
28 octobre?

Sans doute nous reverrou-
nous à cette date.

Fraternellement vôtre.

J. Denis Dalland
O.M.I.

Oct 11 1918

R. J. Thompson
110 - 110 - 110

Dear Mr. [Name]

I have the pleasure to inform you that your order for [quantity] of [item] has been received and is being prepared for shipment. The goods will be ready for delivery by [date]. Please advise me when you are ready to receive the goods. Yours faithfully, [Name]

Respectfully,
[Name]

110 - 110 - 110

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills School.
ce 10. Nov. 1948.

Bien cher Père,

Ci-inclus chèque pour le salaire du Frère et de votre serviteur. Celui du mois prochain sera un peu plus gras, étant donné que le bon Père Re Goff est au poste.

Ce dernier semble aimer la part qui lui est échue, et moi-même suis heureux d'avoir un compagnon, quoique plus jeune aurait mieux fait l'affaire.

Ici, tous vous saluent et je me joins à eux bien fraternellement.

en U.S. et U.I.

Et Bernet Rolland

1918 Nov 10
1918

Provincial Archives

The following is a list of the
names of the persons who
were present at the
meeting held on the
10th day of November
1918 at the
Provincial Archives
at Edmonton.
The names of the
persons present are
as follows:

John A. Brown

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72,130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

ce 10 Janvier 1949

Rev. Père O. Langevin O.M.I.
Edmonton, Alberta.

Bien Cher Père,

Ci-inclus vous trouverez;

- 1) le rapport financier oblat du 2e semestre de 1948.
- 2) la feuille d'information envoyée par le Père Provincial.
- 3) la feuille de la Commission Oblate des Aff. Ind. et le chèque.
- 4) un chèque de \$ 600.00 : contributions de l'école Nov. et Dec.

Comme nouvelles sensationnelles, pas grand chose à signaler, sauf peut-être que je suis aller conduire les deux Fr. Vachon à Bonnyville, et que je suis content de ne pas les avoir gardé plus longtemps à l'école.

que les enfants sont assez bien revenus de vacances, et que la vie a reprise comme auparavant.

que tout le monde est en bonne santé et vous salue en même temps que moi bien fraternellement,

en N.S. & M.I.

Fr. Bernett Hollander
O.M.I.

ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279 PHONE 99



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

13. janvier 1949.

Bien cher Père,

Trouvez ci-inclus chèque de 700 dollars couvrant tout ce qui vous est dû. L'argent file à une vitesse vertigineuse, mais pas assez dans la bonne direction. Vous voici "Square" comme on dit.

J'espère que les comptes de fin d'année ne vous donnent pas de migraines.

Bien à vous en h.s. et M.I.

Edmund Kollaudy
O.M.I.

ST. PAUL, ALBERTA
BOX 579. PHONE 38



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

ce 22 Janvier 1949

Bien cher Père,

Si je continuais à essayer de trouver l'erreur qui se trouve dans mon rapport de fin de Semestre O.M.I. je finirais par m'arracher le peu de cheveux qui me reste, car j'ai également trouvé que j'avais oublié de faire paraître dans les recettes \$ 4.44 d'intérêts de banque, ce qui fait monter la différence à 25.88. Auriez-vous l'obligeance de me refaire ce rapport en mettant cette somme à Bonnes Oeuvres, ce qui ne serait pas absolument faux, et de m'envoyer une copie qui me servirait à faire un rapport plus clair en Juin prochain.

Pour alléger mes finances et pour vous dédomager du travail extra que je vous demande je vous envoie \$500.00 de surplus de la caisse oblate.

A bientôt un mot de vous, pénitence et absolution...

Et Bernier Rolland

ALBERTA
BOX 278, EDMONTON



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

- B. Q. S. -
7 Mars 1949.

Bien cher Père :

Voici de quoi payer
quelques dettes, si vous en
avez.

600.00 - deux mois de salaire.

100.00 - prix de la grainerie
vendue à Albert Le febre.

Si vous avez encore
quelques basses menses dont les
honoraires sont disponibles,
vous pourriez m'en envoyer
quelques unes, cela aiderait
grandement.

Bien à vous en h.s. et m.i.

J. Bernu-Rollaude
O.M.I.

- P. 2. 8 -
7 MAR 1941

Boyer the Gene

Boyer the Gene
Boyer the Gene

Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene
Boyer the Gene

Boyer the Gene

Boyer the Gene
Boyer the Gene

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills.
ce 22. Mars. 1949.

R. P. O. Langevin O.M.I.
9916 - 110^e Rue
Edmonton.

Cher Père,

M^r. Walter Lambert, le nouveau
Maire de St Paul aimerait à faire
creuser un puit pour le village
sur le terrain anciennement de M^r.
Billo. Je pense que ce serait
une excellente affaire, car nous-
même nous aurons besoin d'un
puits pour abreuver nos animaux
sur notre futur ranch.

Il paraît que l'eau de l'école
serait la meilleure de la région
et ils espèrent frapper une veine
de la même sorte.

Bien à vous en A.S. et M.I.

Et Bernet Rolland
O.M.I.

Le Saint-Terre Co.

[Faint, illegible handwriting throughout the page]

[Faint signature or name at the bottom left]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72.130

- Blue Quills. -
1. Avril 49.

Cher Père.

Ci-inclus notre chèque
mensuel.

Les santé's sont bonnes.

Rien de neuf au sujet
du puits. Le Conseil Municipal
va étudier la question lundi
le 4. - Que pensez-vous si
on pouvait obtenir en compen-
sation l'exemption de taxes
pour le carreau et le droit
d'avoir de l'eau pour notre
ranch. (futur!)

Je vais voir ce qu'ils proposent
de leur côté.

Bien à vous.

Z. B. Hollander
O.M.S.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72,130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

5. Mai 1949.

Bien cher Père,

Ci-inclus, 2 chèques :

- 1/- Salaire et Contribution du mois d'Avril.
- 2/- Blue Cross Plan - Assurance Maladie.

Bien fraternelles salutations,

Ed. Bernier-Pollaudet
O. U. I.

ST. PAUL, ALBERTA
BOX 277, PHONE 98



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

ce 11 Juin 1949.

Bien cher Père,

Veillez trouver ci-joints :

- 1) la feuille de taxes municipales pour l'année 1949.
- 2) la contribution du mois de Mai.

Comme vous le savez peut-être, Mr. Emile Lefebvre est sur sa terre et dans sa maison. J'ai un autre homme qui va habiter la maison de la terre de Mr. Billo, et, si vous consentez, j'ai l'intention de faire faire la finission extérieure, à nos frais. Ce sera une grosse amélioration pour la maison, et en même temps une contribution supplémentaire, qui augmentera la valeur de cette propriété.

Je ne sais si le Bon Dieu va nous envoyer suffisamment de pluie pour faire pousser le foin que nous avons semé l'an dernier. Jusqu'à date tout est très sec, et après la gelée, nous avons été obligé de resemer, mais si la pluie nous arrive et que l'automne est tardif, nous pourrons faire assez bien.

En vous quittant, cher Père, je vous prie de croire à mon entier dévouement.

E. Bernetholland
M. S. M. I.

ST. PAUL, ALBERTA
BOX 278, PHONE 28



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature in blue ink]
1908

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills.

Oct. 6. 49.

Rev. Père O. Langevin.

9916. 110^e Rue.

Edmonton.

Bien cher Père,

Ci-inclus veuillez trouver:

1. cheque 300.⁰⁰ pour rente terre.

1 cheque 300.⁰⁰ pour salaires Septembre.

Tout vôtre en h.s. et m.i.

J. Bernier-Pollaud

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

[11/1949]

Blue Quills
St. Paul, Alberta.

Bien cher Père.

un peu en retard, veuillez trouver
ci-joint un cheque de \$ 300⁰⁰ pour
contribution octobre à la Caisse Provinciale.

Bien à vous en U.S. et M.C.

St Bernier Rolland

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Mills.
Dec. 6. 49.

Bien cher Père,

Excusez - moi de vous
"importuner" avec mes chèques,
et avec les reçus que vous
devez me faire parvenir.

Ci-joint chèque pour
contribution novembre.

Avant la fin de l'année
je vous enverrai surplus O.M.I.

Tout le monde vous
salue.

En h. s. et h. i.

Z. Bernet Hollander

P.S. - Auriez-vous la bonté
de m'expédier des honoraires de
messes basses et si possible de
grand' messes. Nous n'avons
aucune de ces dernières.

Z. B.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

Ce 21. Dec. 1949.

Bien cher Père,

Veuillez agréer l'expression de mes vœux
les meilleurs pour la nouvelle année que
je vous souhaite la meilleure et la plus
sainte, et partager ces souhaits avec tous
les Pères et Frères de la Maison Provinciale.

Je demeure votre tout dévoué
en h.s. et m.i.

Et Bernett Rolland

P.S. - Salaires et Contribution Dec. 1949.

ST. PAUL, ALBERTA
BOX 278, PHONE 38



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130



ST. PAUL, ALBERTA
BOX 279. PHONE 38

ce 6 Février 1950

R. P. O. Langevin O.M.I.
9916-110e Rue.Edmonton. Alta

Bien Cher Père,

En réponse à votre lettre du 23 Janvier, concernant le Rapport financier : la somme de 38.50, représente un montant ayant été dépensé sur la maison de Mr Billo, pour la finission extérieure, et provient d'un surplus-école, que vous pourriez aussi bien rentrer dans "Contribution".

Pour ce qui est de la Croix Bleue, nous n'avons pas eu besoin de ses services durant l'année 1949. Cependant au début de Janvier je me suis fait radiographier (poitrine)

En vous quittant veuillez accepter mes salutations fraternelles.

Et Bernier Rolland
O. M. I.

ST. PAUL, ALBERTA
BOX 278, PHONE 28



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills School.
ce 3 Mars 1950

R. P. O. Langevin M. i.
9916 - 110^e Rue
Edmonton.

Bien cher Père,

Voici quelques cents pour
redorer la Caisse et donner
un peu d'espoir à notre
nouveau Provincial.

On va essayer de ne
pas lui donner trop de
misère et nous prierons
pour lui. — Est-il revenu
de l'Est?

Bien à vous en h. s. et M. i.

Edouard Rolland
o. m. i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Offered by the Pupils of
Blue Quills Residential School
for the repose of the soul of
Reverend Father Labouré
Superior General of the Oblate Fathers

1 High Mass	paid	
1 Low Mass	paid	
Masses Heard		1,100
Holy Communions		1,000
Invocations		12,000

ARCHIVES PROVINCIALES

O. M. I.

EDMONTON, ALBERTA

Offert par les Sœurs de la Charité
de l'École Blue Quills
pour le repos de l'âme

du

Très Révérend Père Labouré
Supérieur Général des R.R. P.P. Oblats,

l'honoraire d'une grand'messe
et un mois de prières et bonnes oeuvres.



1870

...

...



Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

St-Albert, Alberta



Le 26 Juin 1944

à la Rode Sœur Breask
Colgary Hospital

Révérende Sœur,

De passage à St-Albert pour
la retraite annuelle, le R. Père
Provincial O.M.I. me demande
de lui faire une liste des objets
qui sont à l'école Blue Hill et qui
appartiennent à la Mission du
Lac La Selle.

C'est donc pour vous deman-
der de me rendre service, que je
vous écris - je ne connais que
vous seule, pouvant me rensei-
gner là-dessus.

Je voudrais une liste des
objets, articles qui appartiennent

à la mission de Saddle Lake,
mais à l'occasion de l'ouverture
de la nouvelle Ecole Blue Quill,
en l'année 1931 ? ont été prêtés
à Blue Quill - Courage, calice - or -
vêtements d'quels - ^{Big Jubilee Blue} porte messel (en
or ?) ~~Simple vêtement orange lining gold one à best~~
pandolabres - harness -
~~and some~~ ^{and some}

Je vous fournis du moulin
purificateur for chalice several dozen
Insecure les noms de certains objets
vous me rendrez service, car le
nouveau Père Provincial veut mettre
ordre à ce sujet. Merci

Paris: tout va bien, sou-
vent avec les Indiens nous aimons
à nous rappeler des soeurs du
bon vieux temps au Lac La Pêche -
Au revoir
Merci
Père T. Bouchard O.M.I.
Saddle Lake mission
Alberta

+
ARCHIVES PROVINCIALES

In answer to Father Dauchard's
letter of June 26, requesting a list
of objects taken to the new school
in 1931 and which belonged to
the mission; as well as I can
remember was one big chalice
which had medallions and a blue

or red cross on the foot of the chalice;
-the big candelabras of 7 candles each
-they are quite heavy and have blue flowers
or a bird. Gold or metal stand. One
purple vestment which had an orange
lining. They also brought the amice
and purificators, as the missionary
had his altar linen washed at the
school.

Lites C. Drake s.g.m.

Ecole Blue Quills,
Saint-Paul, Alta.,
20 juin 1946.

Révérend Père A. Boucher, O.M.I.
Provincial,
9916, 110ème rue,
Edmonton, Alta.

Révérend Père Provincial,

En réponse à votre bonne lettre,
je puis vous dire que deux religieuses enseignantes ont leur
diplôme: (Département d'Education, Province de l'Alberta).

Sr. A. Larivière : Professional First Class 1932.
Sr. A. Laramée : Interim Elementary and Intermediate
School Certificate 1944.

Respectueusement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Lafleur
O.M.I.



W. BOND
ADAMSON & JONES

QUESTIONNAIRE RELATIF A LA CIRCULAIRE SUR LE RECRUTEMENT

à remplir par le SUPERIEUR DE DISTRICT

après étude en commun lors de la conférence théologique

1-Date de la réunion des Pères ___ le 12 décembre 1951 ___

2-Etaient présents: RR. PP. T. Bouchard, Lyonnais, Roy, Père Bernet-Rollande,

3-A-t-on lu et étudié en entier cette circulaire, en a-t-on discuté tous les points, afin de mettre en commun l'effort de chacun?

Oui, le mieux possible.

4-Dans votre district ou communauté, que pense-t-on des difficultés à prévoir dans ce travail? Quels sont les plus gros obstacles, d'après l'opinion des Pères?

Le manque de vie chrétienne et familiale, est la grosse difficulté. La vie au village gaspille les enfants; et s'ils sont éloignés du village, ils sont très ignorants.



5-Est-ce l'opinion commune qu'il y a moyen de se recruter sur place, i. e. dans le territoire de l'Alta-Sask?

Il y a certes moyen de se recruter sur place.

6-Peut-on affirmer que tous ceux qui sont en charge de fidèles font prier leurs ouailles à cette intention publiquement? Je parle de prière fervente, régulière, persévérante, communautaire.

Pas suffisamment; il y aurait moyen de faire davantage;

7-Chacun peut-il affirmer qu'il se fait de la prédication chaque année sur ce problème important? triduum, neuvaine, journées des vocations, prédicateur de choix pour cette circonstance?

Un peu plus de prédication, mais c'est surtout par notre exemple, notre habillement, notre intérêt rayonnant dans notre travail, que nous prêcherons aux jeunes.

8-Croyez-vous que les enfants de chœur et les servants de Messe constituent la source la plus propice des vocations sacerdotales? Chacun peut-il affirmer qu'il donne son temps et ses efforts à ces contacts si importants?

On trouverait des vocations parmi les enfants de chœur, en autant qu'on les édifiera à l'autel...

Sur les réserves, le manque de contact est la difficulté ainsi que la fausse notion du prêtre parmi les Indiens.

9-Pour aider le FONDS DES VOCATIONS, dire ici ce que chacun s'engage à faire, en commençant maintenant.

Un Père suggère que une partie de certains cadeaux en argent reçus à Noël pourraient servir... Aussi économies sur le fumage mises sur le fonds.

10-A-t-on des suggestions à faire pour que l'AMMI donne sa pleine mesure au point de vue recrutement et vocation?

Certainement l'A.M.M.I. peut faire beaucoup, mais aussi dans les paroisses...

11-Croyez-vous que le MESSAGE DE L'IMMACULEE puisse faire assez bien pour intensifier cette campagne?

Le Message peut faire énormément par de bons articles, et des photos; on suggère système d'interview des Pères qui s'occupent de nos différentes œuvres. Un interview par mois...

Qu'attendez-vous du MESSAGE dans ce domaine, quelles suggestions?

Le MESSAGE est confié à un Père qui en est responsable, mais c'est l'oeuvre de toute la Province, il doit compter sur ses collaborateurs. Quels sont ceux qui sont prêts à lui fournir de brefs articles, nouvelles, histoires sur les Missions, l'Immaculée, la vocation, etc. ?

P. Roy, P. Lyonnais, P. Bernet-Rollande.

12-Jugement des Pères du district sur la possibilité de former un clergé indigène chez nos Indiens.

Possibilité, oui. Un missionnaire pourrait s'adopter un enfant Indien sortant de l'école et lui montrer le latin sérieusement. Ensuite écrire pour se trouver quelque bienfaiteur en particulier afin de lui faire continuer son cours...(ceci pour missionnaires seuls).

13-A-t-on d'autres suggestions à présenter au R. P. Provincial et à nos deux recruteurs officiels, de nature à donner des résultats dans ce domaine si essentiel de notre recrutement ?



14-Qu'attendez-vous du Collège Saint-Jean ?

On suggère un petit juniorat près du collège où un certain nombre de junioristes seraient spécialement dirigés vers le noviciat... Ces junioristes prendraient les cours avec les collégiens, mais retourneraient ensuite au Juniorat....où ils seraient organisés comme des Junioristes....

15-Que doit-on faire d'un jeune candidat de langue anglaise: le passer à la Province Saint-Pierre tout de suite, ou le garder pour nous soit en l'envoyant au collège de Battleford, soit au Collège Saint-Jean ?

P.S. Prière de remplir ce questionnaire immédiatement après la réunion, et de le faire parvenir à la maison provinciale. Merci.

de MESSAGE est confié à un Père qui en est responsable, mais c'est l'œuvre de
toute la Province, il doit compter sur ses collaborateurs. Quels sont ceux qui sont
prêts à lui fournir des brèves articles, nouvelles, histoires sur les Missions, l'im-
mortalité, la vocation, etc. ?

12- Jugement des Pères du district sur la possibilité de former un chargé indigène dans
nos districts

13- A-t-on d'autres suggestions à présenter au R. P. Provincial et à nos deux vicaires
officiels de nature à donner des résultats dans ce domaine et éventuellement de notre re-
sponsabilité ?

14- Qu'attendez-vous du Collège Saint-Jean ?

15- Que doit-on faire d'un jeune candidat de langue anglaise : le passer à la Province
Saint-Basile tout de suite, ou le garder pour nous soit en l'envoyant au collège de
Bathford, soit au Collège Saint-Jean ?

16- R. P. Père de remplir ce questionnaire immédiatement après la réunion, et de le
faire parvenir à la maison provinciale, Montréal.

1.-REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(Chaque requête doit être envoyée en double. Chaque requête spéciale sur feuille séparée)

MAISON Blue Quills School.
St Paul.

DATE Janvier 20. 1951

Révérend et cher Père Provincial,

Par la présente, je demande respectueusement la permission de prendre

DANS LA CAISSE OBLATE

DANS LA CAISSE NON-OBLATE - soit de l'École.

LA SOMME DE cinq - cent - cinquante 00 Dollars
100

POUR (objet) Malaxeur de cuisine.

MOTIFS: ayant classe toute la journée la main d'œuvre est très réduite, n'ayant que deux cuisinières à la cuisine, cette machine s'avère indispensable.

RENSEIGNEMENTS: Ce malaxeur a un attachement pour hacher la viande, et le hacheur que nous avions est cassé, sans espoir de pouvoir le faire réparer.

Si cet argent n'est pas actuellement en caisse, donnez ici comment on va s'y prendre pour financer ce projet

Si cette requête est envoyée par le Supérieur d'une maison ou d'un district, donnez la date du conseil 20 Janvier 51

(Si à la réunion du conseil, le vote ne fut pas unanime, donnez au verso, les arguments contraires au projet.)

St Bernier Rollande / Omi.

Supérieur ou Directeur

En faveur: L. Lalorson.

No (L. P. Mandet a approuvé cette requête par téléphone) 19.....

P. G. M. Lalorson est dans l'Est au charbon de sa mère vivante.

J. D. Fournier Omi. PROVINCIAL

2.-RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

1) Pour les dépenses d'argent OBLAT:

- A. Le Directeur ou Supérieur peut dépenser, dans les limites de sa juridiction, la somme de \$35.00.
- B. Pour un montant dépassant les \$35.00:
 - 1. Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Père Provincial.
 - 2. Là où il y a un conseil, le Supérieur doit obtenir la permission de ses conseillers, pour une somme allant de \$35.00 à \$165.00.
- c. Pour une dépense dépassant les \$165.00, une requête doit être présentée au Père Provincial.

2) Pour les dépenses d'argent NON-OBLAT:

- A. Le Directeur ou Supérieur peut dépenser, dans les limites de sa juridiction, la somme de \$80.00.
- B. Pour une somme dépassant les \$80.00, là où il n'y a pas de conseil, la permission doit être demandée au Père Provincial.
- C. Là où il y a un conseil, le Supérieur ou Directeur doit au préalable obtenir la permission du conseil pour dépenser plus de \$80.00 jusqu'à \$200.00

Il faut la permission du Père Provincial pour plus de \$200.00.

- D. "Quand donc nos Pères qui sont en charge de paroisses, d'écoles ou de missions, estiment qu'une construction ou une amélioration de quelque importance soit nécessaire, ils doivent tout d'abord consulter le Provincial sur ce sujet. Alors, avec l'approbation de celui-ci, des plans et devis peuvent être préparés pour être ensuite présentés au conseil provincial. Ce n'est qu'après que le Provincial a donné une réponse favorable et qu'il a accordé au curé un mandat spécial que ce dernier peut aller trouver l'Ordinaire du lieu pour soumettre à son examen le projet et obtenir l'autorisation définitive."

(circ. administrative du Vicaire-Général, le 21 juin 1944)

1.-REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(Chaque requête doit être envoyée en double. Chaque requête spéciale sur feuille séparée)

MAISON Blue Mills - St Paul

DATE May 29 1953

Révérend et cher Père Provincial,

Par la présente, je demande respectueusement la permission de prendre

DANS LA CAISSE OBLATE

DANS LA CAISSE NON-OBLATE Ecole 1250 ⁰⁰/₁₀₀

LA SOMME DE douze cents cinquante ⁰⁰/₁₀₀ Dollars

POUR (objet) un tracteur

MOTIFS: Remplacement.



RENSEIGNEMENTS:

L'ancien devient vieux (6 ans.) et va necessiter de nombreuses reparations.

Si cet argent n'est pas actuellement en caisse, donnez ici comment on va s'y prendre pour financer ce projet

Si cette requête est envoyée par le Supérieur d'une maison ou d'un district, donnez la date du conseil

(Si à la réunion du conseil, le vote ne fut pas unanime, donnez au verso, les arguments contraires au projet.)

Bernard Pelland

Supérieur ou Directeur

Enfance: M. M. Labou.
om.

approuvé le 1 juin 1953

M. M. Labou
vic.

PROVINCIAL

2.-RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

1) Pour les dépenses d'argent OBLAT:

- A. Le Directeur ou Supérieur peut dépenser, dans les limites de sa juridiction, la somme de \$35.00.
- B. Pour un montant dépassant les \$35.00:
 - 1. Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Père Provincial.
 - 2. Là où il y a un conseil, le Supérieur doit obtenir la permission de ses conseillers, pour une somme allant de \$35.00 à \$165.00.
- c. Pour une dépense dépassant les \$165.00, une requête doit être présentée au Père Provincial.

2) Pour les dépenses d'argent NON-OBLAT:

- A. Le Directeur ou Supérieur peut dépenser, dans les limites de sa juridiction, la somme de \$80.00.
- B. Pour une somme dépassant les \$80.00, là où il n'y a pas de conseil, la permission doit être demandée au Père Provincial.
- C. Là où il y a un conseil, le Supérieur ou Directeur doit au préalable obtenir la permission du conseil pour dépenser plus de \$80.00 jusqu'à \$200.00
Il faut la permission du Père Provincial pour plus de \$200.00.
- D. "Quand donc nos Pères qui sont en charge de paroisses, d'écoles ou de missions, estiment qu'une construction ou une amélioration de quelque importance soit nécessaire, ils doivent tout d'abord consulter le Provincial sur ce sujet. Alors, avec l'approbation de celui-ci, des plans et devis peuvent être préparés pour être ensuite présentés au conseil provincial. Ce n'est qu'après que le Provincial a donné une réponse favorable et qu'il a accordé au curé un mandat spécial que ce dernier peut aller trouver l'Ordinaire du lieu pour soumettre à son examen le projet et obtenir l'autorisation définitive."

(circ. administrative du Vicaire-Général, le 21 juin 1944)

1.-REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(Chaque requête doit être envoyée en double. Chaque requête spéciale sur feuille séparée)

MAISON Blue Quills School. DATE 6 juin 1953

Révérend et cher Père Provincial,

Par la présente, je demande respectueusement la permission de prendre

[] DANS LA CAISSE OBLATE

[x] DANS LA CAISSE NON-OBLATE (Ecole) \$ 1300.00

LA SOMME DE treize cents Dollars 100

POUR (objet) un camion plus fort et neuf

MOTIFS: Remplacement



RENSEIGNEMENTS:

Notre camion actuel a six ans de service, va avoir besoin de grosses réparations, alors que nous pouvons avoir actuellement un prix très raisonnable.

Si cet argent n'est pas actuellement en caisse, donnez ici comment on va s'y prendre pour financer ce projet

Si cette requête est envoyée par le Supérieur d'une maison ou d'un district, donnez la date du conseil

(Si à la réunion du conseil, le vote ne fut pas unanime, donnez au verso, les arguments contraires au projet.)

Signature: [Signature]
Supérieur ou Directeur

No 800 Labour le 9 juin 1953

Signature: J.M. Labour
PROVINCIAL

2.-RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

1) Pour les dépenses d'argent OBLAT:

- A. Le Directeur ou Supérieur peut dépenser, dans les limites de sa juridiction, la somme de \$35.00.
- B. Pour un montant dépassant les \$35.00:
 - 1. Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Père Provincial.
 - 2. Là où il y a un conseil, le Supérieur doit obtenir la permission de ses conseillers, pour une somme allant de \$35.00 à \$165.00.
- c. Pour une dépense dépassant les \$165.00, une requête doit être présentée au Père Provincial.

2) Pour les dépenses d'argent NON-OBLAT:

- A. Le Directeur ou Supérieur peut dépenser, dans les limites de sa juridiction, la somme de \$80.00.
- B. Pour une somme dépassant les \$80.00, là où il n'y a pas de conseil, la permission doit être demandée au Père Provincial.
- C. Là où il y a un conseil, le Supérieur ou Directeur doit au préalable obtenir la permission du conseil pour dépenser plus de \$80.00 jusqu'à \$200.00
Il faut la permission du Père Provincial pour plus de \$200.00.
- D. "Quand donc nos Pères qui sont en charge de paroisses, d'écoles ou de missions, estiment qu'une construction ou une amélioration de quelque importance soit nécessaire, ils doivent tout d'abord consulter le Provincial sur ce sujet. Alors, avec l'approbation de celui-ci, des plans et devis peuvent être préparés pour être ensuite présentés au conseil provincial. Ce n'est qu'après que le Provincial a donné une réponse favorable et qu'il a accordé au curé un mandat spécial que ce dernier peut aller trouver l'Ordinaire du lieu pour soumettre à son examen le projet et obtenir l'autorisation définitive."

(circ. administrative du Vicaire-Général, le 21 juin 1944)

le 12 novembre 3

Rév. Père P.H. Lyonnais, O.M.I., Acting Principal,
Blue Quills Indian School,
Box 279,
St. Paul, Alta.



Bien cher Père Lyonnais,

Je vous remercie de m'avoir renvoyé, le 30 octobre, le rapport financier de l'année fiscale 1952-53. J'ai eu une entrevue avec M. Davey à ce sujet, et il s'est montré sympathique à la demande que vous faites car elle semble très raisonnable. Cependant il y a quelques questions qui se posent:

- 1) Votre rapport indique un surplus de \$813.37; avec la note que ce montant n'est pas suffisant pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Nous sommes d'accord à ce sujet, si vous pouvez démontrer que les salaires que vous payez ne sont pas adéquats et nous indiquer quel serait le montant que vous devriez payer si votre octroi était augmenté; il en est de même pour items: vêtements, nourritures.
- 2) Sous la rubrique: éclairage, téléphone, on note qu'en janvier 53, le montant est de \$1324.52. Pouvez-vous nous donner des détails sur l'emploi de cette somme?
- 3) Sous la rubrique: construction; un total de \$2989.35. Sagit-il là de travaux faits à l'addition à l'école; une note sur le rapport indique que depuis avril 1953 un montant de \$6973.78 a été dépensé pour compléter cette annexe. Vous reste-t-il des dépenses à faire sous cette rubrique? Est-ce que vous pourriez me donner des détails sur les autorisations que vous avez obtenu du Département pour dépenser le "per capita" sous l'item construction.

Vous comprenez, bien cher Père Lyonnais, que si nous voulons

obtenir une augmentation d'octroi, et je suis convaincu que vous devriez en avoir une, il faut donner au Département tous les renseignements nécessaires afin de plaider notre cause avec des arguments indéniables. C'est, d'ailleurs, le procédé que avons du employer pour obtenir l'augmentation des octrois aux écoles de Lower Post, Muscowequan, Sept-Iles, au cours de l'année fiscale courante. J'ai l'espérance que nous aurons gain de cause et c'est pourquoi je suis anxieux de vous rencontrer le 27 novembre à la Maison Provinciale. Le Père Latour y sera aussi, car nous devons étudier en commun les plans de la reconstruction du pensionnat d'Hobema.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer dans un avenir rapproché, je demeure, cher Père Lyonnais, votre toujours dévoué en N.S. et M.I.

Père G. Laviollette, O.M.I.,
Secrétaire.

GL/cp

P.S. Je vous renvoie l'originale du rapport financier 1952-53; J'en ai fait trois copies pour mon usage.

G.L.

Chaque la rubrique: "Salaires", on note dans l'annexe 53, le montant est de \$122,721. Pourriez-vous nous donner des détails sur l'emploi de cette somme?

2) Sous la rubrique: "Construction" on total de \$298,751. 2811-11. Le de travaux faits à l'addition à l'école; une note sur le rapport indique que depuis avril 1952 un montant de \$297,78 a été dépensé pour compléter cette annexe. Vous reste-t-il des dépenses à faire pour cette rubrique? Est-ce que vous pourriez me donner des détails sur les autorisations que vous avez obtenu du Département pour dé- payer la "part capitale" sous l'item construction.

Vous comprendrez, bien cher Père Lyonnais, que si nous voulions



BOX 279
PHONE 38

ST. PAUL, March 26th 19 54.
ALBERTA

Reverend Père O. Fournier O.M.I.
Provincial,
9916 - 110^e rue,
Edmonton, (Alta)



En l'absence
G. Michaud
Mon lator
O.M.I.

Reverend Père:

Comme je n'ai pu trouver de blancs de requêtes pour dépenses extra-ordinaires, j'ai pensé de vous écrire une lettre. Il s'agit bien d'une dépense extra-ordinaire mais qui s'impose.

Voici la situation: Notre chef fermier se retire à la fin du mois. Vous savez qu'il est veuf et qu'il loge actuellement dans l'école. J'ai trouvé un autre homme pour le remplacer, et il semble que ce nouvel homme fera bien l'affaire. Mais il est marié. Et nous n'avons pas de place pour lui et sa femme dans l'école qui est déjà surchargée. Alors il s'agit de lui trouver une maison.

J'ai déjà fait quelques démarches dans ce but, et j'ai trouvé une bonne maison de 24 x 24 avec quatre chambres et un "attic": c'est une maison presque neuve d'environ 4 à 5 ans. Je pourrais avoir cette maison pour \$1650.00 et je crois que c'est un excellent achat.

Le fermier qui s'en servira paiera \$15.00 par mois pour le logement, ce qui aidera à payer la maison.

Nos finances sont encore assez bonnes; nous avons actuellement après les salaires payés, et la plupart des autres dépenses, une somme de \$8,000.00 ou \$9,000.00 pour nous conduire vers le début du mois de mai quand nous recevrons le prochain chèque d'Ottawa.

Auriez-vous la bonté de considérer la chose et me répondre dans le plus bref délai possible, parce que le nouveau fermier sera à l'ouvrage au début d'avril.

Vous remerciant à l'avance, je demeure,
Bien vôtre en N.S. et M.I.

P. H. Lybourn O.M.I.



ST. PAUL SCHOOL OF NURSING
ALBERTA

BOX 273
PHONE 38

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



BOX 279
PHONE 38

ST. PAUL, May 21, 19 54
ALBERTA

Reverend Father Fournier, O.M.I.
Provincial of the Oblates
9916-110 St.
Edmonton, Alberta.

Reverend and dear Father:

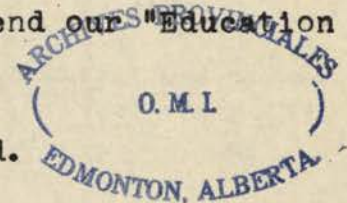
You are cordially invited to attend our "Education
Week" which will include:

"Friends' Day" Wednesday, June 2nd.

"Field Day" Thursday, June 3rd.

"Parents' Day" June 4th.

We would like to have you among us especially on
"Parents' Day" June 4th.



Yours in Christ and M . I.

P. H. LYonnais O.M.I.

P.H. LYonnais, O.M.I.



UNIVERSITY OF ALBERTA

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint text at the bottom left of the page.

Faint text at the bottom center of the page.

ARCHIVES PROVINCIALES
O.M.I.
EDMONTON ALBERTA

- But de notre reunion: Mettre en commun nos experiences ,exposer nos problemes ,les dicuter,et tacher de trouver des solutions, de mieux connaitre nos gens et ainsi leur faire le bien qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

-Pourquoi nous reunir? Pour répondre aux desirs de nos superieurs ma-jeurs, a une necessite que notre apostolat exige de s'entrai'der ,

-Minutes de notre premiere reunion:

- a) en general: Exposé des principes avec exemples a l'appui par le R.P.E.B.Rollande O.m.i.
Ploblemes ou points discutés.: Archives paroissiales.
 - Registres paroissiaux
 - Livres des âmes.
 - Visite paroissiale
 - Etablissement de statistiques, paroissiales.

N.B. Gare a la superficialité, a l'ap peu près dans la tenue de nos livres paroissiaux. (demande de Pie XII)
Nous devoans en arriver a faire des statistiques justes et precises,discrettes qui nous montreront l'état réel de la vie chrétienne de la paroisse ou de la mission a nous confiée.

b) en particulier:

I-Registres paroissiaux: Ils sont au nombre de 5: Bapt.Confirm. Marriage.Sépultures,Liber animarum.

II-Leur rédaction: Elle doit se faire d'apres les règles approuvées par l'Eglise ou prescrites par l'Ordinaire.Il est interdit formellement de rediger les actes sur des feuilles volantes, a cause du danger de perdition,ou d'erreurs (Code de droit C.) Pour en faciliter la rédaction, on devrait reproduire a la marge suffisamment grande on devrait reproduire dis-je, en lettres suffisamment visibles,en gros caracteres,les noms et prenom des personnes qui sont l'objet de l'acte et assigner un numero d'ordre a chacun des ~~actes~~ actes. P.S. La marge ci-dessus mentionnée devrait pouvoir contenir en plus du nom ,les dates de la Confirm.Premiere communian. Marr.et deces.

N.B. Dans la rédaction des actes,on evitera avec soin tout terme ou toute annotation, qui pourrait donner occasion a la diffamation des interesses.

A-Registres des baptemes:

N.B. Ces registres sont les plus importants car ils temoignent de la reception du sacrement fondamental.

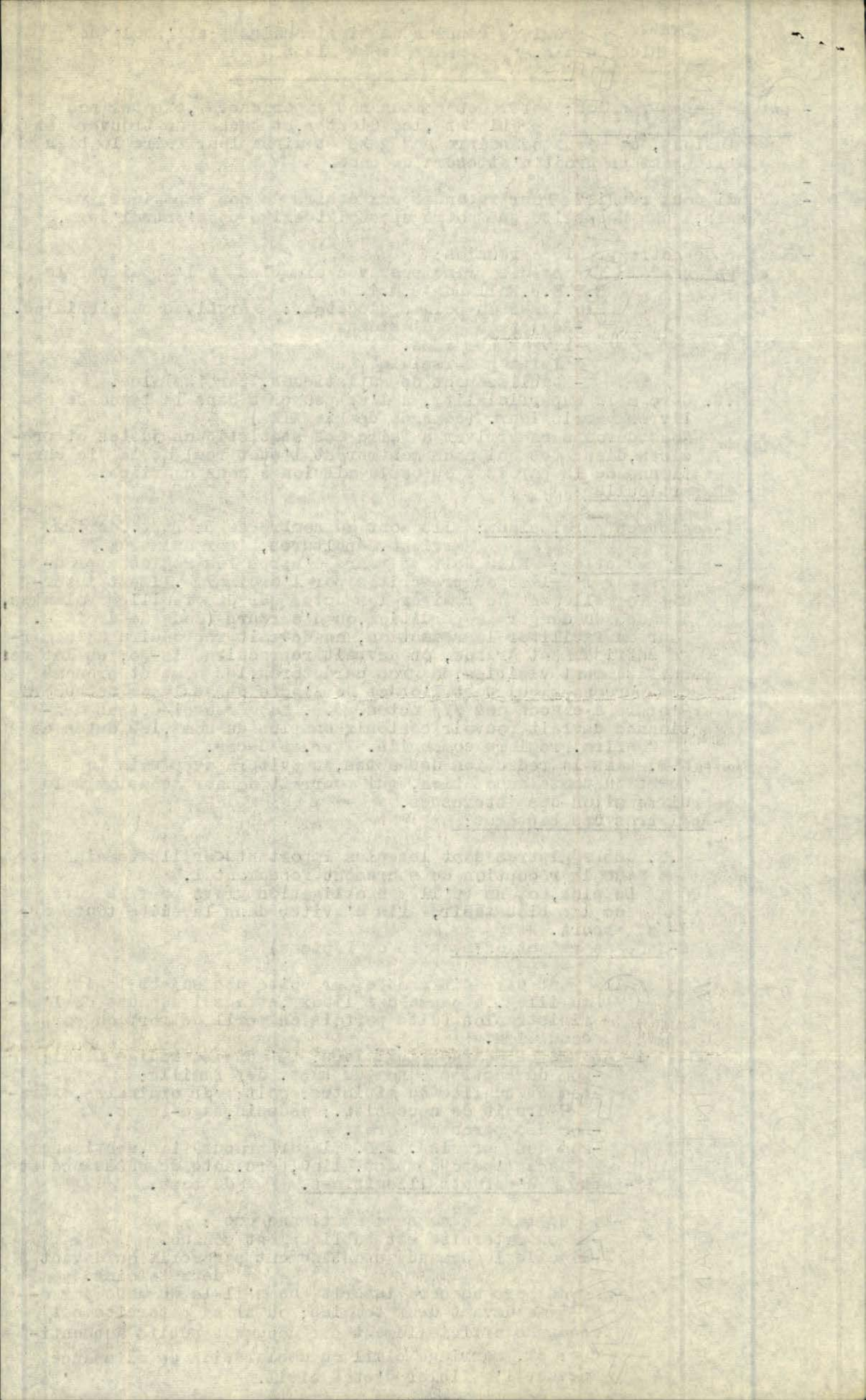
De plus,notons qu'il y a obligation grave pour le cure de les bien tenir, afin d'eviter dans la suite toute erreur.

i-Mode de rédaction: (actes de Bapteme)

Elle peut être differente par suite des sujets:legitimes ou alleg., a cause des lieux ,et aussi a cause de l'administration faite parfois en peril de mort ou sous condition.

- i-Bapteme des enfants legitimes: L'acte se redige ainsi:
 - nom du Baptise : nom de bapt. def famille;
 - nom et qualite du ministre: soit: ~~ord~~ ordinaire,extra-ord.soit de necessite.: medecin,sage-femme.
 - nom des peres et meres.
 - nom des parrains. N.B. Si par procuration,mentionner dans l'acte de bapt. lieu,pers.date de naissance et
- ii-Bapteme d'enfants illegitimes. de bapt.

- Nom de la mere ne sera mentionne que :
 - si sa maternite est publiquement connue.
 - si elle le demande spontanement par ecrit ou devant deux temoins.
- Nom du pere ne sera inscrit que s'il le demande par ecrit ou devant deux temoins; ou si sa paternite est reconnue officiellement par document public authentique: ex. mariage civil ou declaration de naissance devant l'officier d'etat civil.



ii-Bapt d'enfants illeg. (suite)

Donc, il n'est pas suffisant que sa paternite soit publiquement connue, il faut de plus s'appuyer sur une piece authentique .
En dehors de ces cas, l'enfant illegitime doit etre inscrit comme ne de pere et de mere inconnus, ou de parents inconnus.(
(Code.777)

Applications pratiques

- i-Enfant de deux personnes libres unies simplement au fort civil, sera inscrit selon la formule ordinaire des enfants legitimes, mais on signalera la condition des parents.
- ii- Si l'enfant est issu de mariage civil entre une personne libre, et une divorcee, la mention du bapt, sera faite ainsi: N...fils de N...divorcee et de N...unis civilement. De meme si les deux parents sont divorcees..
- iii- Si l'enfant est issu de mere separee de son mari, de fait depuis plus de 10 mois,, comment faire l'inscription du bapt?
Ainsi: N...ne de N..epouse legitime de N.. mais notoirement separee de fait de son mari depuis ^{plus} de 10 mois
- iv- Un enfant ne de fille mere et n'appartenant pas au mariage subsequent est considere comme illegitime puisque la legitimation d'un enfant par le mariage subsequent ne vaut qu'entre les auteurs meme de l'enfant. a legitime.
- v-Si un enfant est ne de parents legalement ou putativement maries, mais affirme par l'un des epoux comme illegitime, on l'inscrira comme legitime, a moins qu'on ne soit certain du contraire par document ou declaration devant 2 temoins.

3-Baptemes des enfants ondoies: avoir soin de bien se renseigner sur la facon que cela a eie fait et tacher d'instruire les sages-femmes ou les autres qui sont censés avoir a ondoier.

4- Nom donne au bapteme: Il est du devoir du cure de voir a ce que le nom donne soit veritablement chretien, si les parents ou les parrains , ou la porteuse de l'enfant a baptise n'ont pas choisi un nom chretien, le cure devra leur en suggerer un, et le leur faire accepter.....(expliquer au besoin.)

5- Parrains : Devoir du cure de voir a ce qu'ils soient des catholiques pratiquants.

6-Annotations marginales.: au livre des baptemes

- devoir grave du cure de les bien faire, que sont-elles?
- confirmation, mariage , ordre sacres, profession solennelle,
- annoter la legitimation d'un enfant qui a ete legitime par suite du mariage subsequent de ses parents.
- comment faire ces annotations? en bref, ecrire la nature de l'acte, la date, lieu, et principales circonstances.

6-Enquetes prenuptiales: les faire avec soin pour prevenir toute erreur grave de mariage qui pourrait etre invalide....

II- Liber animarum:

Sous qu'elle forme le rediger? D'abord s'en tenir aux feuilles volantes imprimees a cette fin par la Chancellerie diocesaine, puis essayer de trouver une formule ou une facon de compiler les details sur chaque famille afin d'en connaitre la ^{vie} ~~et~~ ^{reelle}.

Ici, le R.P.Principal nous a fait une suggestion:

Prendre une feuille de dimmension assez grande afin d'avoir:

- une marge suffisante (environ 2 pc. Ø pour annotations....
- un espace pour inscrire les items suivants:
 - nom de famille, du chef,, en lettres moulees...grosses..
 - nom des enfants, (laisser autant d'espace (visibles.. qu'il en faut en raison du nombre d'enf.
 - items: Paques...Messes,, vie chretienne en famille, priere du matin et du soir, jeux de hasard, bois-
soin,, journeaux, cath, ou non,, stabilite des gens,, c'est-a-dire saisonniers, trappeurs,, de-
lais dans les baptemes,, Mariages,, a l'essai, (raisons) concubinnages, (raisons) frequentations
rapports avec les blancs, leurs contacts, bons ou mauvais,, superstitions, apostats, honnetete, moeurs,, etc ,,,

Un tableau suggestif; pour aider a la connaissance de nos gens....

Items: Population, Naissances legitimes, illeg. Baptemes, communion privee, Profession de foi, Confirmation, mariage: civil, rel. Divorces,, Unions libres, Enterrements: religieux, civil, par le pretre, par le ministre,, derniers sacre, paques, chez les hommes, femmes, enfants.....oeuvres, etc.

N.B. Tout cela devrait etre arrange de facon a voir pour chaque annee le progres ou le non progres.

Questions: -doit-on visiter les protestants? sur nos reserves? ou dans nos missions? Certes, car nous en sommes charges.
-Quelle est l'influence des protestants sur nos catholiques?

Travail demande pour la prochaine reunion en mai prochain le 24.

- Avoir une carte detaillee de la reserve et des familles, indiquant par des couleurs le progres, ou le non progres,, indiquant la distance de la maison a l'eglise.....
- Apporter un compte rendu du travail a date dans le livre des ames. et essayer de realiser dans ce livre au moins le premier cote de la feuille ad rem de la Chancellerie.
- Il fut demande au P.H.P Morin de preparer un apercu des principes sur la Ligue de s Indiens... et au P. S.R.Gagnon de donner quelque chose sur l'A.M.M.I. Le Rev.P.E.B. Rollande se charge d'essayer de trouver des maitres ou maitresses pour les Peres qui en reclament.

Notre prochaine reunion aura lieu le 24 Mai prochain....invitation a tous nos Peres du district et nos voisins de vouloir bien revenir pour cette reunion.... Etaient presents a notre premiere reunion: Les R.P. E.B.Rollande principal.R.P. J.Angin. P.Le Calvez. P.T.Bouchard, P.H.P.Morin. P.Lyonnais, P.Gagnon. P.Martorella...

Resolutions prises a la cloture de notre premiere reunion:

- Tenir nos registres d'une facon claire, propre et a date,
- Faire les annotations marginales des maintenant au moins a partir d'aujourd'hui.
- Faire sa visite paraisiale et tacher de completer la feuille,,ou premier cote.....feuille de la Chancellerie....

A.M.D.G. L.J.C. et M.I.

~ ~ ~ ~ ~





ST. PAUL, ALBERTA
Chapel, Blue Quills Indian Residential School

Photo P. VAITKUNAS
St. Paul, Alberta

POST CARD

MADE IN CANADA

CORRESPONDENCE

ADDRESS

PLACE
STAMP
HERE





POST CARD

MADE IN CANADA

CORRESPONDENCE

ADDRESS



Rés Tere Provincial
Edmonton.

Cher Tere.

A Rome et durant tout
le parcours vos enfants de Blue Quills prient
pour vous. Les étudiants en Grise vous asso-
cient à leur sacrifice quotidien
Bonne nuit affectueux
Bonne nuit affectueux
R. R. Frappon, ou c.



ST. PAUL, ALBERTA
Chapel, Blue Quills Indian Residential School

Photo P. VAITKUNAS
St. Paul, Alberta

ARCHIVES PROVINCIALES
O.M.I.
EDMONTON ALBERTA

POST CARD



MADE IN CANADA

CORRESPONDENCE

ADDRESS

Recevez les vœux bien sincères
de joyeux Noël et
de Sainte et Heureuse Année
avec l'assurance du plus entier
dévouement de vos Pères et Frères
de Blue Quills.

per: Ed Berntholland
omi.

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills St Paul Date Oct. 19th 1956

Au Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la
caisse oblate (dans la caisse non-oblate X.....)

LA SOMME DE 2,000.⁰⁰

POUR (objet) échange Station Wagon. 1957

MOTIFS âge - occasion de vente de l'ancienne (1953)
Station Wagon aux entrepreneurs de pompes funèbres.
pour la somme de \$ 1,800.⁰⁰, alors que partout ailleurs
on ne nous proposait que 1,600.⁰⁰

RENSEIGNEMENTS

7 Nov / 56
répondue



B. Bernier Pallaud
directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuel-
lement en caisse.

CONSEIL DU DISTRICT de Blue Quills
P. N. Lévesque conseiller
Am. ... conseiller

DATE Oct. 19th 1956
B. Bernier Pallaud
supérieur

J. Thibault Conseiller provincial
M. G. ... Conseiller provincial
... .. Conseiller provincial

DATE
.....
Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no. 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Le Provincial peut permettre une dépense extraordinaire de \$750.00.
4. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
5. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT :

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander". (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de St Paul
Blue Quills School.

Date Aug. 22nd 1955.

Au Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la
caisse oblate (dans la caisse non-oblate 2900.00)

LA SOMME DE 2900.00

POUR (objet) échange d'un tracteur & "farin hand."

MOTIFS Ancien tracteur demande un successeur.

On nous offre 1839.00 pour notre ancien.

RENSEIGNEMENTS



E. Bernesholander
directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuel-
lement en caisse.

CONSEIL DU DISTRICT de
..... conseiller
..... conseiller

DATE
..... supérieur

.....
Conseiller provincial Conseiller provincial
.....
Conseiller provincial Conseiller provincial

DATE O. K. ... / 55
[Signature]
Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no. 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Le Provincial peut permettre une dépense extraordinaire de \$750.00.
4. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
5. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT :

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander". (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

WESTMONT BOND



BOX 279
PHONE 38

ST. PAUL, le 27 Juin 1957
ALBERTA



Mon Révérend Père,

J'ai reçu votre lettre me demandant de remplacer le P. Bernet-Rollande durant son absence. Je pense que le Père Lyonnais pourrait remplir ce rôle beaucoup mieux que moi, car il a les confidences du patron, ce que je n'ai pas et il pourra prendre des décisions meilleures s'il y a lieu. D'ailleurs il ne serait pas nécessaire qu'il reste à Blue Quills; une demi-journée tous les 2 ou 3 jours suffirait pour prendre contact avec les circonstances.

Quant au Père Martorella, il a disparu depuis 8 jours; nous le pensons à Gurneyville, mais il n'a pas donné signe de vie. Il est toujours en crise aigue de Lussierite, peut-être aussi de Rollandite, qu'il accuse de ne pas l'avoir soutenu.

Autre chose: le Père Bernet-Rollande a annoncé déjà son départ au surintendant Knapp et à un commissaire du Département Indien. Après cette annonce, il m'a demandé si j'irais avec lui dans son nouveau poste. Réponse: Non! J'en ai assez de lui et de ses manières.

Bon, je vous quitte en vous ~~disant~~ souhaitant toutes sortes de bonnes choses et beaucoup de patience. Union de prières.

P.S. Martorella vient d'arriver, il n'est ni mort ni pendu.



ST PAUL'S COLLEGE
ALBERTA

PHONE 37

ST. PAUL'S

ST. PAUL'S

ST. PAUL'S

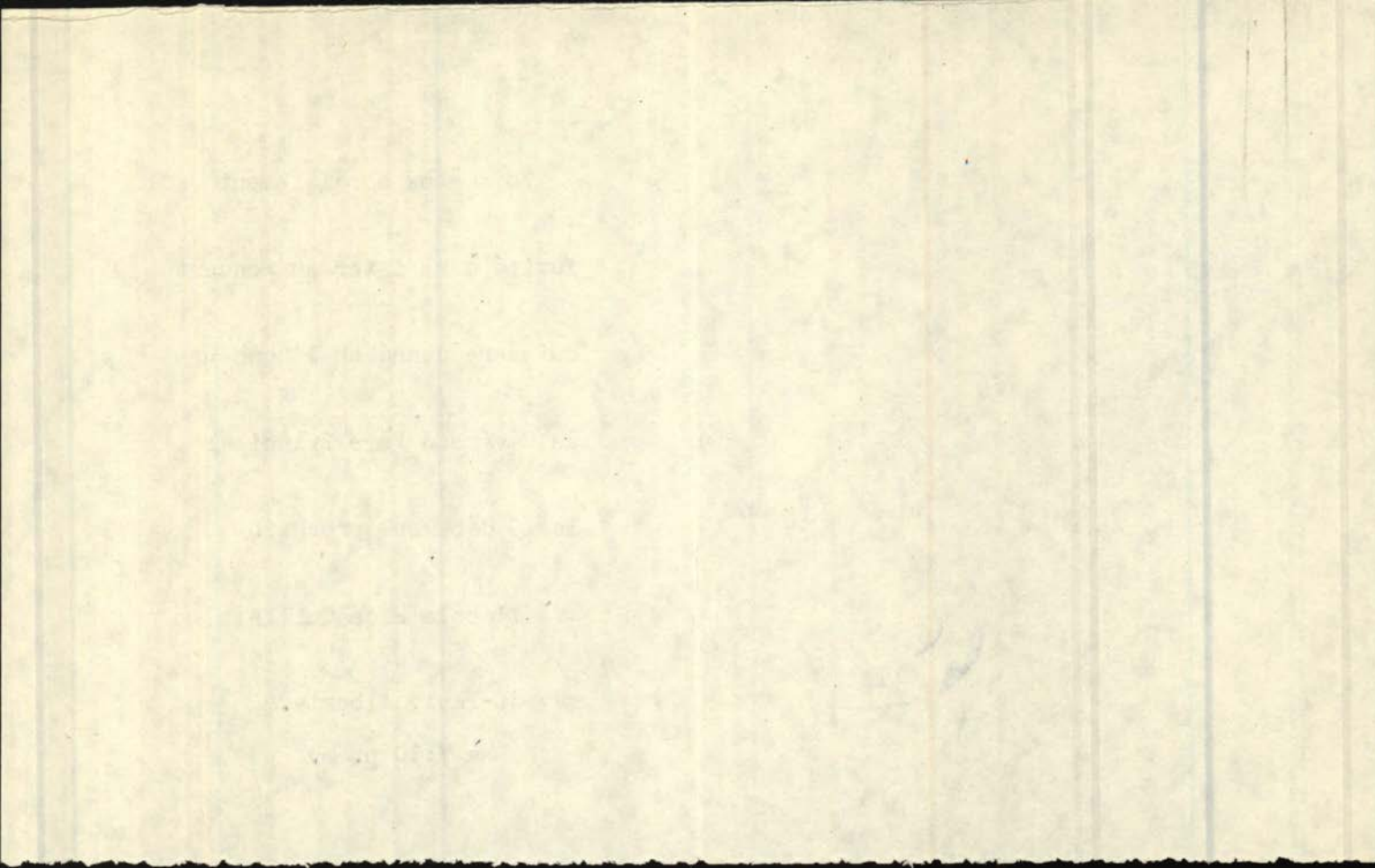
ST. PAUL'S

ST. PAUL'S

ST. PAUL'S COLLEGE, ALBERTA

Vois êtes cordialement
invité à assister au concert
qui sera donné en l'honneur
du Révérend Père Principal
le 15 décembre prochain
à l'école Blue Quills
St-Paul, Alberta.
à 7:30 p. m.







P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

16 janvier 1958.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

La retraite mensuelle du district eut lieu hier, le 15 janvier. Y participèrent: les RR. PP. Latour, Lyonnais, Angin, Gagnon et Martorella et le Frère Dorobiala. Absents, les RR. PP. Pascal, Bouchard et Morin, ce dernier retenu à l'hôpital par la maladie.

Le R.P. Martorella avait préparé, comme examen de dogme, un travail sur "la Foi, sa définition et ses espèces, son objet matériel et son objet formel; l'acte de foi, sa préparation, production, ses propriétés et le sujet de cet acte; de l'habitus entre la foi et la raison." Les examinateurs lui donnèrent la note 80.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Lafour
O.M.I.



ST PAUL MINN
1917

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

CHESTER
MADE IN CANADA
BOND

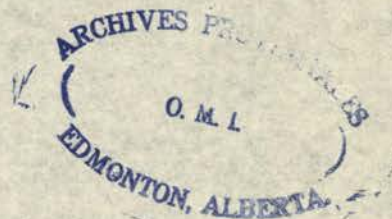


P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

16 décembre 1958.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

A l'occasion de Noel et de la
Nouvelle Année, veuillez accepter les voeux les plus
sincères de la communauté de Blue Quills.

Nous prions Dieu de vous garder de longues
années encore à son service; nous demandons à la Vierge
Marie, pour vous, des grâces abondantes et de choix pour
mener à bonne fin l'oeuvre que la divine Providence vous
a confiée dans la Congrégation.

Et en ces jours de fête, nous attendons de vous,
pour nous, nos oeuvres, et les âmes qui nous sont confiées,
une paternelle bénédiction.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

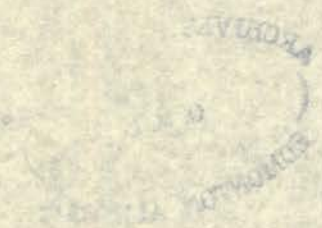
*L. C. Latour
O.M.I.*



ST PAUL, ALBERTA

PO BOX 212

15 December 1951



Reverend Père Guy Richard, O.S.A.,
Provincial,
Box - 1108 rue,
Edmonton, Alberta.

Reverend Père Provincial,

A l'occasion de Noël et de la
Nouvelle Année, veuillez agréer les vœux les plus
sincères de la communauté de Saint Paul.

Je suis sûr que vous serez de bonne
humeur encore à son sujet; nous sommes à la veille
d'être, vous, des succès étonnants et de ceux que
nous attendons que la Divine Providence vous
accorde dans la continuité.

Et en ces jours de fête, nous attendons de vous,
pour nous, les vœux, et les fêtes qui nous sont
une occasion bénéfique.

Bonne nuit et bonne nuit en N.S.A. I.

RECEIVED
DEC 15 1951
ST PAUL
ALBERTA



P.O. BOX 278

ST. PAUL ALBERTA



YOU ARE CORDIALLY INVITED TO THE CONCERT
GIVEN IN HONOUR OF OUR PRINCIPAL,
REVEREND FATHER L.CLEMENT LATOUR, O.M.I.
ON THE 10th OF DECEMBER, 1958
at 7:30

*Vous êtes aussi invité au
souper à 6:00 p.m.*



PROBATION

ALBERTA

YOU ARE HEREBY ADVISED THAT THE
PROBATION DEPARTMENT HAS BEEN
ESTABLISHED IN THE PROVINCE OF ALBERTA
ON THE 10TH OF JANUARY 1933

1933



P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

13 novembre 1958.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

Notre retraite du mois a eu lieu hier, 12 novembre. Y assistaient les RR.PP. Latour, Lyonnais, Angin, Bouchard, Morin et Martorella. Les RR. PP. Gagnon et Pascal, de la résidence du Lac d'Oignon ne purent s'y rendre.

Le R.P. Henri-Paul Morin traita du sujet du mois de novembre, à savoir, des relations entre le Supérieur de district et les directeurs de résidence, etc.

Bien filialement vôtre en N.S. et M.I.,

H. C. Lafleur
oml



ST PAUL ALBERTA
13 novembre 1930.

P.O. BOX 232

Reverend Père Provincial,
Provincial,
Cote - 110e rue,
Edmonton, Alberta.

Reverend Père Provincial,

Notre retraite de mois a eu
lieu hier, 12 novembre. Y assistaient les M. P. M. A.
Lorr, Lyonnais, Angin, Houchard, Moin et Karpovitch.
Les M. P. Lignon et Pascal, de la résidence du lac
d'Edmonton ont aussi été présents.

La R. P. Lorr-Paul Martin traita du sujet
de mois de novembre, à savoir, les relations entre le
Supérieur de District et les directeurs de résidence,
etc.

Bien cordialement vôtre en J. S. et A. I.

11



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

9 octobre 1958.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

Les RR. PP. Latour, Lyonnais, Angin, Gagnon, Morin et Martorella assistaient à la retraite du mois, hier, 8 octobre. Le R.P. Pascal demeurait à l'école du Lac d'Oignon, et le R.P. Bouchard n'a probablement pu se rendre ici, à cause des mauvais chemins.

Le R.P. Martorella traita du sujet demandé, i.e. Nomination des Supérieurs, etc. Le deuxième sujet: la confession des Religieuses, fut l'objet d'une discussion générale.

Bien filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
O.M.I.

XUAN CHEUNG

MADE IN CANADA

BOND



ST PAUL ALBERTA
9 octobre 1953

Honorable Evelyne Day Mitchell, O.C., I.C.
Parlement, Ottawa,
Ottawa - 1108 Ave.
Edmonton, Alberta.

Honorable Evelyne Mitchell,

Les M. P. du Parti Libéral, Ottawa,
Ontario, Canada, ont été élus à la re-
présentation de la circonscription de
Edmonton - 1108 Avenue. Ils ont été élus
à la suite d'une campagne électorale
très intéressante et ont obtenu un
mandat de confiance de la part des
citoyens.

Le M. P. libéral, M. J. G. McEwen,
a été élu à la représentation de la
circonscription de Edmonton - 1108
Avenue. Il a obtenu un mandat de
confiance de la part des citoyens.

Mon plaisir à vous en remercier.

CHENEAU
MADE IN CANADA
BOND



P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

5 septembre 1958.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

Lors de l'échange de l'auto
(pontiac 1957), en décembre dernier, Monsieur Conroy
avait alloué la somme de \$ 3,375.

Cette auto a servi pendant plusieurs mois
depuis, mais je crois qu'elle est encore en bonne condi-
tion.

Filialement en N.S. et M.I.,

H. C. Lafour
oml



51 FAUCON ALBERTA
2 septembre 1951

Révérend Père Guy Séguin, S.J.
Provincial,
5015 - 41e Rue,
Edmonton, Alberta.

Révérend Père Provincial,

lors de l'échange de l'auto
(novembre 1950), en décembre dernier, Monsieur Goulet
avait alloué la somme de \$ 3,375.
Cette auto a servi pendant plusieurs mois
dépense, mais les détails sont encore en cours d'élaboration.
Cordialement,
Monsieur Goulet

Respectueusement,
Monsieur Goulet



REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de **Blue Quills,
Saint-Paul.**

Date **22 juillet 1958.**

Au Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alta.



Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la
caisse oblate (dans la caisse non-oblate ^x **(ferme de l'école)**)

LA SOMME DE **\$ 600.**

POUR (objet) **construction d'un égout (étable de l'école).**

MOTIFS

**L'égout actuel s'est effondré après 25 ans
d'usage: un nouvel égout s'impose.**

RENSEIGNEMENTS

L. C. Latour
directeur *O.M.I.*

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuel-
lement en caisse.

CONSEIL DU DISTRICT de **Saint-Paul**

DATE **22 juillet 1958**

P. N. Lyonnais conseiller

L. C. Latour
supérieur *O.M.I.*

Alphonse conseiller

Conseiller provincial

Conseiller provincial

DATE **15 août 58.**

Conseiller provincial

Conseiller provincial

G. Michaud
Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no. 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Le Provincial peut permettre une dépense extraordinaire de \$750.00.
4. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
5. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT :

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander". (Cir. no 204).

FINANCEMENT:



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

17 mai 1958.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Notre retraite mensuelle avait lieu, mercredi, le 14 mai.

Les RR. PP. Latour, Angin, Bouchard et Martorella y prirent part; les RR. PP. Lyonnais, Gagnon et Pascal ne purent s'y rendre, à cause des exigences du saint ministère.

Le R.P. V. Martorella, O.M.I., nous présenta un travail de Droit Canonique sur la Pénitence (C. 870-910), avec note 80.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. B. Latour
O.M.I.



BY MAIL ALBERTA

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

12 mars 1958.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

La retraite mensuelle de mars a eu lieu aujourd'hui.

Les RR.PP. Latour, Lyonnais, Angin, Morin et Martorella étaient présents; le R.P. Bouchard arrivait sur l'heure de midi, pour se joindre à nous.

Le R.P. Martorella termina son exposé sur le traité de la Foi, qu'il avait commencé le mois dernier.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
o.m.i.



UNIVERSITY OF TORONTO

1911

THE UNIVERSITY OF TORONTO
 LIBRARY
 100 ST. GEORGE STREET
 TORONTO, CANADA

AU+

ADADA

D

CF

146



P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

13 février 1958.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.

Révérénd Père Provincial,

La retraite mensuelle de février eut lieu hier, le 12 février.

Y participèrent: les RR. PP. Latour, Lyonnais, Angin et Martorella; les RR. FF. Dorobiala et Comeau, celui-ci actuellement à la mission du Lac-la-Selle. Absents, les RR. PP. Bouchard et Morin; les RR. PP. Gagnon et Pascal, ayant été convoqués à North Battleford, par S.E. l'Evêque de Prince-Albert, pour une réunion de prêtres.

Le R.P. Martorella pour son examen de morale, traita du sujet suivant: "De Caritate erga proximum."
La note 75 lui fut attribuée.

Bien filialement vôtre en N.S. et M.I.,

S. C. Latour
ovm



ST PAUL ALBERTA

11 Yards

1911

Faint, illegible text, likely a letter or document, possibly containing names and addresses.

RECEIVED
O. M. L.
EDMONTON, ALBERTA



COND



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

18 septembre 1959.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

La retraite mensuelle de septembre eut lieu, mercredi, le 16. Y assistaient les RR. PP. Latour, Lyonnais, Angin et Morin. Le R.P. Gagnon, du Lac d'Oignon, dût s'arrêter en route, à l'hôpital Sainte-Thérèse de Saint-Paul, sur avis du médecin.

A la conférence théologique, quelques problèmes concernant les missions indiennes furent discutés.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. G. Latour
oml.



ST PAUL ALBERTA

P.O. BOX 278

IN REPLY USE LOWER



ST. PAUL, ALBERTA
1914

TO THE
ST. PAUL, ALBERTA



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

13 mai 1959.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Notre retraite mensuelle de
mai a eu lieu aujourd'hui.

Les exigences du ministère et le mauvais
état des chemins ont empêché plusieurs Pères du dis-
trict d'y assister, car, en effet, seuls les RR. PP.
Latour, Lyonnais, Angin et Morin étaient présents.

La conférence théologique de l'après-midi
porta sur le ministère paroissial et les dessertes ou
missions, sur le ministère occasionnel auprès des fi-
dèles du rit grec catholique.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
O.M.I.



ST. PAUL, ALBERTA

P.O. BOX 125

June 1919

Dear Sir,
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 11th inst. in relation to the above mentioned matter.



The enclosed report of the committee appointed to investigate the above mentioned matter is herewith forwarded to you for your information.

The committee has the honor to advise you that the same has been reviewed and approved by the Executive Committee of the Canadian Red Cross Society.

Very truly yours,
Secretary

Canadian Red Cross Society



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

15 avril 1959.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

La retraite du mois d'avril
eut lieu, aujourd'hui même, 15 avril.

Les RR. PP. Latour, Angin, Pascal, Bouchard,
Allard et Martorella y assistèrent. N'ont pu s'y ren-
dre, les RR. PP. Gagnon, Lyonnais et Morin.

La conférence théologique fut supprimée, à
cause d'un appel téléphonique du R.P. Gagnon, demandant
d'urgence le R.P. Allard à Onion lake. Les RR. PP.
Pascal et Bouchard retournèrent avec lui.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
oml.



P.O. Box 228

ST PAUL ALABAMA

15 April 1952

0.01
SINCE

Government of Alabama
Department of
Public Safety
Birmingham, Alabama

Respectfully,
Sincerely,
Very truly yours,

The Alabama Department of Public Safety
has received your letter of April 15, 1952.

The Alabama Department of Public Safety
has received your letter of April 15, 1952.
The Alabama Department of Public Safety
has received your letter of April 15, 1952.

The Alabama Department of Public Safety
has received your letter of April 15, 1952.
The Alabama Department of Public Safety
has received your letter of April 15, 1952.

Very truly yours,
[Signature]



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

12 mars 1959.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

Hier, mercredi, 11 mars, avait lieu notre retraite du mois, à laquelle assistaient les RR.PP. Latour, Angin, Pascal, Bouchard, Allard et Martorella. Les RR. PP. Lyonnais et Morin ne purent s'y rendre.

La conférence théologique traita du sujet demandé par le programme, à savoir, vœux d'obéissance, voyages, etc.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

*L. C. Latour
ovb.*





ST. PAUL'S

1898

1898

Faint, illegible text, possibly a header or address block.

Main body of faint, illegible text, likely the primary content of the document.

Bottom section of faint, illegible text, possibly a signature or footer.





P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

9 mars 1959.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.,
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Veillez trouver ci-inclus
une demande du R.P. Morin, pour échange d'auto.

Auriez-vous l'obligeance de me faire par-
venir des formules pour dépenses extraordinaires ?

Vous remerciant sincèrement, je me dis,

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

*L. G. Laloux
omf.*



ST PAUL ALBERTA
JAN 1 1952

NOV 19 1951

Government of Alberta
Department of Education
Edmonton, Alberta

Respectfully,
Your obedient servant,
J. J. [Name]
[Address]
Edmonton, Alberta



CANADA

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Saint-Paul, Alberta.

Date 25 février 1959.

Au Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alta.

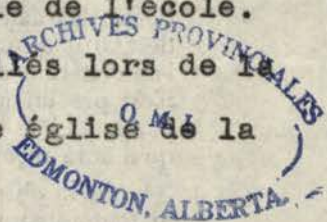
Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la
caisse oblate (dans la caisse non-oblate **X**)

LA SOMME DE \$ 2,200.00

POUR (objet) achat de nouveaux bancs pour la chapelle de l'école.

MOTIFS Les bancs de la chapelle ont été installés lors de la
fondation de l'école en 1931.
Ils seront transportés dans la nouvelle église de la
réserve indienne du Lac-la-Selle.



RENSEIGNEMENTS

Voici l'entente avec Genereux Building Supplies Ltd., de
Saint-Paul: "Pour confirmer notre conversation, je désire vous
soumettre par écrit, le prix total de \$2,200., pour la fabrica-
tion de 26 bancs de 10 pieds de longueur et de 8 bancs de 8
pieds de longueur, fini naturel, trois couches de vernis, ins-
tallés dans la chapelle". Ces bancs sont en "fir".

Le coût sera payé à même le surplus de l'école, au
31 décembre 1957.

H. C. Lafoué
directeur *omb.*

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuel-
lement en caisse.

CONSEIL DE DISTRICT de Saint-Paul,
P. N. Lyonnais omb. conseiller
[Signature] conseiller

DATE 25 février 1959
H. C. Lafoué
supérieur *omb.*

.....
Conseiller provincial Conseiller provincial
.....
Conseiller provincial Conseiller provincial

DATE
.....
Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no. 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Le Provincial peut permettre une dépense extraordinaire de \$750.00.
4. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
5. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander". (Cir. no 204).

FINANCEMENT:



P.O. BOX 279

ARCHIVES PROVINCIALES
ST. PAUL, ALBERTA

O.M.I.

EDMONTON, ALBERTA

En ce 3^{ème} jour du mois de février, en l'année 1959, dans la maison Blue Quills de Saint-Paul, Alberta, a été tenu le Chapitre local du dit district capitulaire, légitimement convoqué par le R.P. L.C. Latour, O.M.I., supérieur du dit district capitulaire, qui l'a aussi présidé, assisté des RR.PP. H.-P. Lyonnais et J. Angin, comme scrutateurs, le R.P. D. Lafrance, agissant comme secrétaire du Chapitre, à l'effet d'élire le délégué et le substitut au Chapitre provincial, convoqué par lettre du R.P. Provincial, datée du 15 janvier 1959.

Etaient présents les RR.PP. L.C. Latour, H.-P. Lyonnais, J. Angin, R. Levert, S.-R. Gagnon, E. Pascal, T. Bouchard, V. Le Calvez, C. Châtaigner, A. Allard, H.*P. Morin, M. Picotte, V. Martorella, D. Lafrance, tous reconnus membres légitimes du présent Chapitre local et jouissant de la voix active.

La messe du jour ayant été célébrée en préparation du Chapitre à 6.30 a.m., les capitulants se sont réunis dans la salle capitulaire à 11 a.m.

Chacun étant à sa place, le président ouvrit le Chapitre par la récitation du Veni Creator et déclara le Chapitre officiellement ouvert. Puis il désigna les RR.PP. H.-P. Lyonnais et J. Angin comme scrutateurs du Chapitre, et le R.P. D. Lafrance, comme secrétaire, et adressa une exhortation à l'assemblée.

Après l'exhortation, le président fit lire la lettre de convocation officielle du Chapitre provincial et le Règlement des Chapitres locaux, puis fit l'appel nominal des capitulants présents. Il déclara que tous les capitulants se trouvaient dans la salle capitulaire, aucun n'étant absent. Puis il publia le nombre total des votants, soit 13, et le nombre de votes requis pour la majorité absolue, soit 7, ainsi que la liste des candidats éligibles.

Ces actes préliminaires étant posés, le président passa à l'élection du délégué.



STATE OF ILLINOIS

OFFICE OF THE STATE COMMISSIONER OF EDUCATION

CONFIDENTIAL

On the 23rd day of June 1905, the State Board of Education met in regular session at the State Capitol Building, Springfield, Illinois, for the purpose of considering the report of the State Board of Health, and the following resolutions were adopted:

Resolved, That the State Board of Health be and it is hereby authorized to prepare a report on the subject of the health of the State, and to submit the same to the State Board of Education at its next meeting.

Resolved, That the State Board of Health be and it is hereby authorized to employ such persons as it may deem necessary for the purpose of carrying out the provisions of this resolution.

Resolved, That the State Board of Health be and it is hereby authorized to make such arrangements as may be necessary for the purpose of carrying out the provisions of this resolution.

RESOLVED, THAT THE STATE BOARD OF HEALTH BE AND IT IS HEREBY AUTHORIZED TO MAKE SUCH ARRANGEMENTS AS MAY BE NECESSARY FOR THE PURPOSE OF CARRYING OUT THE PROVISIONS OF THIS RESOLUTION.

MADE IN CANADA



P.O. BOX 279



Le premier scrutin donna les résultats suivants: R.P. T. Bouchard, 6 voix; R.P. S.-R. Gagnon, 3 voix; R.P. V. Le Calvez, 2 voix; R.P. R. Levert, 2 voix. Aucun des candidats n'ayant obtenu, dans ce premier scrutin, la majorité absolue, on passa à un second tour de scrutin qui donna les résultats suivants: R.P. T. Bouchard, 8 voix; R.P. S.-R. Gagnon, 3 voix; R.P. V. Le Calvez, 1 voix; R.P. R. Levert, 1 voix.

Le R.P. Toussaint Bouchard, ayant obtenu la majorité absolue des votes valides, est reconnu et proclamé élu délégué au Chapitre provincial.

L'élection du délégué terminée et celui-ci proclamé, on passa à l'élection de son substitut.

Le premier scrutin donna les résultats suivants: R.P. S.-R. Gagnon, 6 voix; R.P. R. Levert, 4 voix; R.P. C. Châtaigner, 2 voix; R.P. V. Le Calvez, 1 voix. Aucun des candidats n'ayant obtenu dans ce premier scrutin la majorité absolue, on passa à un second tour de scrutin, qui donna les résultats suivants: R.P. S.-R. Gagnon, 8 voix; R.P. R. Levert, 4 voix et R.P. C. Châtaigner, 1 voix.

Le R.P. S.-R. Gagnon, ayant obtenu la majorité absolue des votes valides, est reconnu et proclamé élu substitut au Chapitre provincial.

Les élections étant terminées, le président enjoignit aux deux scrutateurs de recueillir et de brûler tous les bulletins de votes usagés. Ceux-ci, de retour dans la salle capitulaire, attestèrent avoir rempli leur mission et que les bulletins étaient brûlés.

Alors, séance tenante, on rédigea d'abord, les deux feuilles de pouvoir du délégué et de son substitut, qui furent signées par tous les capitulants et remises à leurs destinataires.

De même, séance tenante, le secrétaire rédigea le présent procès-verbal que tous les capitulants furent appelés à signer avant la clôture définitive du Chapitre.



CONFIDENTIAL

La Commission a été chargée de faire un rapport sur les progrès réalisés dans le domaine de la santé publique pendant l'année 1964. Elle a tenu plusieurs réunions et a consulté de nombreux experts. Ses conclusions sont les suivantes :

1. La Commission a constaté que les progrès réalisés dans le domaine de la santé publique ont été remarquables. En particulier, les progrès réalisés dans le domaine de la lutte contre les maladies infectieuses et les maladies chroniques ont été remarquables.

2. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. En particulier, il faut continuer à améliorer les services de santé publique, à promouvoir la prévention et à lutter contre les maladies chroniques. La Commission recommande que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique.

3. La Commission recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique. Elle recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique.

4. La Commission recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique. Elle recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique.

5. La Commission recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique. Elle recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique.

6. La Commission recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique. Elle recommande également que le gouvernement fédéral continue à soutenir les efforts de la Commission et des États pour améliorer la santé publique.



P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

Fait dans la maison Blue Quills, à Saint-Paul, Alberta, le 3^{ème} jour de février, en l'année 1959.

L. G. Laboué o.m.l.
P. N. Gagnon o.m.l.
Hym 1959

Romaine Lacroix o.m.l.
Simon Roland Gagnon o.m.l.
Emile Patry o.m.l.

Toussaint Bouchard o.m.l.

Victor Leclerc o.m.l.

Hément Thériault o.m.l.

Armand Klud o.m.l.

H. P. Morin o.m.l.

Marcel Picotte o.m.l.

Vincent Hebert o.m.l.

Daniel Lafrenay, o.m.l.

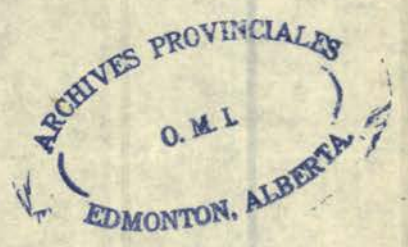


ST. JULIA

NOV 20 1905

1905
This letter is dated 11th Nov 1905
and is the first of a series of letters
concerning the land in the
vicinity of St. Julia.

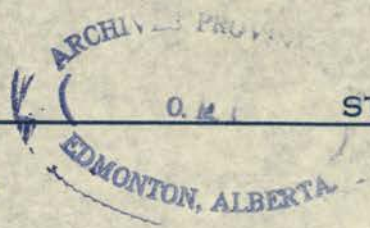
[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



CANADA



P.O. BOX 279



ST. PAUL, ALBERTA

Nous soussignés, membres du Chapitre local du district capitulaire de Saint-Paul, réunis en ce troisième jour du mois de février de l'année 1959, en vue d'élire le délégué au Chapitre provincial de la Province d'Alberta-Saskatchewan, convoqué à Saint-Joachim d'Edmonton, pour le 31ème jour du mois de mars en l'année 1959, déclarons et attestons par les présentes que le dit Chapitre local a régulièrement élu, aux termes du Droit canonique et des Constitutions, le R.P. Toussaint Bouchard, O.M.I., délégué du district capitulaire de Saint-Paul, au dit Chapitre provincial, ayant obtenu la majorité absolue, avec huit votes, sur 13 votes valides, au deuxième tour de scrutin.

En foi de quoi nous avons signé en ce même jour et séance tenante:

L. G. Latour om.
P. N. Ligonis om.
Th. M. M.
Donat Luec om.
Simon Roland Ligonis om.
Emile Pascal om.
V. Le Calvez om.
Hervé Thakipe om.
P. N. M. M. M.
U. P. M. M. M.
Marcel Fricotte om.
Vivian M. M. M.
Samuel Lefevre om.



ST. PAUL ALBERTA

ST. PAUL ALBERTA

...nous constatons, auprès de nos confrères
diocésains, que les services de l'Église en ce pays
sont en voie de déclin et que le nombre de
fidèles diminue rapidement. La cause en est
principalement le manque de prêtres et de
missionnaires, ainsi que l'absence de
catéchèse et de formation religieuse.
Il est donc urgent de prendre des
mesures pour enrayer ce processus et
révitaliser la vie spirituelle de la
communauté.

Il est de notre devoir de nous unir
et de nous soutenir.

[Faint handwritten notes or signatures]

CHENEAU +
MADE IN CANADA



P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

16 janvier 1959.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Mercredi dernier, le 14, avait lieu notre retraite mensuelle de janvier.

Y assistaient les RR.PP. Latour, Lyonnais, Angin, Bouchard et Martorella. Le mauvais état des chemins empêcha le R.P. Morin d'y prendre part; le R.P. Gagnon était hospitalisé à l'hôpital Sainte-Thérèse, à Saint-Paul; le R.P. Pascal était retenu à l'école du Lac d'Oignon.

Le sujet traité fut celui de la messe de binage, tel que demandé par le programme des conférences.

Religieusement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
ovm.





ST. PAUL
In January 1952



ST. PAUL
In January 1952

ST. PAUL
In January 1952

ST. PAUL
In January 1952

ST. PAUL
In January 1952

ST. PAUL
In January 1952

ST. PAUL
In January 1952

CHENEAUX

MADE IN CANADA

BOND



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

21 septembre 1960.

Ecole Blue Quills.

Il y a présentement 200 enfants, soit 92 garçons et 108 filles. De ce nombre, 1 garçon et 10 filles fréquentent l'école de Saint-Paul (Catholic Public High School). De plus, 2 filles et 3 garçons viennent ici, comme externes.

L'école recrute dans 3 agences: Edmonton, Hobbéma et Saddle Lake. En voici le détail:

EDMONTON : (10)

- 1) Beaver Lake Res. - 4
- 2) Cree-Chip. Res. - 3
- 3) Janvier Res. - 3

HOBHEMA : (2)

- Samsom Res. - 2

SADDLE LAKE : (188)

- 1) Cold Lake Res. - 59
- 2) Frog Lake Res. - 12
- 3) Kehiwin Res. - 4
- 4) Goodfish Lake - 6
- 5) Saddle Lake - 107





21 septembre 1967

Écoles plus ouilles.

Il y a présentement 500 enfants, soit 95 garçons et 105 filles. Le nombre, 1 garçon et 10 filles fréquentent l'école de Saint-Jean (Catholic Public High School). De plus 2 filles et 3 garçons viennent ici, comme externes.

Écoles nouvelles dans 3 zones: Edmonton, Hobbema et Saddle Lake. En voici le détail:

- Edmonton : (10)
 - 1) Beaver Lake Res. - 4
 - 2) Green-Creek Res. - 3
 - 3) Janvier Res. - 3
- Hobbema : (2)
 - 1) Hobbema Res. - 2
- Saddle Lake : (10)
 - 1) Cold Lake Res. - 70
 - 2) Trout Lake Res. - 12
 - 3) Kelvin Res. - 1
 - 4) Goodwin Lake - 6
 - 5) Saddle Lake - 107

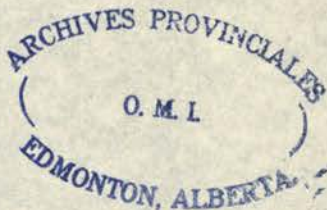


P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

23 juin 1960.

Administration provinciale,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Mon bien cher Père,

Auriez-vous la bonté de me
faire parvenir ²⁵~~12~~ exemplaires de la "Vie de Mgr.
Grandin", par le R.P. Breton, O.M.I.

Sincèrement,

L. G. Latour
ovm.

*(25) Livres envoyés
le 28/6/60*

JS.
*compte, \$ 50.00 à payer
envoyé
au P. Latour et Adm provinciale*



ST PAUL ALBERTA

1007 228

23 Juin 1960

RECIBO DE PAGOS
0 41
EDMONTON

Administrative Department
1007 - 1007 228
Edmonton, Alberta

For your information

we have received the amount of

the balance of the account of the

of the

Thank you

[Handwritten signature]



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

12 mai 1960.

Révérend Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.

Révérend Père Provincial,

La retraite mensuelle a eu lieu hier, 11 mai. Y assistaient, les RR.PP. Latour, Lyonnais, Morin et Martorella.

A la conférence théologique, nous avons étudié la lettre pastorale de l'évêque de Saint-Paul, sur le prochain congrès eucharistique de juillet.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
omb.



ST PAUL ALBERTA

NO 272

12-21-1900

Received from the Hon. J. A. ...
Provincial ...
1900 - 1901 ...
Edmonton, Alberta.

Received from Provincial ...

La lettre mentionnée a été lue ...
par M. J. ... Y assistaient les ...
membres suivants.

A la conférence précédente nous avons lu ...
la lettre adressée de l'évêque de ...
certaines conclusions de l'Union.

Elle a été lue en ... et ...



REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Saint-Paul, Alberta.

Date 11 mai 1960.

Au Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alta.

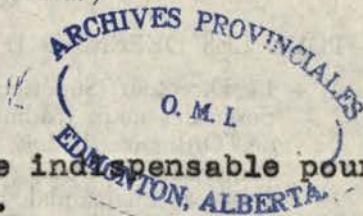
Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la
caisse oblate (dans la caisse non-oblate (ferme))

LA SOMME DE **\$ 200.**

POUR (objet) **achat d'une "tiller".**

MOTIFS **cet instrument aratoire s'avère indispensable pour
préparer le terrain.**



RENSEIGNEMENTS

Létourneau & O'Neill offrent un instrument usagé,
mais en bonne condition pour \$450. De plus, ils pren-
nent en échange un vieux cultivateur et une charrue à
casser usagée pour \$250. Ce qui laisse le prix net de
cette "tiller" à \$200.

L. C. Latour
directeur *O.M.I.*

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuel-
lement en caisse.

CONSEIL DU DISTRICT de Saint-Paul, Alberta.

DATE 11 mai 1960.

P. N. Lyonnais conseiller
..... conseiller

L. C. Latour
supérieur *O.M.I.*

.....
Conseiller provincial *F. J. Thibault* Conseiller provincial

DATE

.....
Conseiller provincial Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no. 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Le Provincial peut permettre une dépense extraordinaire de \$750.00.
4. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
5. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT :

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander". (Cir. no 204).

FINANCEMENT:



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

30 avril 1960.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Les Révérends Pères dont les
noms suivent, ont demandé de faire la retraite du 19
au 25 juin:

R.P. Emile Pascal, O.M.I.
R.P. Henri-Paul Morin, O.M.I.
R.P. Vincenzo Martorella, O.M.I.

Le R.P. S.-R. Gagnon, O.M.I. doit vous écrire
au sujet de sa retraite annuelle; quant à moi, avec votre
autorisation, je pourrais faire ma retraite avec le clergé
séculier, à Saint-Paul, au début d'août: ce qui me permet-
trait d'assurer le service de la messe quotidienne, à l'é-
cole.

Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Laforsy
om.



7-0-108 222

ST PAUL ALBERTA

30 avril 1960

COMMUNICATION

Monsieur le Docteur
Monsieur le Docteur
Monsieur le Docteur

Monsieur le Docteur

Les renseignements
ont été transmis
à votre service

Monsieur le Docteur
Monsieur le Docteur
Monsieur le Docteur

Le 27 avril 1960, le Docteur
a été avisé par le Docteur
de la présence de
dans votre service
à la date du 27 avril 1960.

Travaux de



P.O. BOX 278

ST. PAUL, ALBERTA

9 mars 1960.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Nous avons eu, aujourd'hui même,
notre retraite mensuelle, à laquelle prirent part les RR.
PP. Latour, Lyonnais, Angin et Morin.

A la conférence théologique, le R.P. Lyonnais,
de retour de la retraite de trente jours à Saint-Albert,
nous parla du programme de cette retraite et comme sujet
du jour, nous entretint de l'examen de conscience (parti-
culier et général) prescrit par nos Saintes Règles.

Filialement en N.S. et M.I.,

L. G. Latour
omni



ST PAUL ALBERTA

P.O. BOX 278

9 Mars 1987



Revenez vite au travail, M. J. ...
Provincial ...
9015 - 110e rue ...
Edmonton, Alberta

Revenez vite au travail, M. J. ...

vous avez eu, aujourd'hui, dans
notre établissement, à l'égard de votre
M. J. ...

À la commission provinciale de l'éducation
de votre de la province de l'éducation
nous parlez en ce qui concerne ce
notre, nous sommes de l'examen de
à l'égard de votre établissement.

Travaillant en ...

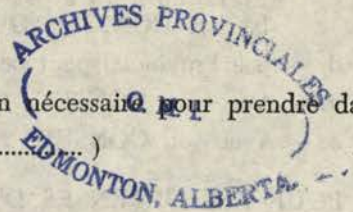
REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills (Saint-Paul) Date 25 octobre 1961.

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta:

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate (dans la caisse non-oblate)



LA SOMME DE \$ 1,700.

POUR (objet) échange de l'automobile.

MOTIFS

A cause de l'allocation annuelle insuffisante du Département, il serait à conseiller d'échanger cette automobile, (1958). De plus, il est à prévoir qu'il faudra faire des réparations considérables et aussi qu'il faudra de nouveaux pneus, autrement.

RENSEIGNEMENTS

Conroy Motors Ltd. nous offre la somme de \$ 2350.75 pour cette voiture.

L. G. Latour directeur O.M.S.

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DU DISTRICT de Saint-Paul, Alberta. DATE 25 octobre 1961.

P. N. Lymraux conseiller
H. P. Morin conseiller

L. G. Latour supérieur O.M.S.

Conseiller provincial Conseiller provincial

Approuvé

DATE G. Michaud Provincial 31 Oct 1961

H Conseiller provincial Conseiller provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no. 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Le Provincial peut permettre une dépense extraordinaire de \$750.00.
4. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
5. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT :

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander". (Cir. no 204).

FINANCEMENT:



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA
27 juillet 1961.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916, 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

Monsieur Pete Côté m'a réitéré son intention de quitter son emploi d'ingénieur à l'école, à la fin d'octobre. Me sera-t-il possible d'obtenir le R.F. Albert, O.M.I., pour le début d'octobre, afin qu'il puisse s'initier à son nouvel emploi ?

Vous remerciant sincèrement, je demeure,
Filialement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour.
O.M.I.



ST. PAUL'S CHURCH
100 BAY ST. TORONTO

ONTARIO

TO THE
REVEREND
THE Rector
ST. PAUL'S CHURCH
100 BAY ST. TORONTO

Yours faithfully,
[Signature]

ARCHIVES PROVINCIALES
O. M. L.

EDMONTON, ALBERTA.

Autorisation au Père
Lyonnais de signer, avec moi, les
chèques:

Blue Quills Ind. Res. School,
Oblate Fathers Farm Account,

Oblate Fathers-Blue Quills, 1986 sav.
Oblate Fathers-Blue Quills, 2008 sav.

beau. Bk of Commerce

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
CHICAGO, ILL.
JAN 10 1901

INDIAN AFFAIRS BRANCH

DEPARTMENT OF CITIZENSHIP AND IMMIGRATION



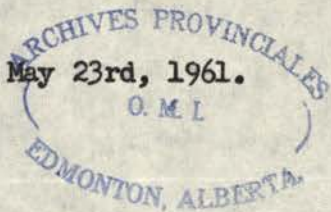
DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

OUR FILE NO. 118/1-13-751 (E)
Notre dossier n°.....

Rev. G. Michaud, O.M.I.,
Provincial,
Missionaries Oblate of Marie Immaculate,
9916 - 110th St.,
Edmonton, Alberta.

Ottawa, May 23rd, 1961.



Dear Father Michaud:

Thank you for your letter of May 12th telling me that Father L.C. Latour of Blue Quills School at St. Paul, Alberta, has been ordered to take a rest by his Doctor and asking for leave of absence until August 20th, and that you would like to present Rev. Father H.P. Lyonnais, O.M.I., as Acting Principal.

Your selection of Father H.P. Lyonnais as Acting Principal is quite acceptable.

We are sorry to hear that Father Latour is not feeling well and hope he will be enjoying his usual good health very soon.

Yours sincerely,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'R.F. Davey'.

R.F. Davey,
Chief, Education Division.

(7) 114-13-231

Rev. G. Richard, O.M.I.,
Principal,
Immaculate (State of Marie Immaculate,
Rt. 6 - 110th St.,
Edmonton, Alberta.

Dear Father Richard:
Thank you for your letter of May 12th telling me that
Father L.O. Inoué of Blue Mills School at St. Paul, Alberta,
has been ordered to take a rest by his doctor and asking for
leave of absence until August 1938, and that you would like to
present Rev. Father L.P. Lacombe, O.M.I., as Acting Principal.

Your selection of Father L.P. Lacombe as Acting
Principal is quite acceptable.
We are sorry to hear that Father Inoué is not feeling
well and hope he will be enjoying his usual good health very
soon.

Yours sincerely,

W.F. Daves,
Chief, Inspection Division.



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA
9 mars 1961.

Révérénd Père Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérénd Père Provincial,

La retraite mensuelle eut lieu hier, deuxième mercredi du mois, et y assistèrent les RR. PP. Latour, Lyonnais, Bouchard et Martorella, O.M.I.

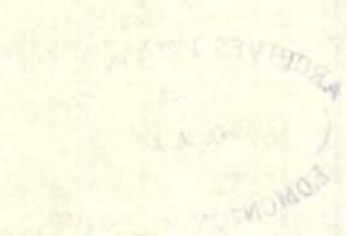
A la conférence théologique, la discussion porta encore une fois sur les changements apportés par les nouvelles rubriques du Missel et du Bréviaire, et aussi sur les moyens pratiques, dans les missions, de promouvoir la participation active des Indiens à la messe, surtout la messe dialoguée.

Bien religieusement vôtre en N.S. et M.I.,

L. C. Latour
o.m.i.



ST. PAUL, MINN.
9 MAY 1854



Received of the
Hon. Secy of the
Interior

for the

of the

of the

of the

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

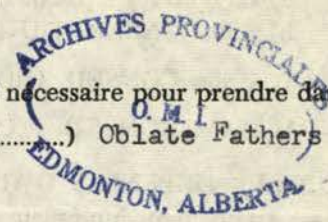
RESIDENCE de Blue Quills

Date le 27 novembre 1962

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate (dans la caisse non-oblate Oblate Fathers Farm account



LA SOMME DE \$3,500.00

POUR (objet) achat d'un tracteur et d'un cultivateur (aubaine)

MOTIFS le tracteur de la ferme de Blue Quills est trop petit et nous n'avons pas de cultivateur assez gros pour faire un bon travail; notre tracteur a déjà plus de 7 ans; nous croyons qu'avec de meilleures machines, nous pourrions faire un meilleur travail et par conséquent faire donner un meilleur rendement à la ferme.

RENSEIGNEMENTS

le tracteur et le cultivateur se vendront à l'encan et nous l'aurons pour le montant ci-haut mentionné. Un tracteur neuf de ce genre se vend plus de \$5,000.00 et un cultivateur plus de \$800.00. Ce tracteur et ce cultivateur ont moins de trois ans et nous savons que le Monsieur qui s'en est servi n'y a mis que 1200 heures de travail. Par conséquent nous croyons que c'est une aubaine.

nous sommes certains de pouvoir vendre notre tracteur pour au moins \$1100.00 d'ici quelque temps, ou au plus tard au printemps.

P.H. Lévesque directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE CONSEIL DU DISTRICT DE DATE

conseiller conseiller supérieur

Arthur Lacerte Conseiller provincial, P. J. Hibberton Conseiller provincial, A. Rodrigue Conseiller provincial

DATE, Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills

Date le 27 novembre 1962

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate (dans la caisse non-oblate) Oblate Frs. Farm account

LA SOMME DE \$3,500.00

POUR (objet) achat d'un tracteur et d'un cultivateur.

MOTIFS le tracteur de la ferme de Blue Quills est trop petit et nous n'avons pas de cultivateur assez gros pour faire un bon travail; notre tracteur a déjà plus de 7 ans; nous croyons qu'avec de meilleures machines nous pourrions faire un travail meilleur et par conséquent faire donner un meilleur rendement à la ferme.

RENSEIGNEMENTS

le tracteur et le cultivateur se vendront à l'encan et nous l'aurons pour le montant ci haut mentionné. Un tracteur neuf de ce genre se vend plus de \$5,000.00 et un cultivateur plus de \$800.00. Ce tracteur et ce cultivateur ont moins de trois ans et nous savons que le Monsieur qui s'en est servi n'y a mis que 1200 heures de travail. Par conséquent nous croyons que c'est une aubaine.

nous sommes certain de pouvoir vendre notre tracteur pour au moins \$1,100.00 d'ici quelque temps ou au plus tard au printemps.

Signature: P.H. Lavoie directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE CONSEIL DU DISTRICT DE DATE

conseiller conseiller supérieur

Signatures of provincial council members: Arthur Lacroix, Grand Secours, Rodriguez, Philbert

DATE Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:



P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA
7 février 1962.

R.P. Guy Michaud, O.M.I.
Provincial,
9916 - 110e rue,
Edmonton, Alberta.



Révérend Père Provincial,

Veillez trouver ci-inclus un mandat de poste de \$10., en paiement de la facture que vous avez payée vous-même, concernant les réparations aux épées.

Vous remerciant sincèrement,

Je demeure filialement vôtre
en N.S. et M.I.,

L. C. Latour,
oml.



BY PAIR

VERBIL
D.M.
COUNTY

Faint, illegible text, possibly a title or header section.

Faint, illegible text, possibly a date or reference number.

Main body of faint, illegible text, possibly a list or detailed report.

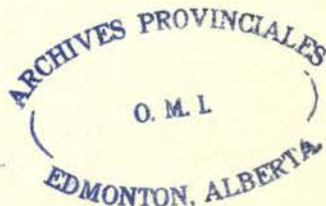


CANADA
CABINET
DU

MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Ottawa 4, le 4 novembre 1963.

Révérend Père M.J. Lafrance, o.m.i.,
Provincial,
Missionnaires Oblats de Marie Immaculée,
Administration Provinciale,
9916 - 110ième rue,
Edmonton, Alberta.




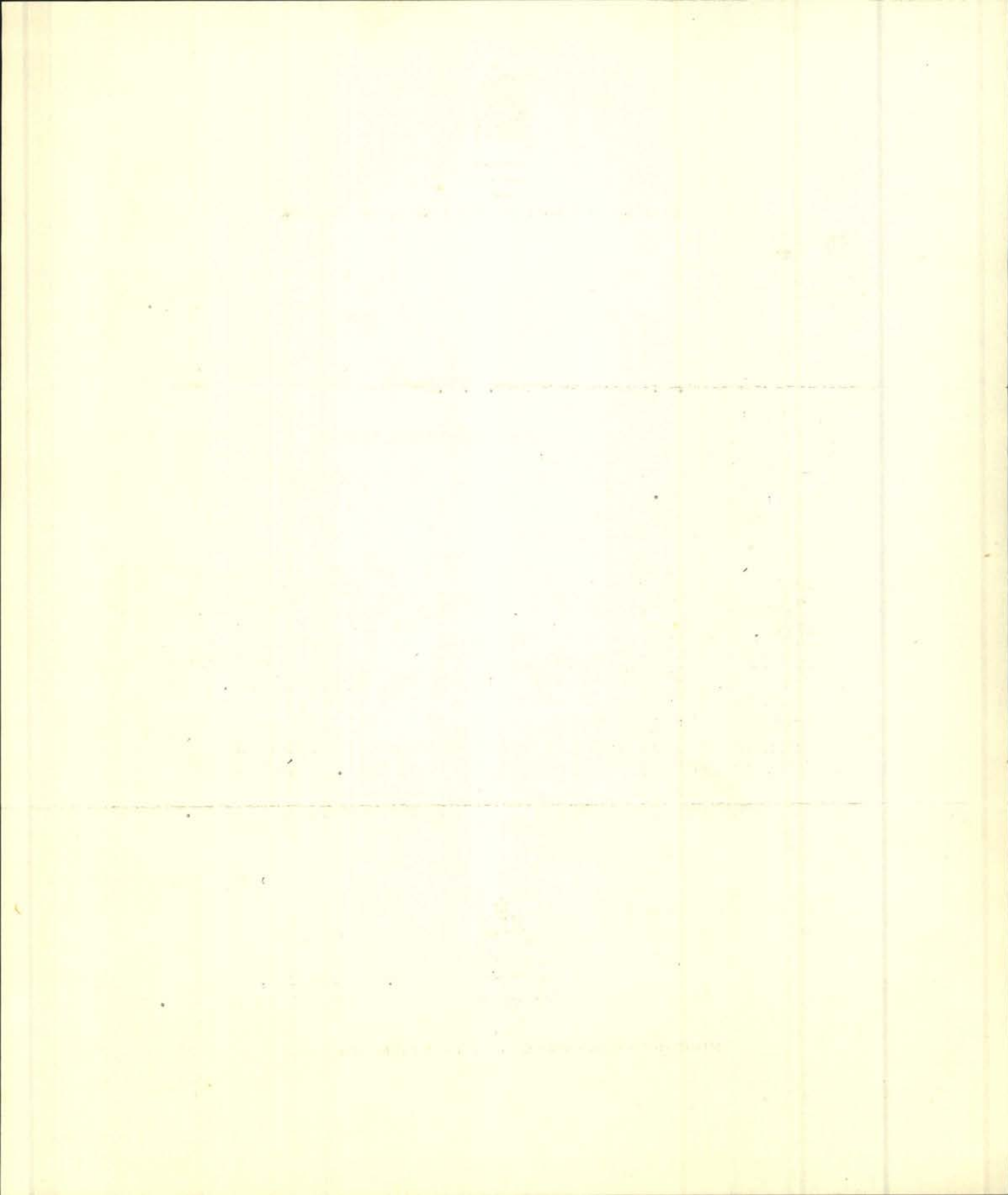
Révérend Père Lafrance,

Le Ministre, l'honorable Guy Favreau, m'a demandé d'accuser réception de votre lettre du 30 octobre concernant le besoin de réparations à trois des maisons occupées par les employés de l'Ecole de Blue Quills.

J'ai demandé aux fonctionnaires des Affaires indiennes de soumettre au Ministre un rapport complet à ce sujet, dans le plus bref délai possible. Dès que celui-ci aura été reçu et étudié, je suis certain que monsieur Favreau vous écrira personnellement dans cette affaire.

Votre tout dévoué,


pour André J. Letendre,
Directeur du cabinet du Ministre.



Contract between the Oblate Fathers, Blue Quills Residential School, St. Paul Alberta, and Mr. Rudolphe LaFrance, St. Paul, Alberta.

A) the Oblate Fathers reserve the right of passage on any piece of land on the section, that is, Principal and employees of the school.

B) all buildings except the granaries are reserved by the Oblate Fathers.

C) Reserve all firewood standing or dead.

D) Agree to receive one half ^{the} crop for the 55 acres of summer fallow for the first year.

E) Reserve the right to take any piece of land needed for the school.

F) Reserve the 30 acres of hay immediately north of the school.

G) Request our third of the crop to be delivered to the elevator as per quota, the rest to be stored in granaries.

H) On new broken land by Mr. LaFrance, the crop remains his in its entirety for the first year, for following years, 1/3 of the crop is to be delivered to the Oblate Fathers.

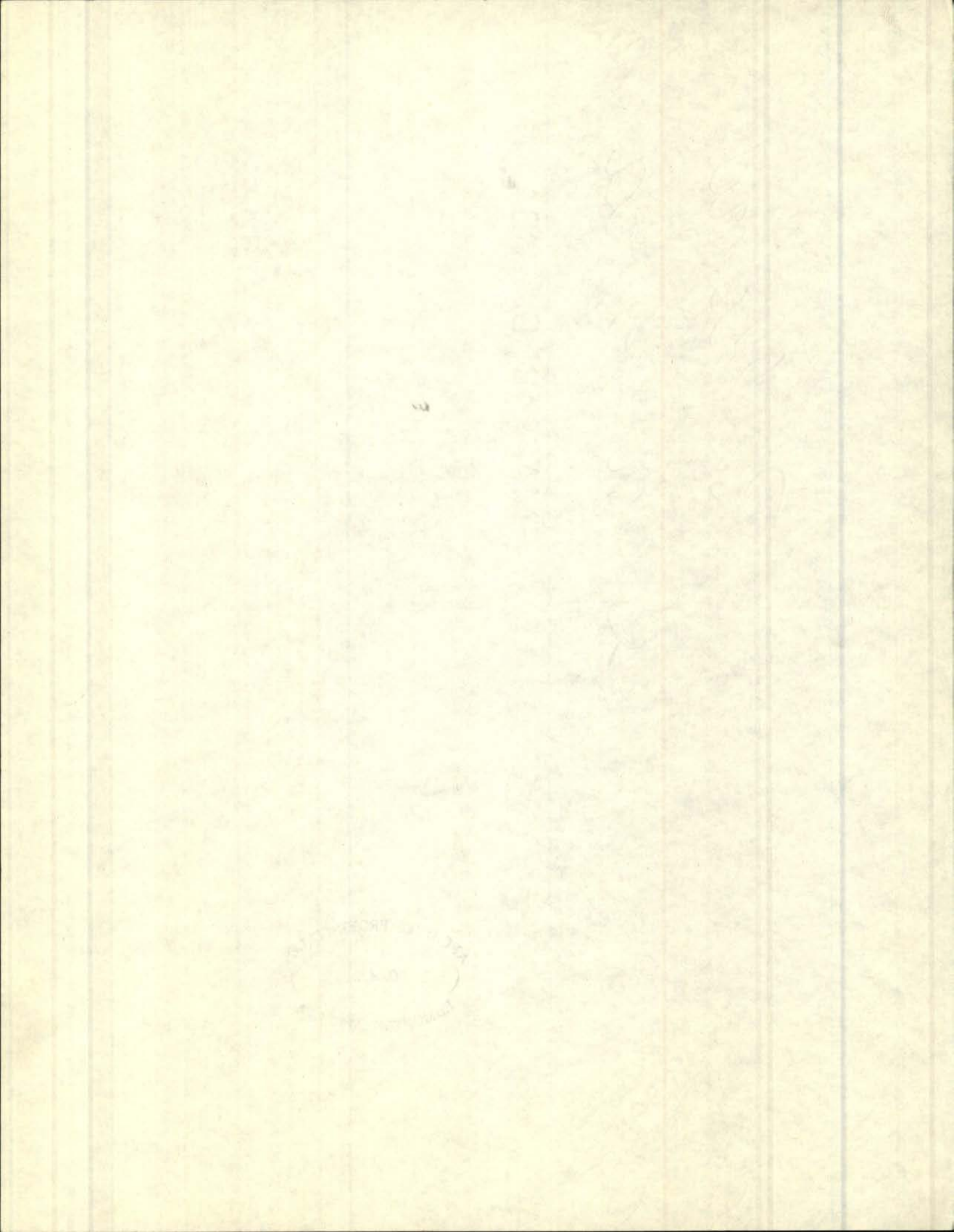
I) Reserved 10 acres of land to be designated in due time for potato crop.

J) It is to be understood that the whole crop including hay taken from the land is to be shared on the basis of 1/3 to the Oblate Fathers and 2/3 to Mr. LaFrance.

K) The maintaining of fences on the premises are the responsibility of Mr. LaFrance.

L) This contract is valid for 4 years from the date of its signature.





December 4th

63

Mr. Cleve Linklater, President
Blue Quills Indian School
St. Paul, Alberta.



Dear Mr. Linklater,

I have just received a note that Father John Albert Laisnez has accepted to give a conference to a joint meeting of Indian's Teachers at your Convention in Edmonton.

He will be speaking about the necessity for the Indians of receiving religious instructions and I am sure his talk will be not only substantial but humorous as well.

I was speaking to the Senior Teacher to the old Sun School in Gleshen and he has taken upon himself the task of finding a speaker for the Anglicans.

Hoping that this will be satisfactory and that you will have a very successful convention, I remain,

Yours Truly

M.J. Lafrance, O.M.I.
Provincial

ARCHIVES PROJECT
D K
EDUCATION

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

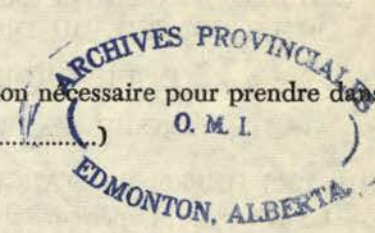
RESIDENCE de Blue Quills.....

Date le 20 avril 1963.....

Au Révérend Père Provincial,
Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate Oblate Frs. Farn (dans la caisse non-oblate



LA SOMME DE \$2,995.95

POUR (objet) Pasteurisateur

MOTIFS C'est le seul moyen de continuer à opérer la ferme de l'école; cet objet nous permettra de vendre le lait à l'école, et à payer le salaire des deux fermiers, et aussi dans un an payer ce pasteurisateur.

RENSEIGNEMENTS

Monsieur M. Mailloux accepte que je lui donne \$2,000.00 dès que le pasteurisateur sera installé, et le reste vers la fin de l'année.

P. H. Lynamais
.....
directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE
CONSEIL DU DISTRICT DE DATE le 20 avril 1963

..... conseiller
..... conseiller supérieur

Conseiller provincial
Conseiller provincial
DATE 23 avril 63
M. J. Lepore
..... Provincial

*Accordé
en Conseil
23 avril*

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

Le Personnel
et les eleves
de l'ecole Blue Quills
vous invitent
a une Seance Recreative
en l'honneur du
Rev. Pere Lyonnais, Principal
le 8 decembre, 1964
a 7:30 p.m. O. M. L.
Cette seance aura lieu
a l'ecole Racette
de St. Paul

Journal of the

Board of Directors

of the

Company

for the year

ending

at

the

date

of

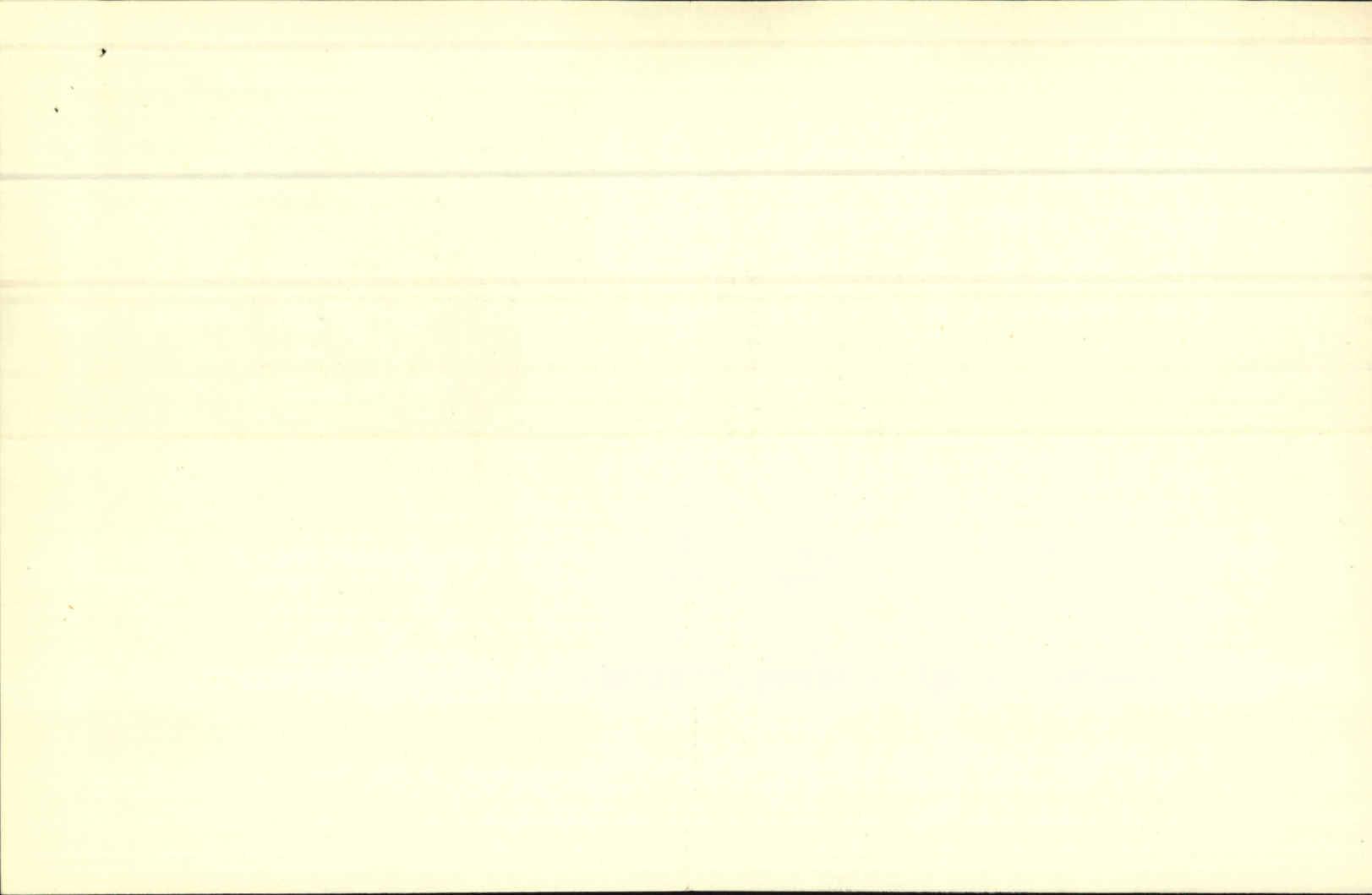
the

year

ARCHIVES PROVINCIALES
O. M. I.
EDMONTON, ALBERTA

"LITTLE INDIAN MAIDS"
EUKABI, OLD ALBUQ., N. M.





le 27 novembre

64

Révérend Père H.P. Lyonnais, o.m.i., Pr.
Blue Quills Indian School
St-Paul, Alberta.

Révérend et Cher Père,

Merci sincère de l'invitation que vous m'adressiez pour célébrer le Principal et le Staff de l'école le 8 décembre prochain.

Il y a bien longtemps que je n'ai pas assisté à de pareilles séances et je ne sais pas si je pourrai être des vôtres encore. Si je le puis, j'y serai pour m'unir à vous et célébrer avec vous le 8 décembre.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial





64

Révérend Père H.P. Lyonnais, o.m.i.
Blue Quills Indian School
St-Paul, Alberta.

Révérend et Cher Père,

Voici une copie de la lettre de Son Excellence Mgr Lussier au sujet de l'église de Gurneyville.

Je voudrais bien que vous étudiiez avec le R.P. Gagnon ce problème afin de savoir ce que vous pouvez y faire.

J'ai averti pareillement le R.P. Lassonde qui communiquera avec vous.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial

CURIA GENERALIZIA
Num. 751/48/15.....

INSTRUMENTUM
PROMULGATIONIS DECRETI



Hac die..19a...mensis.....Martii.....anno.....1964..... Residentia
.....in Domo loci

..St.-Paul..(Alberta) sub titulo.....Sti Joseph.....

erecta, coram praedictae Domus Communitate hunc in finem coadunata, praesi-
dente Rev. P. Mauritio Lafrance, Pro Provinciae Alberta-Saskatchewan

Praeposito, ~~(751) P.P.P.~~.....~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~.....~~XXXXXXXXXXXX~~.....

.....legitimus delegatus (1) Decretum Admodum Reverendi Patris Supe-
rioris Generalis Congregationis Missionariorum Oblatorum Beatae Mariae Virginis Im-
maculatae diei. 8 mensis. Febr. anno 1964.. (Num...751/48/14....) publice lectum
est et sic authentice promulgatum habetur ad omnes effectus tali Decreto pertinen-
tes, quo R.P. Rolandus-Simon GAGNON in Superiorem praefatae Domus a Rev. Patre
Provinciali nominatus ad primum Triennium (~~secundum triennium~~) in eodem munere
a, Rev. mo Patre Superiore Generali est confirmatus; qui statim in medio provolutus
Professionem Fidei una cum Juramento antimodernistico juxta praescripta juris emi-
sit.

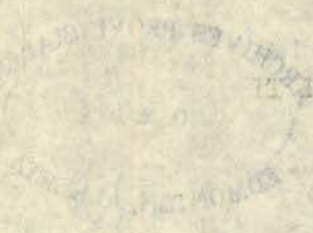
Factum in praedicta DOMO die, mense et anno ut supra.

In quorum fidem, praesentis Instrumenti lectione publice facta eidem propria
manu subscripsimus:

..M.J.. Lafrance, ..o.m.i.
Provincialis
~~(751) xxx Rev. P. Provincialis~~
gatum.

J. H. Lyonnais
.....
secretarius

(1) Deleatur clausula inutilis
N.B. Haec formula in codice Consilii Domus, positis ponendis, describenda est et
subscribenda, atque post debitam subscriptionem ad secretarium generalem quamprimum
remittenda.



INVESTIGATION

REPORT OF THE AGENT

Name of Subject: [Illegible]

Address of Subject: [Illegible]

Date of Report: [Illegible]

Name of Agent: [Illegible]

Office of Agent: [Illegible]

Subject's Occupation: [Illegible]

Character of Case: [Illegible]

Summary of Facts: [Illegible]

Remarks: [Illegible]

Signature of Agent: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Director: [Illegible]

Assistant Director: [Illegible]

Chief of Bureau: [Illegible]

Approved: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Date: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

Special Agent in Charge: [Illegible]

le 5 mars

64

Révérend Père H.P. Lyonnais, o.m.i.
Blue Quills Indian School
St-Paul, Alberta.



Révérend et Cher Père,

Le 12 février dernier le R.P. Mulvihil rencontrait les Officiels du Gouvernement pour traiter de l'administration de nos écoles. A cette occasion M. Davey faisait remarquer au R.P. Mulvihil que (Closer Security measures on stores and food and clothing must be maintained). Depuis ce temps, j'ai eu d'autres échos lors de la visite d'une de nos écoles que le principal a dû remercier deux cuisinières parce qu'elles apportaient chez elles du manger qu'elles prenaient à la cuisine soit sous forme de restants ou sous forme de d'autres aliments.

J'ai moi-même expérimenté la même chose lorsque j'étais principal à l'école de Cardston et voici que M. Hunter me téléphone cette semaine pour me faire remarquer que cette plainte lui est arrivée que dans l'une de nos écoles on vendait des aliments ou d'autres objets aux membres du staff, et il me demandait d'informer nos principaux de cesser toute vente d'aliments ou linge au personnel de l'école soit aux maîtres ou aux employés. Je suis donc dans l'obligation de vous défendre absolument à l'avenir de vendre des produits alimentaires soit aux maîtres ou aux membres du personnel afin que ces remarques du Gouvernement ne nous soient plus faites à nouveau.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial

le 3 mars

64

Révérend Père H.P. Lyonnais, o.m.i.
Blue Quills Indian School
St-Paul, Alberta.

Révérend et Cher Père,

Lors de votre repos à Banff j'ai téléphoné à mon frère de s'aboucher avec votre fermier pour faire la liste des choses que nous sommes susceptibles de vendre à l'encan au mois de mars.

Je vous inclus donc cette liste et je voudrais que vous y enleviez les choses que vous avez l'intention de garder, comme par exemple, le petit tracteur "Massey-Harris" et autres choses que vous considérez être nécessaires pour le bon fonctionnement de votre école

Faites donc les arrangements avec M. Victor Lafrance pour qu'il puisse fixer une date afin qu'il puisse vendre les autres choses à l'encan. Le R.P. Charron m'assure que vous avez environ une vingtaine de bêtes à cornes qui ont été soignées au grain et qui sont prêtes à aller sur le marché. Je vous conseille d'envoyer ces bêtes à cornes à Edmonton pour qu'elles soient vendues comme des animaux "finished on grain", nous pourrions alors réaliser un meilleur prix. Je crois que nous obtiendrons un très bon prix pour ce qui est des autres animaux en les laissant passer à l'encan.

S'il y avait autre chose que vous vouliez discuter vous n'aurez qu'à me téléphoner et je pourrai me rendre chez vous pour que nous puissions régler la chose.

J'espère que votre repos à Banff vous aura été d'une grande utilité et vous aidera à compléter l'année sans trop de fatigues.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial

ARCHIVES PROVINCIALES
O. M. I.
EDMONTON, ALBERTA

le 4 février

64

Révérend Père Henri-Paul Lyonnais, o.m.i., Princ.
Blue Quills Indian School
St-Paul, Alberta.



Révérend et Cher Père,

En date du 3 février le Conseil s'est réuni à Edmonton et a discuté le problème de l'assurance sur l'étable.

Après avoir pris des renseignements auprès de nos courtiers de Winnipeg, le Conseil est d'avis que nous devrions accepter de la Compagnie d'Assurance le montant de \$16,942.22 qu'elle propose.

Comme vous avez l'occasion de voir l'agent d'assurance plus fréquemment que nous, ayez donc la bonté de l'informer. Tâchez d'insister aussi pour que nous obtenions \$4,000. pour ce qui est de l'équipement.

A la lumière des développements le Conseil est pareillement d'avis qu'il ne sera pas prudent de construire une autre étable à l'école de Blue Quills parce que notre status dans les écoles indiennes est de jour en jour plus incertain. Il suggère donc que vous louiez le terrain de la section d'école à un fermier des alentours qui vous donnera 1/3 de la récolte sans que vous ayez d'autres dépenses pour la ferme. Le Conseil suggère en plus, qu'au moment opportun, nous ayons un encan pour la vente des animaux et de la machinerie et que nous fermions complètement la ferme de l'école de Blue Quills.

Vous ne serez pas trop désappointé, mon très cher Père car je sais que vous comprenez la situation dans laquelle nous nous trouvons auprès du Gouvernement. Dès que nous aurons reçu de l'argent de la Compagnie d'Assurance nous vous ferons parvenir le montant que vous devez recevoir pour payer ce que vous devez à M. Mailloux. Je compte donc me rendre à St-Paul vers la fin de cette semaine afin que nous puissions en parler plus longuement.

Bien sincèrement vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills

Date Janvier 17, 1964

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate X (dans la caisse non-oblate)

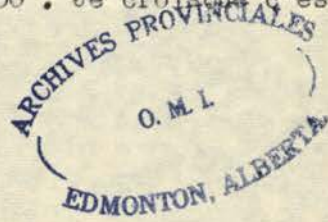
LA SOMME DE \$800.00

POUR (objet) changement d'automobile

MOTIFS l'auto actuelle, Pontiac 62 ayant 33,000 miles commence a avoir besoin de réparages, pneus neufs, etc. et je crois qu'une auto ordinaire ferait tout aussibien l'affaire que cette grosse station wagon, comme j'ai souvent à voyager seul.

RENSEIGNEMENTS

Avec le montant de \$500.00 de dépréciation alloué par le Gouvernement sur l'auto, annuellement, j'ai en caisse actuellement la somme de \$1,600.00 En échange sur une Plymouth 64 V-8 automatique, chez Paquette Motors de Saint Paul, on me demande \$800.00 . Je crois que c'est une excellente offre.



Handwritten signature of P. H. Lyons, directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE CONSEIL DU DISTRICT DE Saint Paul DATE Janvier le 17 - 1964

conseiller conseiller supérieur

Conseiller provincial Conseiller provincial DATE Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills Date Janvier le 17, 1964

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate X (dans la caisse non-oblate)

LA SOMME DE \$800.00

POUR (objet) changement d'automobile

MOTIFS l'auto actuelle, Pontiac 62 ayant 33,000 miles commence à avoir besoin de réparages, pneus neufs, etc et je crois qu'une auto ordinaire ferait tout aussi bien l'affaire que cette grosse station wagon, comme j'ai souvent à voyager seul.

RENSEIGNEMENTS

Avec le montant de \$500.00 de dépréciation alloué par le Gouvernement pour l'auto, annuellement, j'ai en caisse actuellement la somme de \$1,600.00 En échange sur une Plymouth 64 V-8 automatique, chez Paquette motors de Saint Paul, on me demande \$800.00. Je crois que c'est une excellente offre.



Signature of P. H. Lyonnais M.A. directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE CONSEIL DU DISTRICT DE DATE Le 17 janvier 1964. conseiller conseiller supérieur

Conseiller provincial Conseiller provincial DATE Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

Dominion of Canada
Maple Leaf
C
NOTE BOOK



NAME Blue Quilt School. S.H.E.
ADDRESS ST. PAUL ALBERTA. April 13/64
SCHOOL _____

ST. PAUL, ALBERTA

APRIL 3/64 / OBLATE FATHERS BLUE QUILL SCHOOL

(1)	pail junk	.25 ✓
(2)	few kickers	.25 ✓
(3)	box junk, spade	.25 ✓
(4)	meat saw	1.00 ✓
(5)	meat saw	.50 ✓
(6)	shovel	.25 ✓
(7)	pick	.50 ✓
(8)	pick	.75 ✓
(9)	hand shovels	.25 ✓
(10)	square shovel, meat plow	1.00 ✓
(11)	gas pump	.50 ✓
(12)	hand knife, box, shovel, steam jack	1.00 ✓
(13)	meat knife	.50 ✓
(14)	pail junk	.50 ✓
(15)	ice auger	.25 ✓
(16)	pail junk, scrapers	.25 ✓
(17)	gas pump, shovel	.50 ✓
(18)	trapezoidal pail junk, skid boots	1.00 ✓
(19)	couplet, brass gun	.50 ✓
(20)	brass gun, pump	.25 ✓
(21)	pail junk	.50 ✓
(22)	emery shaft	.35 ✓

23	Sack salt		50 ✓
24	Sack salt		75 ✓
25	Sack salt		1.25 ✓
26	Sack salt		75 ✓
27	2. Sack salt		1.50 ✓
28	1. Sack salt, white		1.25 ✓
29	Alfalfa seed		1.75 ✓
30	Cement alfalfa seed		.50 ✓
31	Wash tub, tin lined		.50 ✓
32	fatig		.25 ✓
33	fatig		.25 ✓
34	fatig		.25 ✓
35	buger	"Jury"	ply 1.50 ✓
36	Plow chain	"Kilmest Newcom"	ply 2.50 ✓
37	Plow chain		15.00 ✓
38	Milk strainer		1.00 ✓
39	Iron saw		1.00 ✓
40	Dehorner	"F. Quillet"	ply 15.00 ✓
41	Bees comb		3.00 ✓
42	Wire stretcher		2.50 ✓
43	Wire stretcher	R. L. L. L.	ply 4.00 ✓
44	Waist		2.00 ✓
45	Prime Belt	"F. Quillet"	ply 37.00 ✓

37 1/2
4.5

Door tracks	11.00 ✓
Hydrants (4) in row	37.50 ✓
Milk (1) in row	.50 ✓
Surge milkers	40.00 ✓
Surge milkers	40.00 ✓
Surge milkers	40.00 ✓
Pay string	2.00 ✓
Rope	4.50 ✓
Wagon	
Subnet	
Barrel Poles	2.00 ✓
Doors	.50 ✓
Jack Nut	.50 ✓
Truck Wheel	.50 ✓
6 Feeders 75¢	4.50 ✓
2 Feeders 25¢	.25 ✓
Gate	1.00 ✓
Subnet	3.00 ✓
Meat Block	
Benches Poles	2.50 ✓
Benches Poles	.50 ✓
Truck Jack	1.00 ✓
Truck Jacks, Wire	1.50 ✓
Cypress Box	.50 ✓
Wipers	2.00 ✓

Probes with stand		5.00	✓
Hardware		75	✓
sheds	"L. Jiny"	4.50	✓
Saw horse		1.00	✓
Blug		1.00	✓
Boat		1.50	✓
Blug		50	✓
Ladder		25	✓
Pipes		6.50	✓
2 wheel cart		2.75	✓
Trunk heater		1.00	✓
1 Ton scale		5.00	✓
Engine		2.50	✓
Pump	See before	4.50	✓
Pipes		6.25	✓
Tanning mill	"Norman Mailbox"	107.50	✓
feed heater		4.00	✓
Golden fertilizer		11.00	✓
Feeds Shute		45.00	✓
3 Barrels		.50	✓
1 Barrel	See before	4.75	✓
Barrel		3.00	✓
Barrel		50	✓
Post Door		1.00	✓

Steel Disc		1.00 ✓
Hay Rack		2.75 ✓
Wagon		2.00 ✓
Wagon Box		5.00 ✓
Wagon		1.00 ✓
Steel Wagon		1.00 ✓
Rubber Wagon & Rack		150.00 ✓
Train Auger	Ken Cookball	sh 50.00 ✓
Steel Wagon	Morris	sh 9.00 ✓
Wagon Box		29.50 ✓
Steel Disc	Ken Cookball	200.00
Reapers		1.00 ✓
Reaper	Ken Cookball	sh 1.00 ✓
Reaper		23.00 ✓
2 troughs	Ken Cookball	sh 1.00 ✓
Packer	Rub. late	sh 23.00 ✓
Spring tooth harrow		4.00 ✓
Disc	P. Irving	sh 22.50 ✓
Disc		11.00 ✓
Spring tooth harrow		3.00 ✓
I.H.C Plow	P. Chamberlain	sh 90.00 ✓
I.H.C Spreader	M. Shannon	sh 350.00 ✓
Reed mowers	L. Binette	sh 100.00 ✓

2000
 22.50
 180.20
 20 2.50

J.P. Power Binder	Rudy Lefter	pd	625.00
Sleigh Tank		at	26.00
Sleigh			6.00
Demolished full tractor			65.00
Spur	R. Kofman	pd	22.50
Shredding machine		at	140.00
Gravel Surt		at	55.00
Scrap Iron			2.00
Scrap Iron			2.00
J.D. Litter	Paul Zarnow	at	300.00
Press Drill			375.00
Deep 2nd year full tractor	Rudy Lefter	at	600.00
Harrow			27.50
Drumbar			16.00
J.D. Power Mower			170.00
J.H.C. Rake	Joing	pd	180.00
560 full tractor	Syl Plesko	at	2600.00
Heat Exchanger	Syl Plesko	at	7.50
Cylinders	" "	at	60.00
800 lb Barley 75° ju.	300 bu M. Jaeger	pd	225.00
Barley 75°	100 bu		75.00
Barley 75°	200 bu		150.00
Oats 51°	200 bu Rudy Lefter	pd	102.00
51°	300 bu		153.00

Date	51 ²	200 bu Helonia		102.00
Date	51 ^{1/2}	100 bu V. Bayton	pt	51.00
Date	51²	100 bu Helonia		
Date	51	1000 bu T. Helonia		580.00
Manure		Royal Plaster	pt	100.00
Manure #5		H. Newman		35.00
Chop		Royal Helonia	pt	20.00
Manure #11		W. Lockwell	pt	7.00
Manure #10		"		7.00
Manure 9		Henry Helonia		9.00
Manure 8		"		8.00
Manure 7		H. Newman		9.00
Manure 6		Lockwell		7.00
Manure 12		Lockwell		7.00
3 Sows	65.00 ea	Red Marrow	pt	175.00
1 Sow	52.50	"	pt	52.50
10 Feeders	17.00	Alm. Muckley	pt	170.00
Red Bull calf # 111		A. Helonia	pt	45.00
Bull calf # 100		A. Helonia	pt	50.00
Red Bull calf #		Ray Helonia	pt	42.50
Sows 3 legs		Fred Marrow	pt	45.00
Sow + pigs		Ray Helonia	pt	35.00
Sow + pig # 9		Red Marrow		130.00

195
170
365

Slaughterhouse		25.00
Bar Building	H. Newman	50.00
Gray mare	no seller	no sale
Black mare	no seller	no sale
Building		no sale
Feed barn		no sale
White barn	McDonnell	60.00
Stock Water Tank	Ken Postell	40.00
Shute	Thomson	5.00
Red cow #10	J.S. Mackinnon	195.00
Red cow #7	J.S. Mackinnon	170.00
Red cow #9	Wm. Macmillan	100.00
BW cow #8	Henry Kephart	120.00
Red cow #11	Tom Billo	180.00
Big Red cow #1	Henry Kephart	140.00
BW cow #4	Henry Kephart	165.00
BW cow #14	Robert Hammon	155.00
Small Red cow #1	Woodard	45.00
BW cow #21	Pete Kit	25.00
W cow #5	H. Kephart	165.00
Red cow #12	Robert Hammon	210.00
Red cow #2	L. Spies	150.00
Red cow #3	Pete Hammon	150.00
Red cow #6	Pete Kit	150.00
	J.S. Mackinnon	155.00
Straw		10.00

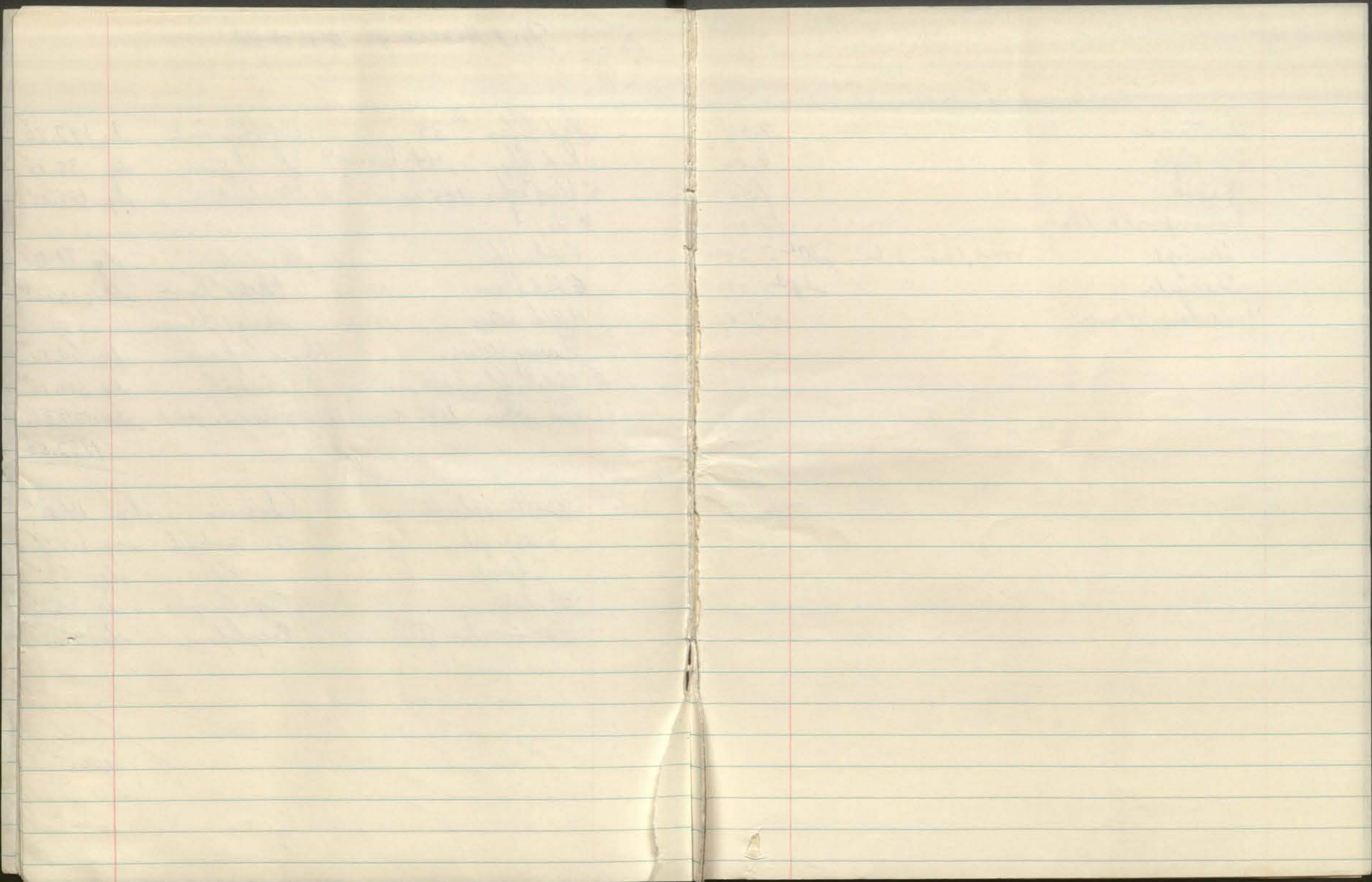
	Red low #17	Art Belovitch	dy 180.00
	Roan low #22 loaded	Art Belovitch	dy 135.00
	Red low 34 loaded	Art Belovitch	dy 120.00
	Red low 19	Art Belovitch	dy 165.00
Whorl	Roan low 5	Pete Kit	dy 140.00
	Red low 16	Art Belovitch	dy 155.00
1st low	Red low 25	Art Belovitch	dy 152.50
Big Box	Red low 18	Art Belovitch	dy 135.00
	Red low 31 loaded	Robert Lefran	rd 135.00
	Red low 32 loaded	Art Belovitch	dy 142.50
	Red low 33	Pete Kit	dy 137.50
	Roan low 24	Pete Kit	dy 160.00
	Red w/ low 20 loaded	L. Spier	dy 145.00
	Red low 26	Pete Kit	dy 155.00
Roan	Red low 23 loaded	L. Spier	dy 175.00
	Roan low 21	Pete Kit	dy 142.50
	Red low 27 loaded	L. Spier	dy 185.00
	Roan low 30 loaded	L. Spier	dy 162.50
	Red low 28 loaded	L. Spier	dy 195.00
	Red low 29	A. Belovitch	dy 160.00
	BWF low 43 loaded	Art Belovitch	dy 90.00
	BWF low 36 loaded	Art Belovitch	dy 90.00
	Bw low 45	H. Kerevitch	dy 105.00
	Blk low 41	H. Kerevitch	dy 105.00

25
20
Feed Inventory - 25.00 @

1 Red Hfs # 38		Ant Julwink	Qty 147.50
1 Red Hfs 44	Quarant	L. Spiess	Qty 135.00
5 Red Hfs 125 ea		H. Kerubuk	Qty 625.00
240,			
Red Hfs		H. Kerubuk	Qty 70.00
6 Red Steers	100 ea	Hector Channon	Qty 1000.00
4 Red Steers	100 ea	Hector Channon	
Heavy Steers		Henry Lefance	Qty 60.00
3 Red Hfs 100 ea		H. Kerubuk	Qty 300.00
11 Red Hfs 1182.50		M. Holomir, Jaded	Qty 107.50
			1182.50

castle skate		Channon	Qty 14.00
5 times fish		Ken Carlwell	Qty 1.50
Shovel		Kit	Qty 50
Stiff Gate		Sgt. Shapira	Qty 7.50
Gas Tanker Stand		Redy Lefance	Qty 105.00

18 Nov 35



GEORGE LAFRANCE

Antenna		7.00
22 Rifle		6.00
Radio		1.50
Davenport + Chair	N.S.	10.00
Tricycle	from Chamberlain	2.25
Tricycle	"	4.75
Westerly Mower		42.00

TABLE ADDITION TABLE

1 et 1 font 1 are	2 et 1 font 2 are	3 et 1 font 3 are	4 et 1 font 4 are	5 et 1 font 5 are	6 et 1 font 6 are	7 et 1 font 7 are	8 et 1 font 8 are	9 et 1 font 9 are	10 et 1 font 10 are	11 et 1 font 11 are	12 et 1 font 12 are	13 et 1 font 13 are
2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16
3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17
4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18
5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19
6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20
7 - 9	8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20	19 - 21
8 - 10	9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20	19 - 21	20 - 22
9 - 11	10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20	19 - 21	20 - 22	21 - 23
10 - 12	11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20	19 - 21	20 - 22	21 - 23	22 - 24
11 - 13	12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20	19 - 21	20 - 22	21 - 23	22 - 24	23 - 25
12 - 14	13 - 15	14 - 16	15 - 17	16 - 18	17 - 19	18 - 20	19 - 21	20 - 22	21 - 23	22 - 24	23 - 25	24 - 26

TABLE MULTIPLICATION TABLE

2 fois 1 font 1 are	3 fois 1 font 2 are	4 fois 1 font 3 are	5 fois 1 font 4 are	6 fois 1 font 5 are	7 fois 1 font 6 are	8 fois 1 font 7 are	9 fois 1 font 8 are	10 fois 1 font 9 are	11 fois 1 font 10 are	12 fois 1 font 11 are	13 fois 1 font 12 are
2 - 4	3 - 6	4 - 8	5 - 10	6 - 12	7 - 14	8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26
3 - 6	4 - 8	5 - 10	6 - 12	7 - 14	8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28
4 - 8	5 - 10	6 - 12	7 - 14	8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30
5 - 10	6 - 12	7 - 14	8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32
6 - 12	7 - 14	8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34
7 - 14	8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34	18 - 36
8 - 16	9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34	18 - 36	19 - 38
9 - 18	10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34	18 - 36	19 - 38	20 - 40
10 - 20	11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34	18 - 36	19 - 38	20 - 40	21 - 42
11 - 22	12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34	18 - 36	19 - 38	20 - 40	21 - 42	22 - 44
12 - 24	13 - 26	14 - 28	15 - 30	16 - 32	17 - 34	18 - 36	19 - 38	20 - 40	21 - 42	22 - 44	23 - 46

TABLES D'ARITHMETIQUE

<p>Mesure de temps.</p> <p>60 Secondes 1 minute 60 Minutes 1 heure 24 Heures 1 jour 7 Jours 1 semaine 4 Semaines 1 mois 12 Mois ou 1 an 365 1/4 Jours 1 an 100 Ans 1 centenaire</p> <p>Poids de Troyes.</p> <p>24 Grains 1 gros 20 Gros 1 once 12 Onces 1 livre</p> <p>Mesure de surface.</p> <p>144 Ponces c. 1 pied carré 9 Pieds c. 1 verge carrée 30 1/2 Verges c. 1 perche carrée 40 Perches c. 1 vergé 4 Verges c. 1 acre 640 Acres 1 mille carré</p> <p>Mesure de capacité.</p> <p>4 Roquilles 1 chopine 2 Chopines 1 pinte 4 Pintes 1 gallon 9 Gallons 1 quartau 36 Gallons 1 baril 63 Gallons 1 barrique</p> <p>Poids d'apothicaire.</p> <p>20 Grains 1 scrupule 3 Scrupules 1 dragme 8 Dragmes 1 once 12 Onces 1 livre</p>	<p>Mesure linéaire.</p> <p>12 Lignes 1 pouce 4 Ponces 1 main 12 Ponces 1 pied 3 Pieds 1 verge 6 Pieds 1 toise 5 1/2 Verges 1 perche 40 Perches 1 stade 8 Stades 1 mille 3 Milles 1 lieu 96 1/2 Milles 1 degré 1760 Vrs ou 1 mille 5280 Pieds 1 mille 6075.81 Pieds 1 mille marin</p> <p>Mesure des matières sèches.</p> <p>2 Chopines 1 pinte 4 Pintes 1 gallon 2 Gallons, 1 quart de minot 4 Quarts de minot, 1 minot 36 Boisseaux 1 chaldron</p> <p>Avoir du poids.</p> <p>16 Dragmes 1 once 16 Onces 1 livre 25 Livres 1 quart can. 28 Livres 1 quart ang. 100 Livres ou 1 quintal 4 Quarts 1 tonne 2000 Livres can. 1 tonne 2240 Livres ang. 1 tonne</p> <p>Mesure de papier.</p> <p>24 Feuilles 1 main 20 Mains 1 rame</p>
--	---

ARITHMETICAL TABLES

<p>Long Measure.</p> <p>12 Lines 1 Inch 4 Inches 1 Hand 12 Inches 1 Foot 3 Feet 1 Yard 6 Feet 1 Rod or Pole 5 1/2 Yards 1 Furlong 8 Furlongs 1 Mile 3 Miles 1 League 96 1/2 Miles 1 Degree 1760 Yards or 5280 ft. 1 Mile 6075.81 Feet. 1 Nautical Mile</p> <p>Dry Measure</p> <p>2 Pints 1 Quart 4 Quarts 1 Gallon 2 Gallons 1 Peck 4 Pecks 1 Bushel 36 Bushels 1 Chaldron</p> <p>Avoirdupois Weight.</p> <p>16 Drains 1 Ounce 16 Ounces 1 Pound 14 Pounds 1 Stone 25 Pounds 1 Quarter Can. 28 Pounds 1 Quarter Eng. 4 Quarters 1 Hundred wt. 20 Hundred weight. 1 Ton 2000 Lbs., Can. 1 Ton 2240 Lbs., Eng. 1 Ton</p> <p>Paper.</p> <p>24 Sheets 1 Quire 20 Quires 1 Ream</p>	<p>Apothecaries' Weight.</p> <p>20 Grains 1 Scruple 3 Scruples 1 Dram 8 Drams 1 Ounce 12 Ounces 1 Pound</p> <p>Time Measure.</p> <p>60 Seconds 1 Minute 60 Minutes 1 Hour 24 Hours 1 Day 7 Days 1 Week 4 Weeks 1 Month 12 Months or 1 Year 365 1/4 Days 1 Century 100 Years 1 Century</p> <p>Troy Weight</p> <p>24 Grains 1 Pennywt 20 Pennywts 1 Ounce 12 Ounces 1 Pound</p> <p>Square or Land Measure.</p> <p>144 Sq. Inches 1 Sq. Foot 9 Sq. Feet 1 Sq. Yard 30 1/2 Yards 1 Sq. Rod 40 Poles 1 Rod 4 Rods 1 Acre 640 Acres 1 Sq. Mile</p> <p>Measure of Capacity.</p> <p>4 Gills 1 Pint 2 Pints 1 Quart 4 Quarts 1 Gallon 9 Gallons 1 Firkin 36 Gallons 1 Barrel 63 Gallons 1 Hogshead</p>
--	--

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills St. Paul

Date October the 19th 1965

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate (dans la caisse non-oblate X)

LA SOMME DE \$1200.00

POUR (objet) L'Echange du Plymouth 1964 à l'usage du Principal

MOTIFS Ce véhicule vient d'avoir un accident. Quelqu'un, un voyageur de commerce distrait a essayé de passer le char, ce Plymouth du côté droit alors qu'il s'appretait à entrer à Blue Quills. Pour le montant à défrayer... je me servirai de l'argent ramassé pour la dépréciation d'une année à l'autre.

RENSEIGNEMENTS

Ce Plymouth serait échangé pour un autre Plymouth



Signature of P.H. Royonais MS, directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE St. Paul CONSEIL DU DISTRICT DE P.H. Royonais MS conseiller

DATE Oct 19/65 S.R. Gagnon supérieur

Signatures of J. Laerte M., G. Lassonde, J. J. Biliquet, and S.R. Gagnon MS as provincial council members

DATE 21/10/65 M.M. Latour Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

REQUETE POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES

RESIDENCE de Blue Quills, St.-Paul

Date May le 12, 1965.

Au Révérend Père Provincial, Edmonton, Alta.

Révérend Père:

Par la présente, je demande respectueusement l'autorisation nécessaire pour prendre dans la caisse oblate (dans la caisse non-oblate X)

LA SOMME DE

POUR (objet) Orgue électrique

MOTIFS Pour notre chapelle; nous avons un vieil orgue à pédales qui n'est presque plus de service.



RENSEIGNEMENTS

Pour financer l'achat de cet orgue de \$1,295.00 j'aimerais me servir de l'argent de la ferme louée au tiers à Mr. R. Lafrance. Cet argent, après consultation avec l'agent, Mr, Kelley, je peux m'en servir pour supplémenter mes activités extra-curriculaires, à condition que je tienne un livre séparé que je devrai pouvoir montrer à l'Auditeur. Alors j'ai pensé cet argent serait bien dépensé dans l'achat d'un petit orgue électrique pour la chapelle.

Le prix de cet orgue est \$1,495.00 chez Eaton à Edmonton; on m'alloue \$200.00 de rabais.

Je puis avoir un budget plan chez Eaton, qui me permettrait de \$payer \$36.00 par mois pour trois ans.

Le conseil du district favorise le projet....

Merci pour votre délicate attention!

P.H. Lavoie M.S. directeur

Prière d'indiquer au verso comment on va s'y prendre pour financer le projet, si l'argent n'est pas actuellement en caisse.

CONSEIL DE LA MAISON DE St-Jaul
CONSEIL DU DISTRICT DE
P.H. Lavoie M.S. conseiller
conseiller

DATE le 14 mai 1965
J.S. Gagnon M.S. supérieur

Shoent M. Conseiller provincial
J. J. Hubert M. Conseiller provincial
Gassoub M. Conseiller provincial
Conseiller provincial

DATE 2-6-65
Provincial

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

(circulaire no 204 du 23 août 1954)

A. — POUR LES DÉPENSES D'ARGENT OBLAT:

1. — Le Supérieur ou Directeur peut dépenser la somme de \$75.00, dans les limites de sa juridiction.
2. — Pour une somme dépassant les \$75.00:
 - a) Là où il n'y a pas de conseil, la permission se demande au Provincial.
 - b) LE CONSEIL DU DISTRICT peut autoriser une dépense allant jusqu'à \$375.00.
3. — Avec son CONSEIL ORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$2,500.00.
4. — Avec son CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le provincial peut permettre une dépense de \$7,500.

B. — POUR LES DEPENSES D'ARGENT NON-OBLAT:

1. — Le Directeur, Supérieur ou Curé, qui administre DES FONDS NON-OBLATS, "avant de poser des actes d'administration EXTRAORDINAIRE ne doit pas se contenter de l'assentiment de l'Ordinaire. Il doit recourir d'abord à son supérieur religieux compétent pour en obtenir l'autorisation de réaliser ces actes d'administration. Dans le cas présent, une telle autorisation n'est pas un mandat, ni une permission proprement dite, mais un simple NIHIL OBSTAT, par lequel le SUPERIEUR RELIGIEUX accorde toute liberté de procéder selon les pouvoirs qu'il aura reçus de l'Ordinaire".
2. — "On devra observer (pour ces fonds non-oblats), les mêmes règlements que pour les fonds oblats. Si toutefois un INDULT du Saint-Siège est requis, il appartient à l'Ordinaire de le demander." (Cir. no 204).

FINANCEMENT:

Blue Quill
St. Paul. (Alta)
Mars le 9-1965

Cher Père Provincial:

Pensez-vous que ce serait
possible de se "queller" d'un
petit orgue électrique pour la
Chapelle à l'école; Valeur environ
\$1500.00 avec fonds Oblats
d'école qui restent des \$3000.00
que vous connaissez.

Merci

P. N. L. Proulx
EDMONTON, ALBERTA

ARCHIVES PROVINCIALES

O. M. L.

[Faint, illegible handwriting on aged paper, possibly bleed-through from the reverse side. The text is mostly obscured by a vertical blue line on the right and is difficult to decipher.]

le 15 mars

65

Révérend Père H.P. Lyonnais, o.m.i.
88ue Quills Indian School
St-Paul, Alberta.



Révérend et Cher Père,

La note que vous m'avez laissée le 9 mars dernier est restée naturellement sans réponse car je n'ai pu donner suite à une décision au sujet de l'achat d'une orgue électrique pour votre chapelle.

Vous devrez donc en faire la demande au nouveau provincial. Personnellement, pour ce que mon opinion vaut présentement je vous dirai qu'il vous serait beaucoup mieux de vous servir de l'argent que vous recevrez de votre part de ferme puisque c'est quelque chose qui sera applicable et qui demeurera à l'école. Je ne crois pas que ce serait une bonne idée de faire payer cette orgue par les Oblats, laquelle restera à l'école.

Merci de votre généreuse collaboration et j'espère que vous serez heureux sous le provincialat du R.P. Latour.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial

ARCHIVES PROVINCIALES
O. M. I.
EDMONTON, ALBERTA.

le 10 mars

65



Monsieur Rodolphe Lafrance
St-Paul, Alberta.

Mon cher Rodolphe,

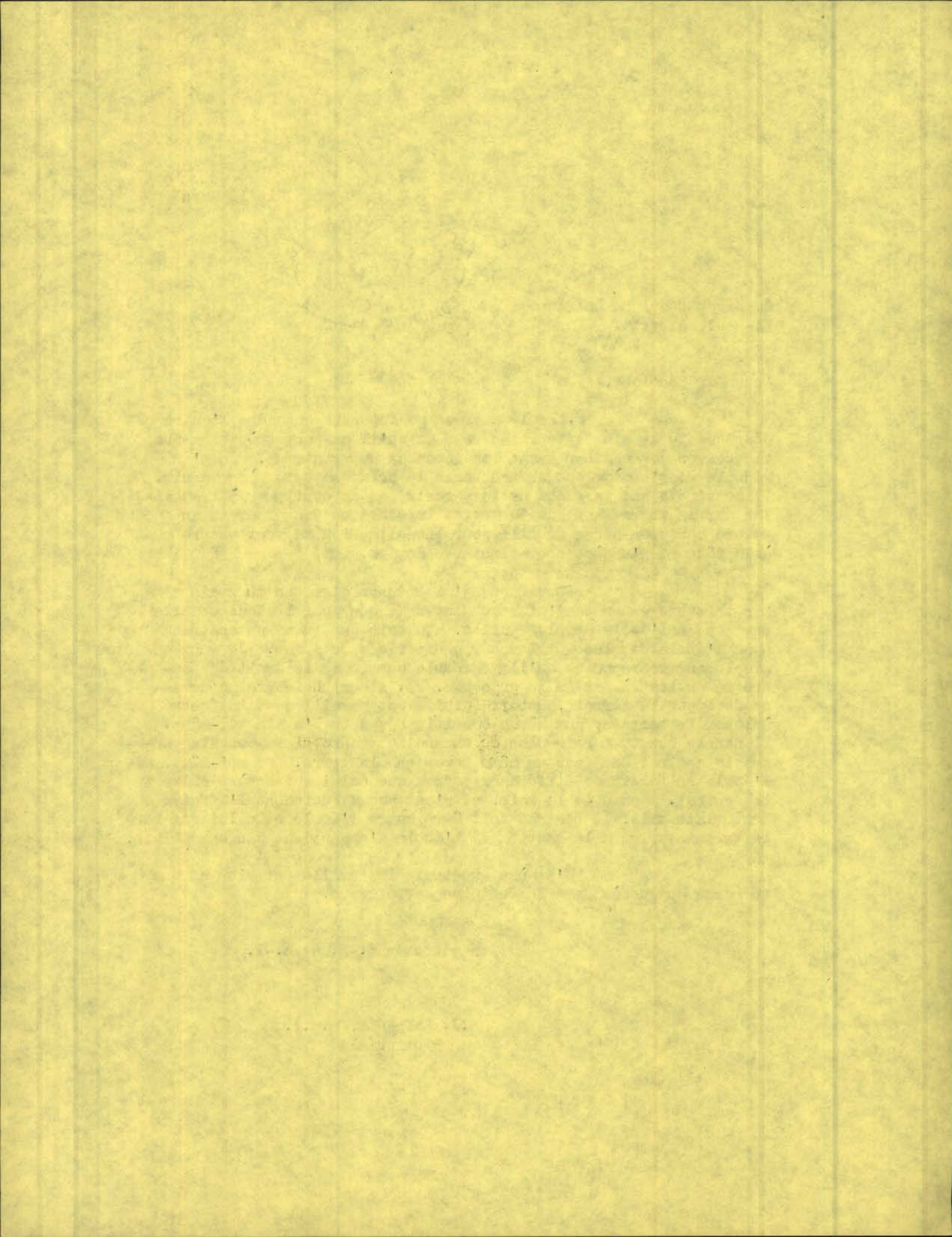
M. Paul Gauvreau me laissait entendre l'autre jour que tu as mis ta terre en vete et qu'il se peut très bien que tu trouves un acheteur avant les semences du printemps. Je m'en réjouis et j'espère que tu trouveras le prix que tu espères avoir. Il me semble que ta santé ne te permet pas de continuer à travailler sur la terre sans que tu mettes ta santé en danger et tu as encore une bien jeune famille pour laquelle Dieu te veut encore à la tête et j'espère pour plusieurs années.

Depuis que j'ai entendu dire que tu avais mis ta terre en vente j'ai reçu deux demandes pour le louage de la section de l'école de Blue Quills. Tu sais que tu as un contrat avec l'école de Blue Quills pour une période de 4 ans. Je veux simplement te rappeler qu'il me semble que tu as le droit de vendre ce contrat à qui tu jugeras bon. M. Albert Lefebvre me demande de louer le terrain, Robert Belzile est pareillement intéressé à louer le terrain, aux mêmes conditions que tu l'avais toi-même. Il semble que tu aurais plus de chance de vendre si tu pouvais vendre le contrat de 3 ans en même temps que la terre. Ni moi-même, ni l'école en ferait de différence pourvu que celui qui achète suive le contrat. Comme tu le sais, ce n'est pas directement l'affaire des Oblats mais, le contrat doit être entre l'école et celui qui loue le terrain puisque la section de l'école n'appartient pas aux Oblats.

J'espère que toute la famille est bien et que tu auras du succès dans la vente de cette terre.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial



le 30 octobre

63

Très Honorable Ministre Guy Favreau
Département de la Citoyenneté et de l'Immigration
Branche des Affaires Indiennes
Ottawa, Ontario.



Re: Blue Quills Indian Residential School

Monsieur le Ministre,

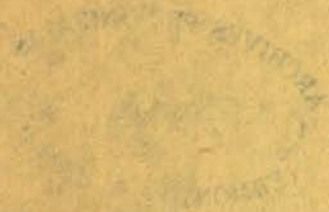
Le 19 septembre dernier, je recevais copie de la lettre du R.P. Lyonnais, principal de l'Ecole de Blue Quills, à l'adresse de M. Kelly, Surintendant de l'Agence de Saddle Lake à St-Paul, Alberta, à l'effet que trois des maisons qui étaient occupées par les employés de l'école dont un maître M. Linkletter, de M. Boucher et M. Redcrow, avaient grandement besoin de réparations.

Ces maisons avaient été bâties par les Pères Oblats, partiellement par le "Grant in Aid", et par les revenus de la ferme dont 350 acres appartenant aux Oblats.

Lorsque le Département des Affaires Indiennes assumait la responsabilité de financer complètement les dépenses des écoles, ces maisons ne furent pas mises sur l'inventaire de la Couronne, précisément parce que le Département considérait qu'elles ne leur appartenaient pas. Cependant, le loyer qui devait être chargé à ces employés qui occupaient ces maisons devait être remis dans les fonds de l'école, ou, en d'autres mots, retourné au Département des Affaires Indiennes.

Il y a ici, cher Monsieur le Ministre, beaucoup d'illogismes. Ou ces maisons nous appartiennent et nous avons l'obligation de les maintenir et de les réparer, ou, elles appartiennent au Département des Affaires Indiennes qui doit assumer la responsabilité de les réparer! Nous avons des cas semblables que le Directeur le Colonel Jones a systématiquement refusé de régler.

Les loyers qui ont été perçus depuis que le Gouvernement assume la responsabilité complète du financement des écoles se monterait entre \$3,600. à \$5,000. Je pourrai vous donner, s'il y a lieu, les chiffres exacts à ce sujet là. Je crois, Monsieur le Ministre, qu'en toute justice, ces maisons-là n'appartiennent pas à la Couronne et que le Département n'a pas le droit d'exiger les revenus de ces maisons. Il me semble qu'il



Très Honorable Ministre Guy Favreau

temps qu'une décision soit prise à ce sujet et que s'il y a lieu que les Oblats soient remboursés pour le montant des loyers qui a été versé à la Couronne depuis 1956. Ainsi, Monsieur le Ministre, nous serons en mesure de faire les réparations nécessaires sur ces maisons et de fournir un abri convenable aux employés de l'école.

Ayant été missionnaire chez les Indiens pendant près de 18 ans, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les discours que vous avez prononcés à Winnipeg et Régina ces jours derniers et je voudrais vous exprimer toute ma satisfaction pour la manière dont vous avez attaqué le problème indien et en voulant essayer de le solutionner.

Bien respectueusement vôtre en
N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.
Provincial





P.O. BOX 279

ST. PAUL, ALBERTA

September 19, 1963.

Mr. T. R. Kelly Superintendent
Saddle Lake Indian Agency
St. Paul, Alta.



Dear Sir:

Re: Blue Quills School Employees Accomodations

I have had many requests from three of my employees to have their accomodations repaired. These employees are: Mr. J.M. Boucher-Farmer; Mr. Stan Redcrow-Supervisor; Mr. Clive Linklater-Teacher.

These people live in three different houses located on the school property. Since the change in administration took place some years ago these houses have always been thought to be Governement Property. Instructions received from headquarters as Per Financial Instructions Booklet, Page 3 states that "When accomodations are provided to an employee deduction for room will be made monthly from the individual's salary".

Therefore, rental of these houses was deducted on each individual's salary and turned into the school budget as room deductions, and so absorbed in the school administration.

As far as I can see in the school books these deductions have been turned into the school budget with all deductions for room for people living in the school proper, and they amount to a sum of \$ 1,180.00 for these three houses.

Now the question arises as who is to repair these houses since they are all in need of repairs. Is it the Department? Or is it the school Principal's responsibility? If so what money will be used to that effect since the rental of these houses has been turned into school budget?

Awaiting instructions and hoping a solution to this problem will be given in the very near future.

Yours truly,

cc: Rev. Father LaFrance OMI
(Provincial)

P.H. Lyonnais OMI
Principal

PHL:aa



ST. PAUL, ALBERTA



Handwritten address in cursive script, likely the recipient's name and address, appearing as bleed-through from the reverse side of the paper.

Handwritten address in cursive script, likely the sender's name and address, appearing as bleed-through from the reverse side of the paper.

4. P.M.

Les enfants se sont levés de leurs lits ce matin. Les garçons ont travaillé à l'étable. Ensuite les garçons et les filles ont mangé. Les filles ont essuyé la vaisselle. Puis les Soeurs et les garçons et les filles ont prié à la chapelle, comme le prêtre disait la messe. Ce prêtre a bien chanté. Des Indiens sont entrés à la chapelle comme il disait la messe. Ensuite, malgré qu'il faisait froid, les garçons ont joué dans la neige et ont courru sur le chemin. Comme c'était le Dimanche, les filles n'ont pas cousu, mais elles ont joué et sauté en dedans. A midi les enfants ont mangé.

Puis des Indiens ont visité à l'école. Le père et la mère de Mary ont raconté une nouvelle. Ils ont dit ainsi: Notre petite fille est malade. Elle est à l'hôpital de St Paul. Nous sommes reconnaissants, vu qu'elle guérira. Elle partira de l'hopital après-demain.

Ensuite garçons et filles ont prié et chanter de nouveau à la chapelle.

Ce soir les enfants se coucheront dans leurs lits. Ils seront fatigués mais il seront heureux. Ils dormiront bien dans leurs lits. Vu qu'ils n'ont pas volé et ~~comme~~ vu qu'ils n'ont pas sacré mais vu qu'ils ont bien prié, le Bon Dieu est dans leurs coeurs.

École de Missiologie

ARCHIVES PROVINCIALES
O.M.I.
LIBERTÉ

St Paul, Alta

*xamen - Thème,
à traduire en vers, sans
dict. en 8^e grammaire -
après 8^e leçon*

ce 29 oct/50.

Les enfants se sont levés de leurs lits de mort. Les
 parents ont travaillé à l'étable. Quant les parents et les filles
 ont vu, les filles ont servi la vaisselle. Mais les parents
 et les parents et les filles ont été à la chapelle, comme la
 mère était la mère. Ce premier à être enfant. Les parents sont
 venus à la chapelle comme la mère. Quant les parents et les
 parents et les filles ont été à l'étable, les parents ont été
 dans le premier. Comme c'était la première, les filles n'ont
 pas vu, mais elles ont été et elles ont été. A cette fois
 encore une fois.

Quant les parents ont été à l'étable, le père et la mère
 de leur ont travaillé. Ils ont été à l'étable, notre mère
 était en travail. Elle est à l'hôpital de St. Paul. Les parents
 reconnaissent et les filles. Elle est à l'hôpital de St. Paul.

Quant les parents ont été et quant les parents
 à la chapelle.
 Quant les enfants se couchent dans leurs lits. Ils
 seront fatigués mais il seront heureux. Ils dormiront et se
 leveront. Et quant ils ont vu et quant ils ont vu, ils ont pas
 vu, mais ils ont vu. Et quant ils ont vu, ils ont vu dans leurs

PROVINCE DE
 1911

Handwritten notes and signatures:
 J. J. J.
 J. J. J.
 J. J. J.
 J. J. J.
 J. J. J.

Handwritten notes and signatures:
 J. J. J.
 J. J. J.
 J. J. J.

Blue Quills Res. School
St. Paul, Alberta
December 13, 1942

Rev. Father Routhier,
Provincial of the Oblates,
Edmonton, Alberta.



My dear Father,
As we are writing our Christmas letters now. I have been chosen to wish you in the name of all the pupils of the School a Holy Christmas and a Peaceful, Happy New Year.

We thank you for giving us the Fathers who look after us here.

We were very pleased to have you present at our Concert on Nov. 16th. My brother and I drove the team over to St. Paul to bring you here that evening.

We boys have a fine skating rink and we have lots of fun playing hockey.

We hope you will be able to make us a longer visit next time and to see how well we are learning in the class-room and outside.

MADE IN CANADA



THE NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA
1000

We will pray for you at
Midnight Mass and I hope you will
remember us in your Mass.

The pupils of Blue Hills School
per Wilfred McFeeters.

ARCHIVES PROVINCIALES
O. M. I.
EDMONTON, ALBERTA

Very Reverend Father H. Routhier O.M.I.
9916 - 110 st. Edmonton, Alta.



Most Reverend Father,

It is my greatest pleasure to wish you in the name of my fellow students a Merry Christmas and a Happy New Year.

We thank you sincerely Reverend Father for you all you have done for us children through the careful hands of our kind and beloved Father L. C. Latour. We will try to repay you by loving and obeying your pious and devoted son in Christ.

In our prayers to the One, this Christmas Season honors, we ask him to give you in

CHENEAU

MADE IN CANADA

BOND

QUINT

abundance all the spiritual
and temporal graces you
need during the New Year 1944,
so that it will bring you
happiness and success in
all your undertakings.

Please accept these sincere
greetings and bestow upon
your children of Blue Quills
School your paternal blessing
Your very respectful children
of Blue Quill School.
Alexander Wood.

St. Paul, Alberta.
December 15th, 1943



CHESTERMAN

MADE IN CANADA

BOND